

# EVOLUTION DES PRATIQUES ALIMENTAIRES ET DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DU BASSIN SEINE- NORMANDIE



Années 2010



Années 1960



Années 2000



Années 1980

Maureen Djenaihi

Juin 2017

Rapport de stage de Césure Sciences Po Paris

## **LE STATUT DE CE DOCUMENT**

Ce document est le résultat d'un stage de césure SciencesPo Paris de six mois effectué entre Décembre 2016 et Mai 2017, financé dans le cadre de la convention AScA-Université Pierre et Marie Curie et constitue un rapport à destination du PIREN Seine. Ce stage a été encadré par Xavier Poux et Sarah Lumbroso, à AScA et avait pour objectif de mener une analyse rétrospective et tendancielle des évolutions des pratiques alimentaires, du système alimentaire et des attentes sociétales en matière de consommations alimentaires, afin de compléter l'analyse rétrospective des systèmes agraires et de l'agriculture du Bassin Seine Normandie, effectuée par Blandine Arvis. Ce document se présente donc comme une base de travail mobilisable pour les travaux prospectifs à venir dans le cadre du PIREN Seine.

<b>PROPOS INTRODUCTIFS ET CADRAGE</b>	<b>1</b>
La prospective dans le PIREN-Seine, comment intégrer de nouveaux questionnements ?	1
Un travail rétrospectif qui permet d'analyser le système actuel en vue d'un cahier des charges prospectif:	1
Les différentes échelles mobilisées dans l'analyse structurelle du système et des consommations :	3
Méthode et organisation du document	3
<b>ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES GLOBALES DEPUIS 1960</b>	<b>5</b>
Une moyennisation de la société qui change les modes de vies de 1960 à 1980	5
La stabilisation de la croissance économique dans les années 1980 participe de la commodification	5
Les logiques agroindustrielles à leur apogée dans les années 2000, s'emparent des demandes alternatives	6
La consommation alimentaire du BSN dans les années 1980 est encore socialement et géographiquement déterminée	7
Les évolutions sociétales font émerger de nouvelles attentes, parfois contradictoires	8
Les consommations au point de rencontre entre ces tensions et de la perméabilité des attentes	8
<b>DÉCLINAISON SUR LE BSN : ÉVOLUTIONS SOCIALES ET MODES DE CONSOMMATION</b>	<b>13</b>
<b>LE CADRE SOCIOÉCONOMIQUE ET SOCIODÉMOGRAPHIQUE DU BSN</b>	<b>13</b>
Un espace démographiquement et sociologiquement contrasté selon trois grands types d'ensembles	13
L'évolution de la structure économique du BSN suit la géographie sociodémographique	16
<b>DES CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES SUR LE BSN DANS LA LIGNÉE DES ÉVOLUTIONS GLOBALES OBSERVÉES</b>	<b>18</b>
Le développement de consommations en zones commerciales périphériques vers des produits commodifiés ou de qualité standard	18
L'accès aux offres alimentaires alternatives sur le BSN est contrasté	20
Une restauration hors domicile en mutation depuis les années 1960	23
<b>ÉVOLUTIONS DES PRODUCTIONS AGRICOLES ET DES IAA DU BSN</b>	<b>26</b>
L'évolution de l'agriculture du BSN vers une commodification	26
Deux logiques d'implantation des IAA sur le BSN qui dessinent des réalités territoriales contrastées	28
<b>LA TRADUCTION PAYSAGÈRE DE L'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES : DES FORMES CONTRASTÉES SUR LE BSN</b>	<b>31</b>
Pithiviers, une ville agroindustrielle de la Beauce, bassin céréalier européen	32
Livarot, vers des OTEX moins complémentaires entre production animale et végétale	38
Verzenay, un village champenois illustrant la diversité des types d'IAA sur le BSN	41
Lacroix-Saint-Ouen, un développement agroindustriel représentatif	44
Migennes, la mise en place d'une filière à partir du développement des transports	47
Sur chacun des sites étudiés, des mouvements et évolutions en commun	50
<b>GÉOGRAPHIE DES VALEURS, ATTENTES ET PRATIQUES TERRITORIALES SUR LE BSN</b>	<b>51</b>
Loisirs, équipements sportifs et touristiques, ce qu'ils peuvent dire des attentes sur le cadre de vie et les valorisations paysagères: entre naturalité et ruralité	51
Des préoccupations environnementales, territoriales et alimentaires à l'épreuve d'un jeu d'acteurs qui s'hybride	55
<b>EN CONCLUSION : QUELLES PISTES PROSPECTIVES POUR LES SYSTÈMES AGRICULTURELS ALIMENTAIRES DU BASSIN DE LA SEINE ?</b>	<b>59</b>
<b>ANNEXE : QUELS SCÉNARIOS ENVISAGEABLES À L'HORIZON 2030 ?</b>	<b>61</b>

Scénario 1 : modèle d'agriculture commodifiée et soumise à de nombreuses crises (climatiques, agronomiques, économiques).	61
Scénario d'agriculture commodifiée de précision :	62
scénario de partage du territoire	62
scénario « sociétal »	63
Les tendances qui pourraient faire basculer le système actuel vers l'un de ces scénarios ou permettre le passage entre ceux-ci	63

<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>64</b>
Articles Scientifiques:	64
Rapports	67
Sources de données statistiques et cartographiques	67

## PROPOS INTRODUCTIFS ET CADRAGE

### La prospective dans le PIREN-Seine, comment intégrer de nouveaux questionnements ?

L'analyse des évolutions des pratiques alimentaires et du système alimentaire<sup>1</sup> du Bassin Seine Normandie (ci-après BSN) s'inscrit dans un travail préparatoire à celui des scénarios prospectifs. L'objectif est de comprendre, à la lumière des dynamiques passées, comment les pratiques et le système alimentaires se transforment et quelles directions ils semblent prendre aujourd'hui, pour en évaluer l'impact sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du BSN. En effet, l'évolution des systèmes alimentaires est allée de paire avec une dégradation des eaux et milieux aquatiques sur le BSN en raison des effets délétères d'une production agricole industrielle et d'un système alimentaire commodifié<sup>2</sup>. Dans la mesure où les changements de pratiques agricoles s'inscrivent dans un mouvement commun aux changements des pratiques alimentaires, la question de l'impact des pratiques alimentaires sur le système de production et transformation se pose. Si des études ont été menées au niveau national, elles n'ont pas pour objet les pratiques alimentaires, les attentes sociétales et leurs impacts passés et potentiels sur le système agroalimentaire du bassin de la Seine, mais étudient plus spécifiquement la région Parisienne et sa métropole. Ce travail préparatoire à l'exercice de la prospective a pour objectif de compléter les travaux prospectifs déjà effectué dans le cadre du PIREN-Seine mais dont les objets d'études étaient davantage techniques et orientés sur la production agricole, à l'instar des travaux de Gilles Billen, *L'empreinte alimentaire de Paris en 2030* et *Localising the nitrogen imprint of the Paris food supply: the potential of organic farming and changes in human diet*. Il s'agit donc ici de compléter ce qui a déjà été fait en intégrant les déterminants socioéconomiques, sociodémographiques et sociétaux de la formation de la demande, de l'offre et de la production alimentaire à l'échelle du BSN. C'est pourquoi le présent document pose la question des relations et dynamiques qui ont sous-tendu la formation des attentes alimentaires, et des pratiques, en interaction avec l'évolution de l'offre et du cadre global dans lequel le BSN s'est inscrit depuis les années 1960, et qui en bout de chaîne jouent un rôle majeur dans l'évolution de la qualité de l'eau et des milieux.

### Un travail rétrospectif qui permet d'analyser le système actuel en vue d'un cahier des charges prospectif:

Le système alimentaire actuel est le résultat d'interactions entre acteurs économiques, politiques et sociétaux, qui à travers les jeux de pouvoir et de décisions depuis les années 1960, ont façonné la production, la transformation, la distribution, mais également la consommation alimentaire. Ainsi, ces acteurs, leurs relations, leurs infrastructures et la valeur ajoutée qu'ils créent, constituent ce système alimentaire. Or, un système alimentaire ne saurait exister sans un marché, c'est-à-dire sans consommation. La consommation étant elle-même conditionnée par différentes variables, la compréhension de son évolution, passe par l'analyse des consommations de manière quantitative puis par les déterminants de ces consommations de manière qualitative et analytique. Comprendre comment, pourquoi, et où, les biens alimentaires sont consommés, permet de retracer le lien entre production, transformation, distribution et consommation. Le travail ici présenté a donc consisté à identifier de manière systémique et évolutive, les grands déterminants des attentes sociétales, alimentaires et leurs traductions en termes de pratiques. Une spécificité de ce travail est de tenter de relier des attentes alimentaires à des types de produits bruts et transformés, dont les procédés de production envoient à des externalités environnementales (négatives ou positives), notamment

---

<sup>1</sup> Nous retenons les définitions complémentaires de Louis Malassis d'une part et Jean-Louis Rastouin de l'autre, comme la « façon dont les Hommes s'organisent pour produire et consommer leur nourriture » et « comme l'ensemble des acteurs participant aux filières et des relations entre celles-ci et leur espace géographique ».

<sup>2</sup> Nous retenons la définition d'Hervé Tanguy des commodités comme « produit de qualité standardisée essentiel et disponible auprès de nombreux fournisseurs »

sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (cf. figure 1 et 2). Il a, dans un premier temps, été question d'interactions globales, nationales, elles-mêmes inscrites dans un cadre européen, avant de se pencher, au regard des données disponibles et leurs limites, sur leurs manifestations territorialisées dans le BSN. Le schéma ci-contre présente les déterminants qui entrent dans la composition des modes de consommer ainsi que leurs correspondances en matière de modes de production, transformation et distribution qui ont des conséquences environnementales variées. Plusieurs types de déterminants ont été identifiés : Sociétaux (sociaux, économiques et démographique) et émanant des pouvoirs public, Culturels (régime alimentaire, connaissance et culture médiatique), Infrastructurels (accessibilité) et l'impact de l'organisation et des stratégies de vente des industries agroalimentaires (IAA).

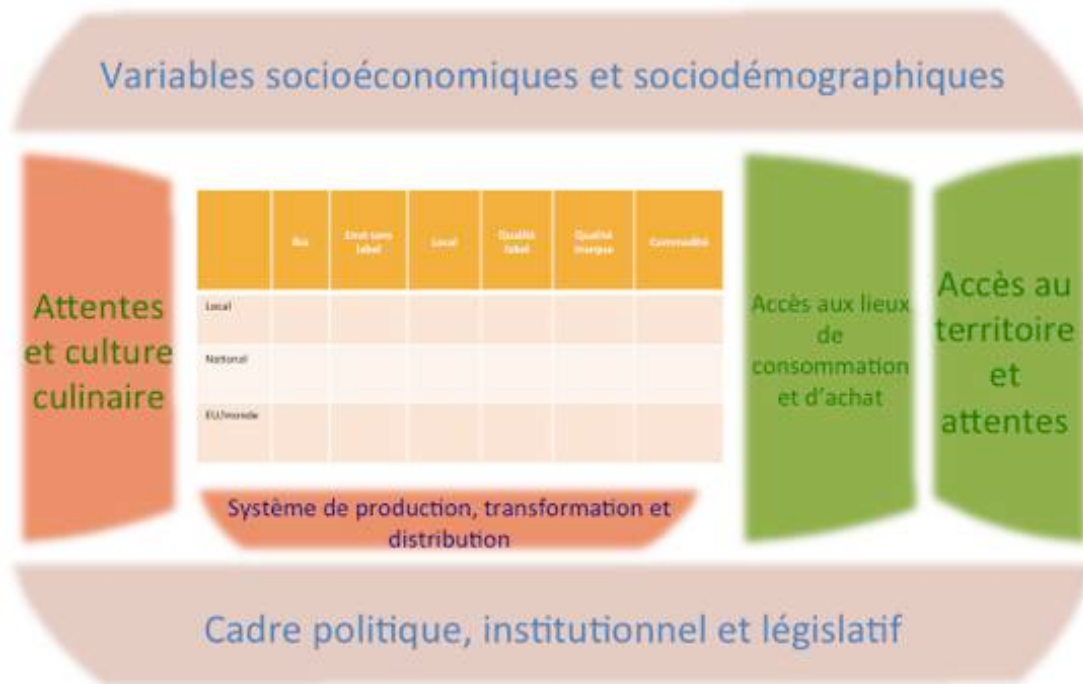


Figure 1. Analyse structurelle de la formation de la consommation et du système alimentaire

	BIO	Locavore	Proximité appartenance	Hédoniste label	Hédoniste marque	Désinvesti
Local/Régional	Agriculture biologique	AB Environnement sans label Qualité label Qualité marque (locale) Commodité	AB Environnement sans label Qualité label Qualité marque Commodité	AB Qualité label	AB Qualité marque Certif. environnement privée Commodité	Commodité
France	Agriculture biologique		AB Environnement sans label Qualité label Qualité marque Commodité	AB Qualité label	AB Qualité marque Certif. environnement privée Commodité	Commodité
Europe/Monde	Agriculture biologique		AB Environnement sans label Qualité label Qualité marque Commodité	AB Qualité label	AB Qualité marque Certif. environnement privée Commodité	Commodité

Figure 2. Consommations et externalités environnementales des types de productions y répondant<sup>3</sup>

### Les différentes échelles mobilisées dans l'analyse structurelle du système et des consommations :

Une fois ce cadre général d'analyse proposé, la question des échelles s'est posée et ce en des termes différents. Il s'agit d'une part d'une échelle spatiale, puisque le BSN se place dans un système de production, de consommation, et de marchés à la fois locaux, nationaux, européens mais aussi internationaux. D'autre part, les changements d'échelle au cours de l'analyse se font entre des acteurs agissant de manière individuelle mais dont les décisions sont à comprendre dans une dynamique, une structure bien plus large, plus globale. La figure 1 invite à observer de manière globale les évolutions d'ordre économiques, sociales et démographiques depuis 1960 afin de les mettre en perspective avec les évolutions observées dans l'industrie agroalimentaire et agricole en France. Sans pouvoir établir de liens de causalités, des correspondances et éléments d'explications ont toutefois été identifiés à la lumière de la littérature en sciences sociales et des données chiffrées qui ont pu être collectées. Puis, l'objectif étant d'essayer d'avoir une analyse territorialisée, le même travail a été fait à l'échelle du BSN, dont les limites retenues sont les limites départementales pour la partie sciences sociales et par grande région agricole.

### Méthode et organisation du document

L'analyse de l'évolution des pratiques alimentaires depuis 1960 en France et sur le BSN s'est faite à travers des cadres théoriques d'auteurs en sciences sociales qui ont servi à étayer les données quantitatives et qualitatives collectées dans diverses bases de données (INSEE, rapports de cabinets de conseil, d'instituts de recherche, d'agences nationales...). Par ailleurs, le travail de territorialisation socioéconomique, sociodémographique et d'accessibilité au territoire s'est fait principalement sur la base des données disponibles sur l'Observatoire des territoires, et sur les cartes interactives de l'INSEE. Enfin, le travail de territorialisation et représentation spatiale et paysagère sur le BSN des évolutions agricoles, des IAA et des pratiques a consisté en la recherche de données photographiques, et chiffrées afin de les comparer pour en proposer une évolution.

La comparaison des cartes suivantes permet d'introduire l'enjeu de l'évolution spatiale et de la territorialisation du système alimentaire du BSN, à travers l'exemple de la ville de Paris. En effet, si

<sup>3</sup> Les types de consommations (bio, locavore, proximité appartenance,...) seront justifiés et détaillés dans les pages qui suivent.

les évolutions des pratiques alimentaires sont le résultat de transformations globales et multifactorielles de la société, l'étude des logiques de production, transformation et distribution des biens alimentaires est également multi-échelle, et ces deux cartes permettent de saisir l'enjeu de ces variations de niveau d'analyse ; le global servant à expliciter ce qui est davantage territorial et local.

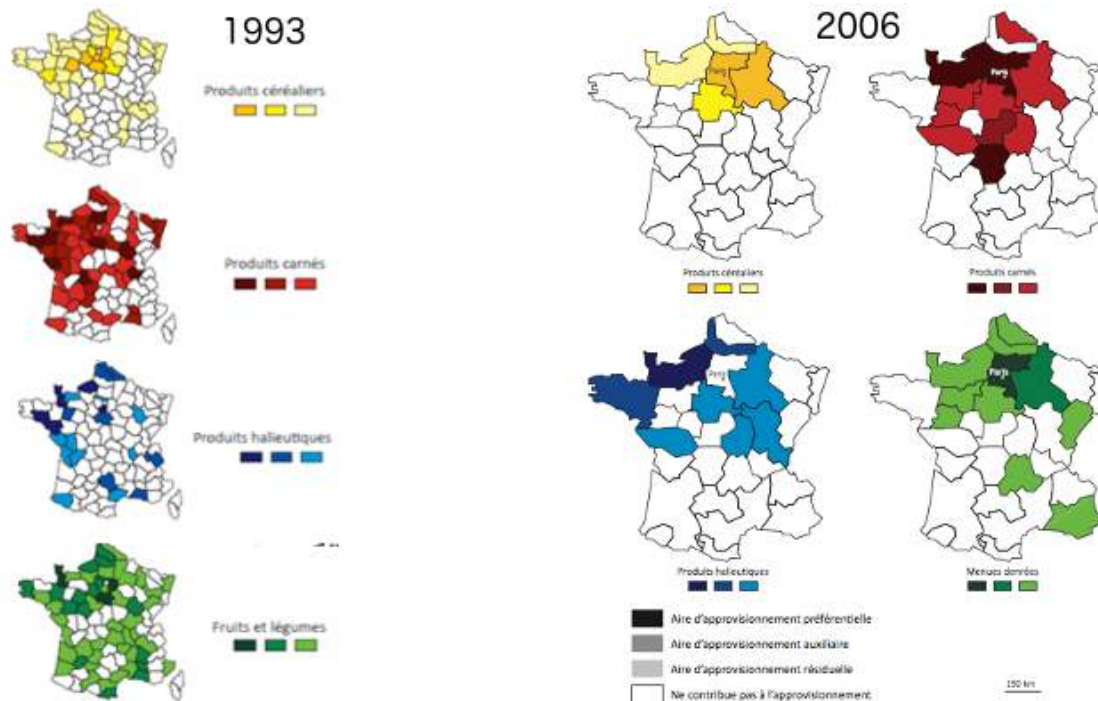


Figure 3. Comparaison des aires d'approvisionnement de la Ville de Paris aujourd'hui, par Gille Billen et Sabine Bognon

Ce document s'organise dans un premier temps autour de l'explication du cadre général dans lequel les évolutions des pratiques alimentaires et de l'offre se sont faites depuis 1960 en France, avant d'étudier ce qu'il s'est passé sur le BSN sur cette période. Enfin, l'objectif final étant de proposer un cahier des charges à l'exercice prospectif, les tendances actuellement observables dans le système agroalimentaire et dans les consommations sont mobilisées pour dessiner les grandes lignes des scénarios.

## ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES GLOBALES DEPUIS 1960

*Au regard de l'agriculture vivrière, traditionnelle et de l'approvisionnement artisanal des années 1950, le mouvement global observé depuis les années 1960 est celui de l'accroissement du niveau de vie qui entraîne un changement durable d'attentes sociétales, dans la mesure où les besoins primaires une fois satisfaits laissent place à de nouvelles préoccupations<sup>4</sup> et à l'acquisition et la consommation de biens de confort<sup>5</sup>. Les années 1970 marquent à ce titre une rupture révélant le passage d'une société de devoirs, corsetée par un pouvoir fort, à une société de droits, hédoniste. Cette tendance est renforcée par la mondialisation qui connaît un essor dans les années 1990 et qui s'ancre par la suite, incorporant à la société française de nouvelles références culturelles, un syncrétisme culturel dessinant des chemins de valeurs, de normes et d'attentes bien plus diversifiées qu'en début de période, et même depuis les années 2000. L'exercice de périodisation rétrospective permet donc de mettre en perspective les évolutions du système alimentaire et de consommation avec les évolutions économiques et sociales globales.*

### **Une moyennisation de la société qui change les modes de vies de 1960 à 1980**

Cette période bénéficie du halo de croissance des 30 glorieuses, ce qui se traduit économiquement par une augmentation du niveau de vie induite par l'augmentation de la valeur ajoutée, des salaires mais aussi par l'emploi des femmes et de celle du niveau d'éducation. La société se moyennise économiquement mais aussi socialement, c'est à dire que les inégalités sont moindres. En termes de valeurs, attentes sociétales et mode de vie, il y a une réelle influence avec une allocation du temps et du budget des ménages qui se diversifie notamment vers plus de loisirs, l'acquisition de biens durables et de nouveaux biens de consommations. Le temps disponible pour l'alimentation diminue, ce qui contribue, avec le développement de l'industrie agroalimentaire, à la démocratisation du « bien manger », tel que définit par l'IAA et à l'augmentation des ventes de plats préparés. On passe donc du « cuisiné maison et frais » en 1960, à une alimentation perçue alors comme standardisée, accessible à tous. Cela est facilité par le développement des GMS et avec lui celui de la logistique et des centrales d'achats, dont l'approvisionnement n'est plus national mais principalement européen, voire mondial pour certains produits.

### **La stabilisation de la croissance économique dans les années 1980 participe de la commodification**

L'accès à une alimentation démocratisée dans les années 1980 est alors perçu comme une banalisation et indifférenciation de l'alimentation dans une société où les valeurs sont davantage individualisées et qui tend vers des attentes plus personnalisées. Aussi, la compression du temps disponible et du budget contribue à l'explosion des ventes de biens alimentaires transformés et préparés ce qui réduit la part du frais dans l'alimentation, générant une demande en produits commodifiés toujours plus grande. La production alimentaire est donc, depuis la base de la chaîne, industrielle, de grande échelle et mondialisée dans son approvisionnement et sa distribution. Afin de répondre à une demande plus individualisée et en recherche d'une apparente qualité, les stratégies de distribution et transformation changent, mettant le consommateur au cœur du processus, lui offrant des produits variés, distinguables les uns des autres et auxquels il peut s'identifier, sans pour autant que la composition des produits ait changé. C'est le développement du marketing et de la communication dans l'IAA<sup>6</sup>. Au cours de la période, l'offre se diversifie

---

<sup>4</sup> Ronald Inglehart et Wayne Baker en 2000 montrent l'influence de l'évolution économique sur l'évolution des valeurs transcendant les sociétés.

<sup>5</sup> La loi d'Engel théorise l'évolution de la consommation des biens selon les niveaux de revenus.

<sup>6</sup> Dans leur ouvrage *Marketing de l'agroalimentaire-Environnement, stratégies et plans d'action*, Philippe Aurier et Lucie Sirieix expliquent qu'« une entreprise peut donc estimer que si sa marque a une part de marché de 15%, ses dépenses en publicité doivent atteindre 15% des dépenses publicitaires sur le marché concerné ».

donc, sous des contraintes prix qui augmentent puisque la période connaît plusieurs crises économiques qui impactent structurellement le budget des ménages dont la variable d'ajustement devient le budget alimentaire.

### **Les logiques agroindustrielles à leur apogée dans les années 2000, s'emparent des demandes alternatives**

Cette tendance à l'industrialisation et la commodification de l'alimentation s'est généralisée et affirmée depuis les années 1975, pour être aujourd'hui le système majoritaire de production, transformation et distribution en termes de volumes écoulés, de transports et logistique, et dont l'industrialisation des procédés de transformation alimentaire sont les principaux moteurs techniques. Toutefois, le modèle alimentaire français montre des formes de résistance qui se sont constituées depuis le début des années 1960, lorsque les premiers labels de protection du savoir-faire culinaire ont été développés par les producteurs. Aujourd'hui, le modèle alimentaire français est imprégné de normes et valeurs qui en font un acte social structurant, et qui doit répondre à des attentes en matière de qualité, de santé et de terroir qui le distingue des autres pays occidentaux. Cette tendance de fond qui s'étend sur toute la période, semble se renforcer depuis les années 2000, période à partir de laquelle, les attentes autour des garanties, des labels de qualité et de cahier des charges de transformation, prennent de l'ampleur. Ce phénomène est amplifié par l'influence médiatique et des lanceurs d'alertes dans une société où les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication prennent de plus en plus de place dans la constitution de la connaissance. Ainsi, la masse d'information accessible joue deux rôles dans le succès des labels et certifications: ils permettent d'avoir plus de lisibilité parmi des informations et désinformations, perçues comme un tout complexe. Mais les labels également perçus comme une forme de garantie sanitaire en réponse à la multiplication des affaires alimentaires depuis les années 2000 d'une part, mais sont aussi la garantie d'une qualité gustative, préoccupation très médiatisée depuis les années 2000 puisque l'on passe d'une émission culinaire en 1999 à quarante-et-une aujourd'hui.

En réponse à ces nouvelles préoccupations et attentes deux types d'approches et d'offres ont vu le jour et se sont développées. D'une part des offres réellement alternatives (méthodes de production, transformation et distribution), voire en rupture avec le système majoritaire alimentaire sont apparues ou ont connu un essor. C'est le cas de l'augmentation de la SAU en agriculture biologique, des AMAP ou encore des magasins spécialisés bio. Par ailleurs, l'IAA et la grande distribution, dans un souci de maintien des parts de marché face à un phénomène de demande alternative croissante, ont entamé une hybridation de leurs stratégies de distribution, de transformation et ensuite de production en intégrant des offres encore marginales. Les cahiers des charges de production et transformation se sont diversifiés via la multiplication des labels, de certifications, des IGP, des linéaires de produits AB et de l'utilisation d'une nouvelle sémantique faisant appel à l'imaginaire du « terroir », « paysan », de la naturalité et de la tradition, afin de reverdir et réhumaniser l'image des groupes. Ainsi, ces deux tendances lourdes et parallèles, illustrent une évolution où le poids des GMS reste considérable puisqu'elles détiennent 65% du marché alimentaire français. Les formes de résistance et les réelles alternatives sont donc minoritaires au regard des géants de l'IAA, mais elles influencent leurs stratégies.

In fine, une réelle difficulté se pose, celle d'arriver à évaluer et quantifier l'impact du développement de ces offres alternatives, hybrides, de leurs cahiers des charges, normes, et de leurs circuits de distribution, sur l'usage des sols. L'exemple de l'agriculture biologique permet de souligner le « paradoxe », d'une augmentation des surfaces en agriculture biologique d'une part, et dans le même, l'augmentation de l'utilisation des pesticides en France.

## PRATIQUES ALIMENTAIRES DEPUIS 1960 ET LES TENSIONS ACTUELLES

### **La consommation alimentaire du BSN dans les années 1980 est encore socialement et géographiquement déterminée**

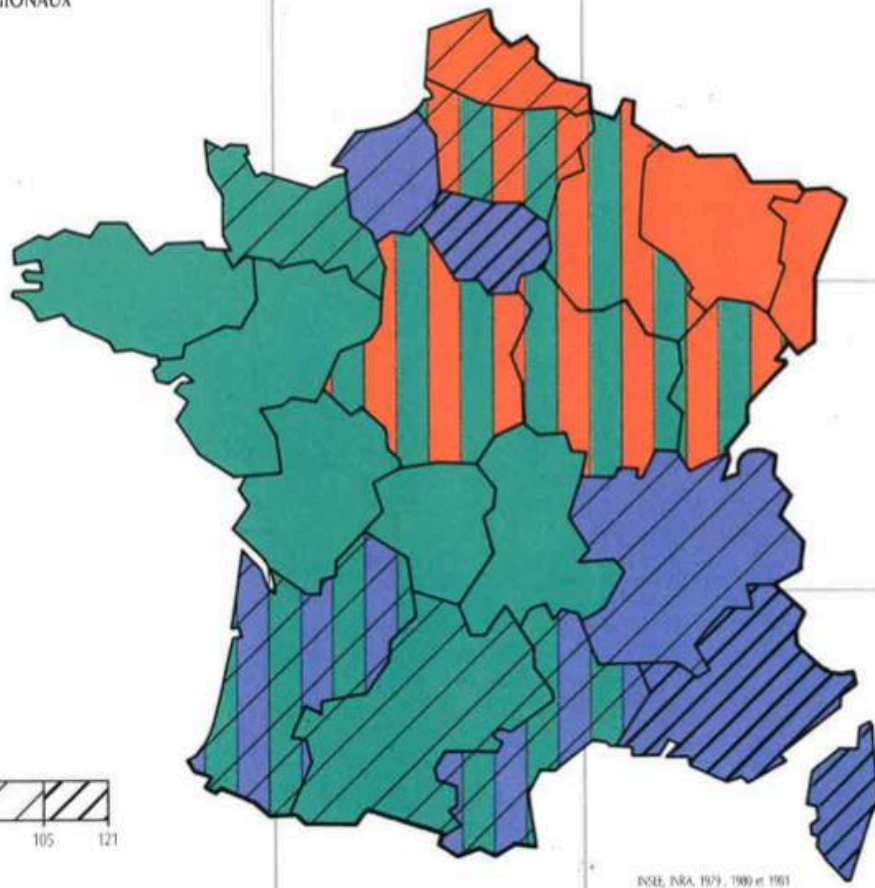
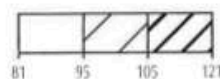
En 1980, une étude de l'INRA identifiait les types de consommations par grandes zones géographiques, caractérisées selon leur niveau de vie, leur environnement urbain ou rural et leur catégorie sociale. Selon cette typologie, les consommateurs pouvaient être catégorisés selon une consommation assez stable et déterminée géographiquement et socioéconomiquement. Ainsi sur le BSN la consommation de type « Bourgeoise et urbaine », se manifestait par la consommation de viande de boucherie et de produits frais (fromages, pâtisseries, poissons, fruits et légumes) se trouvaient en Haute Normandie et en IDF. La consommation de type « paysanne », caractérisée par de l'autoconsommation, et la surreprésentation de la volaille, du lapin, du pain, du vin et des légumes frais dans le régime alimentaire, se localisait en Basse Normandie. Le reste du BSN était alors représenté par une consommation de type « ouvrière et rurale » dont le régime alimentaire était composé de porc, de volaille, de lapin, de légumes frais, de pain, de pâte alimentaire et de margarine. En 1980, les consommations alimentaires dans le BSN sont donc encore socialement et géographiquement déterminées d'une part, mais également assez simples dans leur composition puisque les aliments consommés sont des produits frais principalement, ayant eu peu de transformations et dont l'approvisionnement peut être local. En effet, l'INSEE a établi qu'entre 1960 et 2014, la consommation de plats préparés s'accroît annuellement de 4,4%, avec une accélération significative dans les années 1990.

Figure 4. Consommations alimentaires française en 1980, INRA

## Types d'alimentations régionales

- 1 **Bourgeoise et urbaine**  
viande de boucherie  
pâtisserie fraîche  
fromage  
fruits frais  
poisson frais
- 2 **Paysanne**  
autoconsommation  
volailles, lapins  
légumes frais  
vin ordinaire  
pain
- 3 **Ouvrière et urbaine**  
pommes de terre  
pâtes alimentaires  
bière  
viande de porc  
saucisses fraîches  
pâté  
margarine
- 4 **Ouvrière et rurale**  
viande porc  
volailles, lapins  
légumes frais  
pain  
pâtes alimentaires  
margarine
- 5 **Paysanne ou bourgeoise**  
juxtaposition des types 1 et 2  
correspondant à deux populations  
différentes

Consommation alimentaire totale  
Indice de consommation  
par unité de consommation,  
en valeur



INSEE, INRA, 1979, 1989 et 1991

### Les évolutions sociétales font émerger de nouvelles attentes, parfois contradictoires

Depuis le milieu des années 1980, les attentes en matière d'alimentation continuent de tendre vers davantage de diversité, aussi bien dans la multiplicité des marques, des saveurs ou de la nature des biens alimentaires attendus et consommés. Si à travers l'étude des volumes consommés par type de produit, croisée à l'identification des caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques il a été possible depuis les années 1960 de distinguer des catégories de consommateurs, aujourd'hui le lien entre consommation et profil de consommateur est moins évident tant les consommateurs adoptent des comportements changeants, et dont les déterminants se sont complexifiés. La démocratisation de l'accès à l'offre alimentaire dans toute sa diversité et le rôle de l'évolution des valeurs et des sentiments d'appartenance, ont contribué à rendre la consommation alimentaire socialement moins déterminée. En effet, dans les années 1980, les besoins nutritionnels journaliers sont satisfaits pour tous, bien que certains biens de consommation alimentaire demeurent inaccessibles à la frange la moins solvable de la population, de manière générale le lien entre niveau de revenu et type de consommation est moins systématique et évident.

Finalement, les consommations alimentaires actuelles s'établissent au point de rencontre entre des attentes diversifiées et parfois antinomiques. Ainsi, les consommateurs attendent une offre toujours plus riche, large, diversifiée, pratique et rapide à préparer et dans des volumes disponibles croissants. Dans le même temps, sont attendus des prix bas, avec une conscience de consommation tendant vers plus d'humanisation dans l'accès à l'alimentation, une volonté de personnalisation et individualisation d'une offre qui devrait idéalement afficher de plus en plus de transparence, traçabilité, tout en redonnant une place au producteur, au terroir, et à la santé. Ces attentes complémentaires et contradictoires en même temps, résultent en un développement d'une offre toujours plus segmentée, permettant de répondre à des attentes à la fois variées mais aussi très volatiles entre elles.

### Les consommations au point de rencontre entre ces tensions et de la perméabilité des attentes

L'observation la plus certaine sur les comportements alimentaires est que les déterminants sont moins évidents et les variables moins structurantes. S'il est possible de mobiliser des variables économiques, sociologiques, démographiques ou encore géographiques, celles-ci constituent davantage des proxys que des déterminants mesurables. En effet, les consommations actuelles sont difficilement caractérisables de

par leur volatilité et la facilité de passage d'un type de consommation à un autre. Opter pour un point d'entrée analysant des catégories de consommateurs selon leurs caractéristiques socioéconomiques ne semble plus adapté aujourd'hui au regard de la multiplicité des formes et types de consommations ainsi que la diversité et complexité de leurs déterminants.

Notre approche a donc été de collecter des données pouvant donner une indication sur les types de biens consommés, pour ensuite en identifier les caractéristiques communes et les retranscrire dans des types de consommations. Pour cela nous avons réuni des données brutes mais aussi des études publiées par le CREDOC, des cabinets de conseil ou encore par l'INRA qui ont permis d'identifier des consommations répondants à des types de logiques de choix, mais dont les déterminants se trouvent en partie ailleurs que dans les seules catégories socioprofessionnelles ou le niveau de vie. Ainsi, la confrontation de ces études et des données brutes<sup>7</sup>, ont permis d'identifier les critères de choix et drivers récurrents suivants ; la confiance, la qualité perçue, le prix, la notion de terroir, et la praticité. Ces caractéristiques se déclinent de manières variées, mais il est possible de regrouper les consommations sous des types répondant à des critères de choix dominants. La récente étude menée par le CREDOC, Deloitte et Blezat identifie 16 tendances<sup>8</sup> de consommations dont les déterminants sont assez divers. Sur la base de ces différentes études, nous avons choisi d'identifier des types de consommations répondant chacun à un ou plusieurs déterminants<sup>9</sup>. Ces caractéristiques de consommations (et non de consommateurs) sont le prix, un cahier des charges AB, la proximité de la production, le sentiment d'appartenance, et la consommation hédoniste.



Figure 5. Tensions, attentes et nouvelles formes de l'offre alimentaire

Ainsi, nous catégorisons les consommations de la manière suivante<sup>10</sup> :

**Consommation désinvesties<sup>11</sup>**: le choix se fait selon la rapidité (*prêt à manger*), la praticité (*individualisation*) et la propension à payer pour un niveau de qualité perçu comme acceptable et selon la contrainte

<sup>7</sup> (INRA 2016) (CREDOC, ANSES 2002) (Deloitte, CREDOC, Blezat 2017) (CREDOC 2015) (CREDOC 2015) (Agence Bio 2016)

<sup>8</sup> Alimentation saine, baisse de la consommation des protéines animales, consommation stratégique, fait soi-même, individualisation, moins de gaspillage, nostalgie et authenticité, naturalité, transparence, prêt-à-manger, proximité, communautarisme et nouvelles occasions de consommer (Deloitte, CREDOC, Blezat 2017)

<sup>9</sup> CREDOC, INCA, 2002, cette étude identifie des variables entrant en jeu dans les pratiques alimentaires, telles que la perception de la qualité, des risques alimentaires, de l'avenir culinaire français, de l'information à disposition des consommateurs. Ces variables sont déclinées en axes d'analyse factorielle : confiance/méfiance, traditionaliste/innovation, aime cuisiner/réfractaire, confiant dans l'information/insuffisance de l'information. Ainsi, 6 types de consommateurs ont été définis : les désimpliqués, néophobes, pressés, inquiets, sereins, et les hommes du terroir.

Par ailleurs, l'OpinionWay a publié en 2016 une étude analysant les comportements et déterminants de consommation des consommateurs de produits AB. Suite à un sondage sur échantillon représentatif, 6 types ont été identifiés : les convaincus vétérans, les jeunes parents « bio éduqués », les solos bio, les occasionnels non engagés, les seniors non impliqués, et les opportunistes réfléchis.

<sup>10</sup> Les termes en italique sont les tendances de consommations identifiées dans le rapport du CREDOC, Deloitte et Blezat

<sup>11</sup> Terme employé dans diverses analyses de la consommation (CREDOC, OpinionWay, INCA), nous retiendrons la proposition de catégorie de consommateurs, basée sur les styles de vie de Lucie Sirieix : elle définit les « résignés » comme peu impliqués dans leur alimentation (ils se situent dans les tranches de revenus les moins élevés) et les « désinvestis » se situant dans les autres tranches de revenus mais qui n'accordent pas non plus d'importance à leur alimentation.

budgétaire. Les désinvestis peuvent consommer de manière *stratégique* pour arbitrer entre prix, qualité perçue, goût praticité.

**Consommation AB** : les valeurs autour de la santé et de l'environnement conditionnent les choix. La consommation AB peut être combinée ou déterminée par des attentes pour plus de *transparence*, de *naturalité*, une certaine *nostalgie* gustative, une recherche de *durabilité* mais dont l'offre peut aussi être adaptée à une attente plus individualisée et pratique (*prêt à manger*).

**Consommation locavore** : l'argument de la proximité géographique entre le lieu de production et de consommation est le premier critère de choix (eg. Acheter des champignons cultivés dans les caves de la ville où ils sont vendus), mais cela peut être combiné à une volonté de plus de *naturalité*, de *transparence* et une certaine *nostalgie* dans la consommation.

**Consommation d'appartenances**: la proximité géographique avec le lieu de vente et/ou le sentiment de partage ou d'appartenance aux modalités d'approvisionnement, des valeurs qu'il véhicule ou d'identité territoriale du produit (eg. Acheter sur une étale de marché des champignons provenant du MIN de Rungis dont la production est roumaine). Ces consommations sont alimentées par des attentes *communautaires* croissantes, une recherche de goûts auxquels il y a une identification. Cela s'accompagne d'une adaptation de la consommation aux modes de vies : *individualisation* et *prêt à manger*.

**Consommation hédonistes marque** : la qualité du produit trouve pour garantir la marque qu'elle soit nationale (eg. Nutella) ou distributeur (Carrefour). La propension à payer pour la marque est importante car elle est perçue comme une garantie et peut donc être compatible avec des attentes de *transparence*, de *qualité* gustative dont la marque garantit la recette, le procédé de fabrication, malgré des formes de produits (*individualisation*, *prêt à manger*...) qui peuvent évoluer la recette demeure.

**Consommations hédonistes label** : le label qu'il soit qualitatif, géographique, éthique, etc... est ce qui est principalement recherché pour assurer l'adéquation avec le terroir (*nostalgie*), la *naturalité* (*santé et durabilité*), la *transparence*... là encore, la consommations hédoniste label n'est pas incompatible avec des consommations pratiques et *stratégiques* (*individuel*, *prêt à manger*...)

Aussi, ces consommations s'inscrivent dans des logiques de productions, c'est à dire qu'elles correspondent à des processus de productions et transformations répondant à des cahiers des charges en phase avec les caractéristiques attendues des biens consommés. Comme cela a été présenté plus haut, les divers modes de production agricole et de transformation, selon leur degré d'industrialisation et de commodification ont un impact environnemental relatif. Le tableau suivant met ainsi en perspective les logiques de production et distribution avec les types de consommations précédemment identifiés, en proposant un gradient de couleurs pour l'impact environnemental de chacune. Le nuancier va d'un impact environnemental et plus précisément sur les eaux et milieux aquatique neutre ou modéré (vert) à délétère (rouge). Ce tableau est général mais sert de support à la déclinaison de l'analyse de cette première partie à l'échelle du BSN.

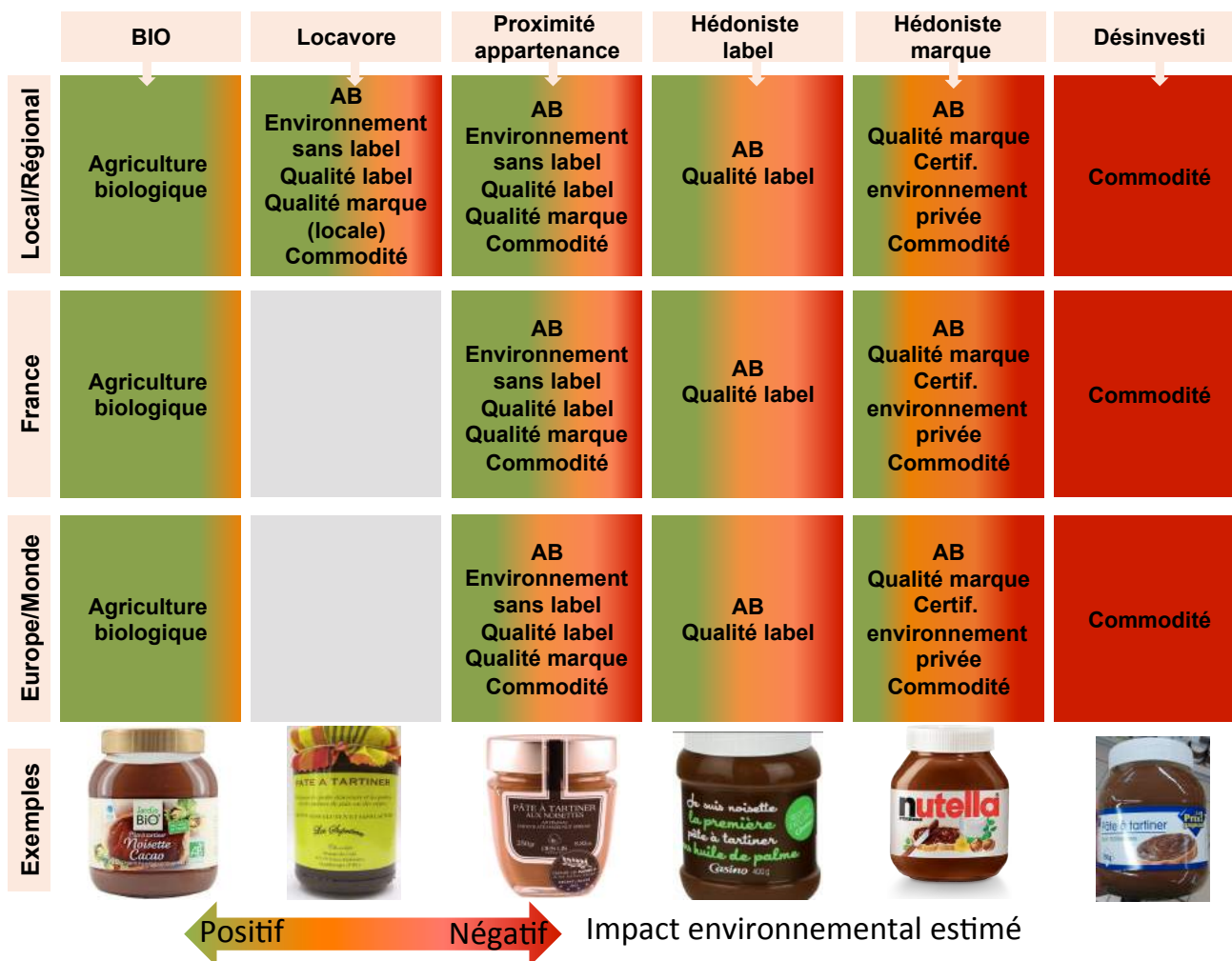


Figure 6. Logiques de production et impact environnemental des types de consommations

Le schéma ci-dessous propose une synthèse de correspondances entre les évolutions observables à l'échelle mondiale, européenne et nationale des contextes économiques, sociaux, démographiques, culturels et leur traduction en termes de système alimentaire et pratiques alimentaires en France et sur le BSN. Ce tableau intègre également les éléments extérieurs aux évolutions lentes qui ont contribué à impulser des changements économiques, d'attentes ou culturels dont l'impact a été significatif sur les systèmes alimentaires au cours de la période (crise économique, choc pétrolier, crises sanitaires, réglementations, innovations, etc).



## DÉCLINAISON SUR LE BSN : ÉVOLUTIONS SOCIALES ET MODES DE CONSOMMATION

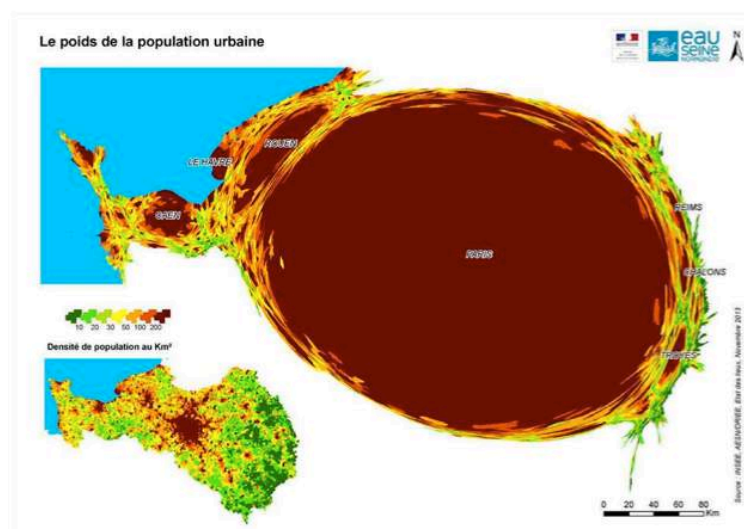
En raison de la disponibilité limitée des données accessibles à l'échelle du BSN, la territorialisation des pratiques alimentaires à la lumière des tendances nationales et des données locales, s'est faite de manière la plus pertinente possible sur la base de proxys disponibles. En effet, deux problématiques et limites méthodologiques se posent : celle de la disponibilité des données brutes à l'échelle du BSN d'une part et la déconnexion observée entre consommation et production sur le BSN, ainsi que le déterminisme économique, moindre dans les consommations. Toutefois, les caractéristiques démographiques et sociologiques (âge, taux d'activité, lieu de vie, études) étant corrélées à des modes de consommer, nous procédons dans un premier temps à la caractérisation du BSN dans ses aspects socioéconomiques et sociodémographiques, avant d'en présenter les évolutions de productions agricoles et de l'IAA d'une part et des consommations d'autre part, à travers des proxys<sup>12</sup>. Ainsi, nous procédons par superposition de couches d'analyses, avant d'en proposer une lecture territorialisée, complétée par la présentation de l'évolution paysagère de quelques sites représentatifs du BSN.

Nous cherchons donc à éclairer d'une part les déterminants qui accompagnent le développement d'une consommation plutôt déconnectée des territoires du BSN ; et d'autre part des pratiques et attentes en germe de changement qui accompagnent le redéploiement de consommations davantage territorialisées.

### LE CADRE SOCIOÉCONOMIQUE ET SOCIODÉMOGRAPHIQUE DU BSN

#### Un espace démographiquement et sociologiquement contrasté selon trois grands types d'ensembles

La répartition et la concentration de la population sur le BSN sont frappantes en ce que la population urbaine possède un poids sans commune mesure avec celui de la population rurale, sur une superficie bien moins étalée que les espaces ruraux. En raison de cette répartition de la population du BSN, les données qui vont suivre sont à mettre en perspective avec leur importance relativement à cette réalité de concentration de la population.



Carte 1. Anamorphose de la population du BSN, Agence de l'eau Seine-Normandie

<sup>12</sup> L'offre et la demande étant étroitement liées, nous nous basons sur les types de magasins maillant le territoire avec les offres alternatives et nous mettons en perspective les caractéristiques démographiques et de lieu de vie locales avec les observations faites au niveau national (étude du CREDOC et de l'OpinionWay). Par ailleurs, l'étude des valeurs et attentes à travers des indicateurs tels que la pratique des loisirs, les paysages, les aménités, etc, permet d'approcher des logiques de consommations, intégrant une attente locale.

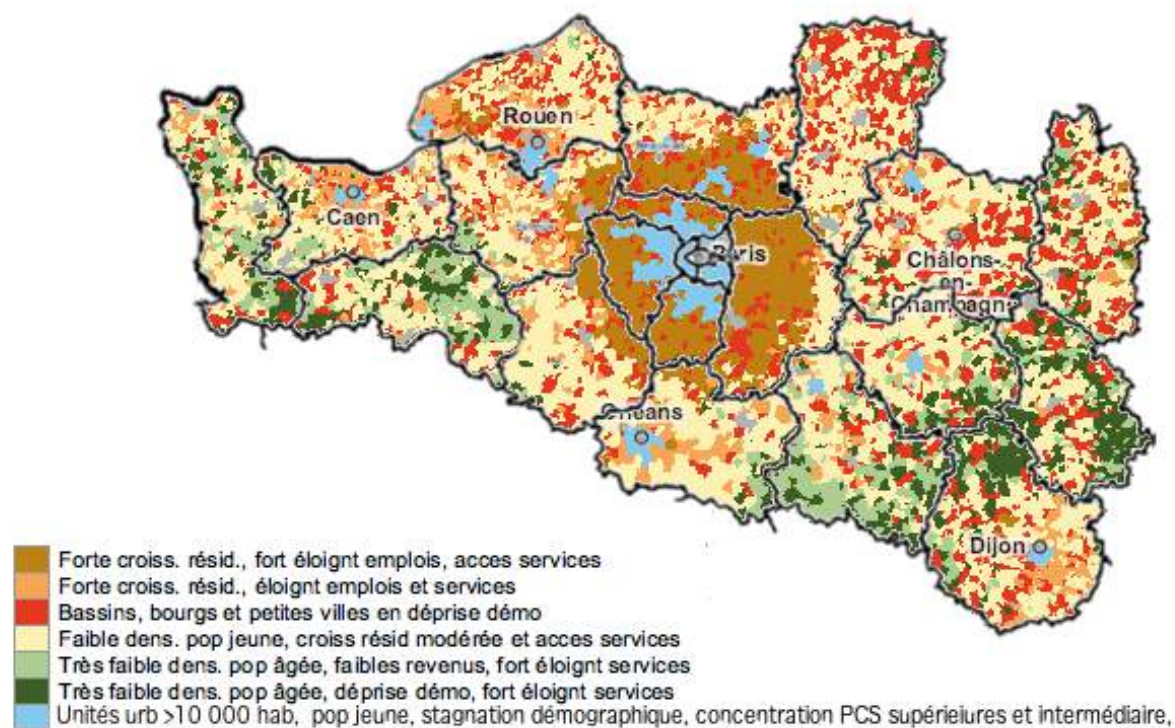
Sur le BSN, les zones urbaines, les bassins d'emploi, la surreprésentation des Professions et Catégories Socioprofessionnelles supérieures (ici les cadres et professions intellectuelles supérieures<sup>13</sup>), et d'une frange au niveau de vie plus élevé se chevauchent, car les centres urbains concentrent l'emploi, mais les centres villes se vident au profit d'une population de CSP+. Ainsi, les centres urbains sont généralement plus riches avec un niveau d'éducation et de revenus plus élevés. Par ailleurs, la frange des PCS supérieures à habiter les centres villes est généralement plus jeune, faisant baisser la structure d'âge des milieux urbains d'Ile de France, Rouen, mais aussi dans les villes secondaires (Caen, Beauvais, Compiègne, Laon, Fontainebleau, Orléans, Sens, Dijon, Chalon, Reims, Troyes, Evreux). Aussi, les centres villes concentrant l'offre universitaire et de formation supérieure, les étudiants tendent à habiter les centres villes, contribuant également à faire baisser la moyenne d'âge dans les milieux urbains. De manière générale, les centres villes se vident de leurs habitants, la disponibilité de l'emploi y est généralement plus élevée et la population étudiante s'y concentre et croit.

Les zones périurbaines ont une forte dynamique démographique, et celles concentrant beaucoup de PCS supérieures et intermédiaires se trouvent en Ile de France, et autour des principaux centres urbains. Les zones périurbaines sont de nature sociodémographique hétérogène puisque PCS supérieures et inférieures s'y retrouvent, d'âge variable, bien qu'il s'agit plus souvent de foyers avec enfants. Les zones périphériques des centres urbains, sont pour certaines pauvres concentrant une part importante de PCS inférieures. On les retrouve à la ceinture de Paris, des villes de l'Ile de France et des autres principaux centres urbains du BSN.

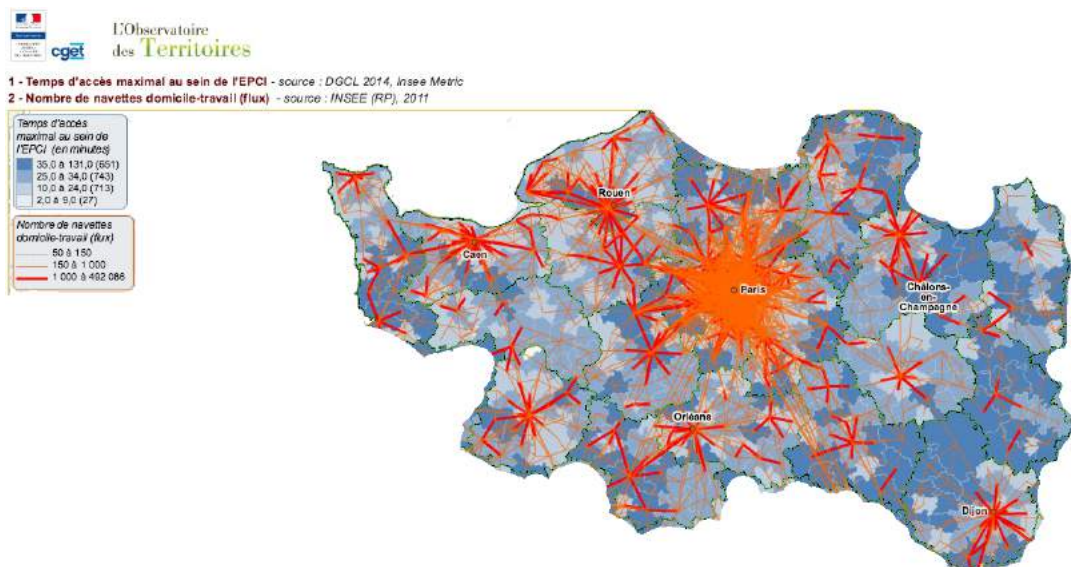
Par ailleurs, les espaces ruraux sont également assez différents démographiquement et socioéconomiquement : certains sont davantage ouvriers, tertiaires, agricoles ; d'autres peuvent être associés à des centres urbains dynamiques qui ont un rôle dynamisant sur le territoire. La ruralité se caractérise par la densité de population faible du territoire ainsi que de ses espaces artificialisés bas et de la prépondérance d'une utilisation agricole ou forestière des terres. Les caractéristiques des espaces ruraux se cumulent à une manière d'habiter le territoire propre à son aspect géographique et paysager, qui varie d'un territoire rural à l'autre. Ainsi, afin de différencier les espaces ruraux, nous retenons le critère de l'accessibilité au territoire (flux domicile/travail, temps d'accès aux services, équipements en transports en commun) afin de mesurer son dynamisme ou au contraire son isolement ou sa déprise (économique, démographique, sociale...). Cette carte permet d'identifier les territoires ruraux bénéficiant d'une offre de services plus maillée et des réseaux de transport plus développés, permettant un accès plus facile au territoire. Aussi, cet indicateur est corrélé au niveau de dynamisme économique du territoire, souvent en lien avec la démographie et l'attractivité générale.

---

<sup>13</sup> INSEE : La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Ici les PCS intermédiaires regroupent les professions intermédiaires, artisans commerçants et chefs d'entreprise et les PCS inférieures regroupent les ouvriers, ouvriers qualifiés et employés



Carte 2. Caractéristiques socioéconomiques et dynamisme démographique sur le BSN



Carte 3. Flux domicile/travail et temps de parcours pour l'accès aux services de base sur le BSN

Ainsi, au regard de ces différents types d'espaces, trois grands ensembles se distinguent sur le BSN : d'une part le centre du territoire (l'Île de France et le Sud de l'Oise), urbain et périurbain, bénéficiant d'un dynamisme économique, démographique (concentration de la démographie du BSN), socioéconomique et

d'une accessibilité aux services au-dessus de la moyenne du BSN et de la moyenne nationale. L'Ouest, majoritairement rural, est dynamique économiquement (représentation des PSC intermédiaires, des ouvriers qualifiés, du tertiaire et des PCS supérieures), démographiquement et dispose de pôles urbains dynamiques qui ont un effet d'entraînement positif sur le territoire. Le troisième espace est l'Est et le Sud du BSN, globalement en déprise démographique, disposant d'une mauvaise accessibilité au territoire, d'une surreprésentation des PCS inférieures à l'exception de quelques centres urbains, dont la dynamisation ne semble pas avoir d'effet d'entraînement sur les espaces ruraux.

### L'évolution de la structure économique du BSN suit la géographie sociodémographique

Figure 8. Indicateurs socioéconomiques du BSN

Indicateurs socioéconomiques	1960	2000s	2017
Population	15 560 000	16 000 000	20 089 000
Pauvreté (<50% du revenu médian)	-	12,5%	14,5%
Chômage	3,4%	-	12,9%
CSP+	8,80%	-	24,2%
CSP-	60%	-	43,20%
Agriculteurs	225 172	-	53 761

Dans le BSN, la population active passe de 4,26 millions de personnes en 1968 à 6,7 millions en 2013. Parmi les personnes en emploi, les PCS ayant connu la croissance la plus

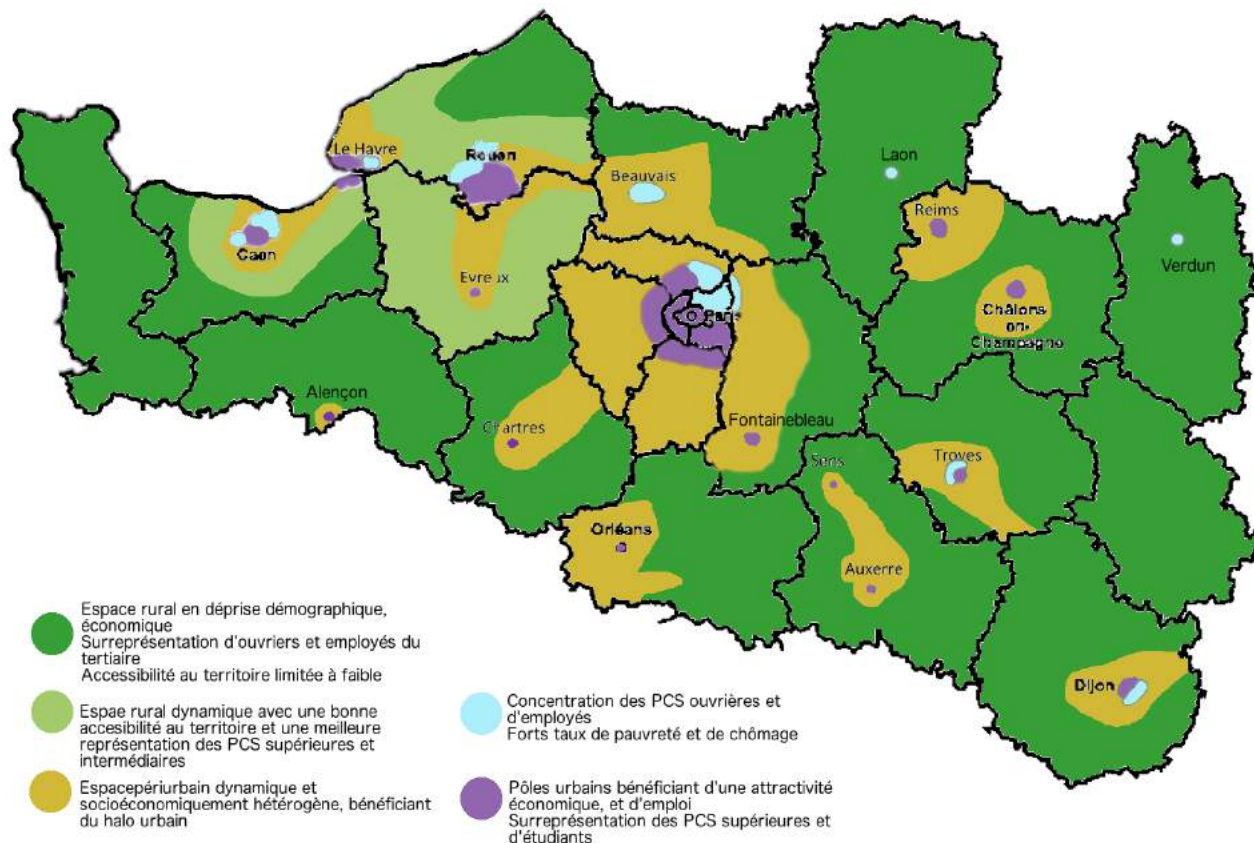
rapide sont les cadres et professions intermédiaires, s'inscrivant ainsi dans la tendance nationale et contribuant à la moyennisation du BSN. Le nombre de cadres est multiplié par 4 sur la période (soit 24,2% de la pop contre 8,5%), les professions intermédiaires connaissent une multiplication par 2.5, alors que les ouvriers enregistrent une baisse d'effectif dans l'emploi de 300 000 actifs, mais qui est compensée par le transfert vers la catégorie « employés » qui est multipliée par 1.5, représentant un total de 44% de la pop en 2013 contre 60% en 1968. Le niveau de vie augmente aussi puisque les revenus annuels augmentent entre +35% et +38% de 1995 à 2013. Cependant, le chômage augmente, dépassant la tendance nationale de 5 points en 1975 il passe à 12,9% en 2013 (contre 9,7% en France métropolitaine). La pauvreté a augmenté de 2pts entre 2006 et 2012. Le BSN est donc très contrasté en termes de niveau de vie et de leur répartition sur le territoire. Si le BSN se tertiarise et se moyennise via l'augmentation des PCS supérieures et intermédiaires ainsi que le remplacement numérique des ouvriers par des employés, la situation économique devient davantage précaire pour une frange importante de la population (en moyenne 10% de chômeurs et 14,3% de pauvres), faisant du BSN un territoire plus pauvre et précaire que le niveau national.

Si le BSN observe une évolution économique et sociodémographique similaire à ce qui a été présenté au niveau national, des spécificités territorialisées sont à souligner concernant les structures d'âge et l'évolution des PCS. En effet, l'hypothèse de zones très contrastées se confirme si l'on regroupe les cartes précédentes en une carte qui représenterait schématiquement le territoire.

La comparaison des cartes précédentes et données, permet de décomposer le BSN selon différents espaces : un centre dynamique plutôt jeune et urbain et autour duquel convergent tous les réseaux de transports et est compris dans l'IDF avec un rayon d'influence sur le sud de l'Oise. Les villes secondaires du BSN regroupent des caractéristiques similaires, mais les villes de l'Est du BSN sont plutôt des îlots déconnectés de l'IDF, contrairement à l'Ouest. Ainsi, l'Ouest est plus dynamique, plus jeune, plus touristique, et bénéficie d'une population plus qualifiée (CSP+, intermédiaires et ouvriers qualifiés) et plus jeune. Au regard de la partie Ouest du BSN, l'Est est moins peuplé, plus âgé, la population y est moins qualifiée, et l'influence urbaine moindre au regard de la connectivité des transports, l'accès aux services ou encore l'offre culturelle.

Enfin, ces différences socioéconomiques sont confirmées par l'étude des secteurs d'activités majeurs dans l'économie des territoires. Il apparaît ainsi que les villes et l'IDF concentre la demande de cadre du tertiaire et de l'IAA, alors que l'Est est resté très ouvrier à l'instar de la Manche et l'Orne. Enfin, le secteur tertiaire concentre une majorité de l'emploi sur les autres départements.

Diversité socioéconomique, sociodémographique et d'accessibilité des territoires du BSN



Carte 4. Typologie des espaces du BSN

## DES CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES SUR LE BSN DANS LA LIGNÉE DES ÉVOLUTIONS GLOBALES OBSERVÉES

### Le développement de consommations en zones commerciales périphériques vers des produits commodifiés ou de qualité standard

C'est dans le milieu des années 1950 que la seconde révolution commerciale<sup>14</sup> a eu lieu, avec le succès et le développement exponentiel d'une offre de biens de consommations, d'abord alimentaire puis diversifiée, en périphérie des villes. Les formes et lieux de distribution s'en sont alors trouvés transformés, passant d'un modèle d'artisanat, indépendant et de proximité à un transfert vers la périphérie sur un modèle commodifié dépendant des logiques des groupes de distribution. Jusque dans les années 1960, la priorité était donnée par les groupes de distribution et les politiques publiques, de préserver un relatif équilibre non concurrentiel entre les groupes de distribution qui s'établissaient en périphérie et les commerces de proximité indépendants du centre des villes. Le point de bascule concurrentiel s'est fait lorsque ces nouvelles zones commerciales ont diversifié leur offre en intégrant des biens de consommation non alimentaires (magasins de bricolage, de vêtements...) dont la particularité a été dès le départ, la pratique de prix plus bas que les commerces des centres villes. C'est dans le BSN, à Sainte Geneviève des Bois, que le premier hypermarché avec une galerie commerciale est né en France, en 1957. Depuis, la progression des GMS en zones commerciales a été exponentielle, suivant une implantation liée à la croissance démographique et la solvabilité locale, ainsi qu'à l'accessibilité des axes routiers. L'implantation des GMS suit donc les vallées et se concentrent autour des villes principales et secondaires. Toutefois, l'installation de zones commerciale se fait aussi en zones non urbanisées pour des raisons des coûts moindre, notamment foncier, et de mise aux normes, contribuant ainsi, avec les nouvelles mobilités, au changement de la notion de proximité qui n'est donc plus nécessairement géographique mais se mesure en temps. Ainsi, sur le BSN la répartition des GMS se fait très clairement selon trois zones géographiques. Tout d'abord l'IDF dont le nombre de magasins par rapport à la superficie du territoire est sans commune mesure avec le reste du BSN, mais également en termes de nombre de magasins par rapport à la population. Ensuite, la distinction se fait entre un Est, relativement vide, où l'accès à l'offre alimentaire est très éparse et se concentre autour de quelques villes, laissant des zones isolées, alors que l'ouest apparaît maillé de manière bien plus homogène, y compris dans les zones excentrées ou éloignées des axes routiers principaux, le nombre de GMS y est important.

Les années 1980 sont un tournant avec le dépassent des petits commerces de détail par les GMS qui détiennent alors 60% du marché alimentaire en 1995 contre 15% en 1970. Les sources de production et d'approvisionnement sont désormais mondiales ce que rendent possible les MIN et centrales d'achat et les moyens de transports. La mise en périphérie des zones commerciales, combinée à l'accroissement des écarts de revenus, de la paupérisation et de la pression foncière en ville, ont contribué au dépérissement commercial des centres villes, à l'exception de l'offre haut de gamme d'une part et les chaînes de la restauration rapide et plus récemment quelques enseignes d'habillement. Si les types de consommations alimentaires sont moins déterminés socioéconomiquement que dans le passé, cette baisse donne un rôle plus important aux variables démographiques (genre, âge, composition du foyer) et géographiques. En effet, saisir les types de consommation par le prisme des classes sociales est, en relatif, moins explicatif que par la géographie des lieux de consommation et de vie (géographie sociale). Alors qu'en 1980 les ouvriers mangeaient de la même manière à Paris ou à Rouen, aujourd'hui ce sont les conditions de vie dans les différents types de territoires (centres urbains, périurbains, ruraux) qui déterminent les modes de consommation. Les urbains des centres villes (comme lieu de vie et de travail) consomment dans les centres villes alors que les ruraux, les périurbains et les habitants des périphéries des cœurs de villes s'approvisionnent dans les complexes commerciaux périphériques ou ruraux que sont les centres commerciaux, les zones commerciales, les hypermarchés, les zones artisanales ou encore les récents multiplexes. Ainsi, en raison de la pression foncière en centre-ville, demeurent les enseignes de restauration rapide, qui cohabitent avec la restauration hors domicile de type restaurants, et les petites surfaces des groupes de distribution dont l'offre est de plus en plus de gamme et segmentée.

---

<sup>14</sup> Périodisation de l'urbanisme de René Péron, 2004

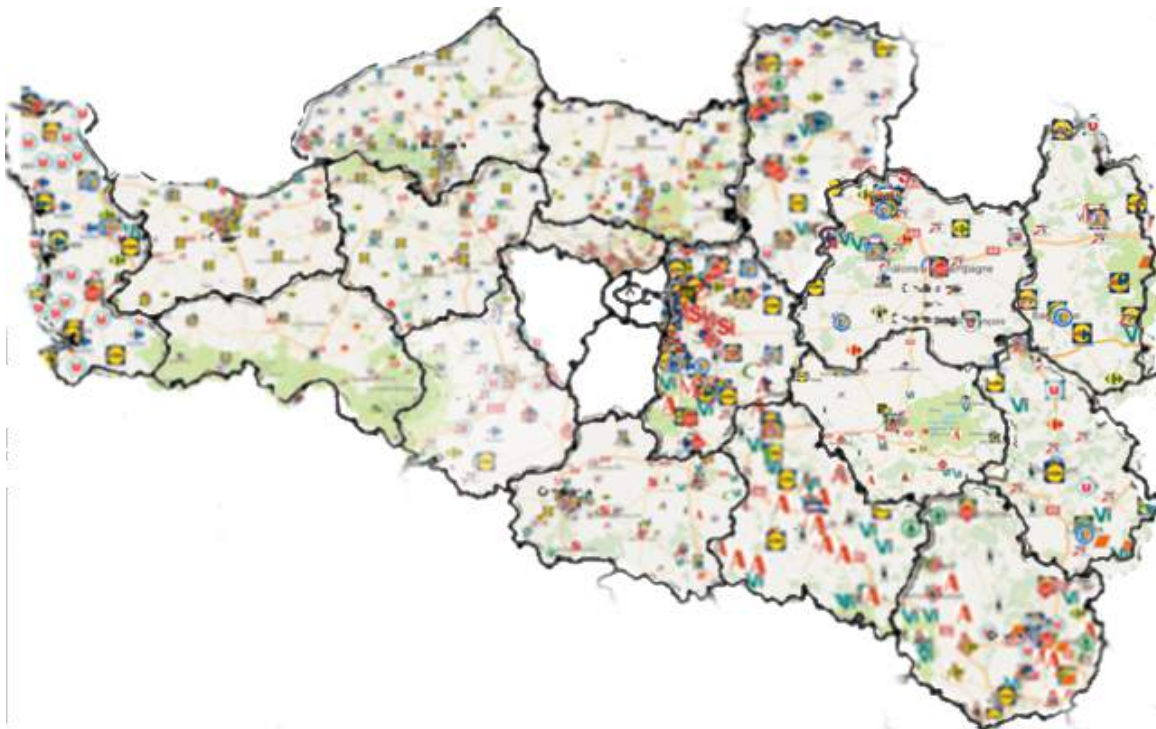
Afin de préciser les caractéristiques commerciales du BSN précédemment présentées, les travaux de Milhan Chaze<sup>15</sup> permettent de mettre en perspective les dynamiques commerciales et de distribution des grandes agglomérations à celles des petites villes, souvent moins étudiées et diverses. Ainsi, à l'instar des grandes villes on note un « renforcement de l'offre commerciale des petites villes et l'accroissement de la productivité de leurs établissements », c'est à dire une augmentation de la surface des magasins, souvent GMS, une augmentation des emplois mais une réduction du nombre de points de vente. Cependant, cette tendance est à nuancer puisque les dynamiques des petites villes sont diverses comme l'indique la typologie de Chaze<sup>16</sup>. En effet la « typologie commerciale des petites villes, (...) rejoint alors celle des dynamiques territoriales », laissant des espaces ruraux en déclin, vide de points de distribution. Par ailleurs, son étude relève quelques spécificités propres aux petites villes : les surfaces des GMS sont adaptées à la population couverte avec des plus petites dimensions, les centres villes des petites villes abritent moins de franchisés et donc plus d'indépendants.

Enfin, l'évolution de la distribution alimentaire de l'île de France en a changé en termes de logiques d'approvisionnement et d'offre après la seconde guerre mondiale. En effet, les évolutions démographiques (augmentation de la population et migrations) observables à l'échelle nationale mais aussi locale ont contribué à reconfigurer les sources et modes d'approvisionnement en passant d'une priorité axée sur la sécurité alimentaire de la ville de Paris à la réorientation de celle-ci à tous les pôles urbains alors en croissance démographique exponentielle. En effet, l'urbanisation a réduit la part de l'autoconsommation et des espaces de production disponibles autour des villes, qui ont vu leurs sources alimentaires locales disparaître et avec elles la figure du paysan, au profit d'une agriculture dont les échelles s'agrandissent. Aussi, la concentration de l'approvisionnement devient davantage nécessaire en termes de logistique à mesure que les volumes écoulés augmentent et que les sources d'approvisionnement s'internationalisent. Sur le marché de l'IDF, la grande distribution concentre et optimise la chaîne logistique et les Halles qui ne sont plus adaptées laissent place à la création du MIN de Rungis dont l'approvisionnement devient mondial à la fin des années 1980, ce qui contribue à offrir de nouveaux débouchés à la production agricole industrielle et ce qui renforce le mouvement de commodification. Il en va de même pour les centrales d'achat, dont la logique de concentration s'est développée et a contribué à renforcer l'intensification et l'industrialisation des exploitations et pratiques agricoles.

---

<sup>15</sup> Étude de cas de la région Centre-Est, Chaze établit des types de petites villes (2000-30000habitants) en fonction de leur couverture, dynamique commerciale et permanence de la clientèle.

<sup>16</sup> Pôles principaux d'encadrement commercial, pôles secondaire (diversifiés et élémentaires) d'encadrement commercial, villes touristiques (principales et secondaires)



Carte 5. Implantation des enseignes des 5 groupes de distribution: Carrefour, Leclerc, Intermarché, Système U, Auchan, Lilde, Leader Price, Vival, Simply, Casino, Franprix, G20, Spar

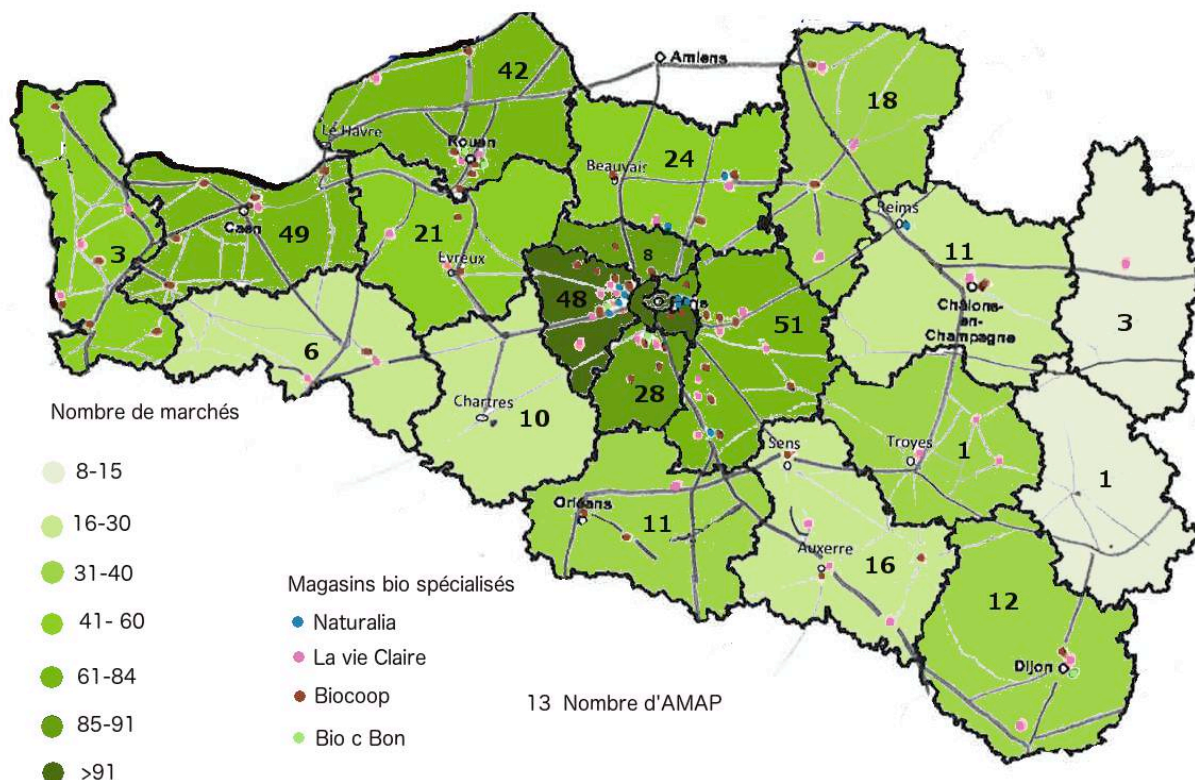
### L'accès aux offres alimentaires alternatives sur le BSN est contrasté

Dans un contexte général où les zones commerciales et la grande distribution sont majoritaires dans le maillage du territoire et en volumes de ventes, se constitue depuis les années 1960 en parallèle cette offre commodifiée et de la grande distribution, l'accès à des biens alimentaires ou des modes de distribution alternatifs. Dans les années 1960, en réaction au marché européen agricole qui est instauré, et au mouvement de standardisation en marche, des éleveurs Français souhaitent préserver leur particularisme et savoir-faire en créant le « Label rouge », garant d'une qualité supérieure face à la commodification. Dans le même temps, les principes de l'agriculture biologique se systématisent en 1972 avec un cahier des charges privé puis s'institutionnalise en France en 1980, et en 1991 dans l'UE pour le végétal et 1999 pour l'élevage, avec la création du « Label AB ». Le développement des labels de qualité et d'origine concerne les secteurs viticoles (Champagne, vins de Bourgogne) et fromagers. Ainsi le territoire du BSN comporte un grand nombre de labels, davantage destinés au marché extérieur et à la commercialisation en GMS, afin de garantir un cahier des charges dans un système de distribution où le producteur est anonyme, alors que la vente en direct via d'autres canaux ne nécessite pas nécessairement la labélisation, en raison de la relation de confiance instaurée entre le producteur et le consommateur. En ceci le développement des labels s'est fait sur le terreau d'une industrialisation et de l'anonymisation de la distribution. Dans les années 1990, d'autres modes de distributions et biens alimentaires émergent sur fond de croissance de conscience environnementale et sanitaire, par ailleurs nourrie par la multiplication des affaires alimentaires et qui s'exprime à travers la recherche de reconnexion entre production, distribution et consommation. Ainsi, deux grands types de distribution et offre nouvelles peuvent être identifiés depuis les années 2000 et répondant à des logiques de consommations sous-jacentes différentes.

Il y a d'une part le développement d'un type d'offre s'appuyant sur des cahiers des charges de l'Agriculture Biologique et d'autre part un type d'offre s'appuyant sur des exigences d'approvisionnement à proximité des lieux de distributions et dont les modes de production et distribution sont indépendants des grandes enseignes, respectueux du travail des producteurs et de l'environnement. Ces types d'offres se retrouvent sur le BSN dans certains magasins spécialisés bio, dans les AMAP depuis 2001 (démarche d'agriculture

biologique et paysanne), les réseaux de la Ruche qui dit Oui depuis 2011 (démarche locavore) ou encore dans les Biocoop (démarche locavore et biologique) depuis l'inauguration d'une plate-forme logistique en région parisienne en 2007. De 2010 à 2013 le nombre d'AMAP a augmenté partout sur le BSN, avec l'apparition pour la première fois dans certain département (Manche par exemple ou l'Aube). Les départements qui comptaient une croissance de plus de 10 nouvelles AMAP entre 2014 et 2015 étaient l'Île de France, le Calvados, la Seine Maritime, l'Oise, l'Yonne et l'Aisne.

#### Offres alimentaires alternatives aux GMS



Carte 6. Offre alimentaire alternative aux GMS, hors restauration hors domicile en 2015

A l'instar de la répartition des GMS, celle des offres alternatives est annexée à la répartition des dynamismes territoriaux précédemment exposés. Ainsi, le territoire du BSN est là encore contrasté entre l'IDF très bien maillé en offre aussi bien conventionnelle qu'alternative, un Ouest assez bien maillé également malgré une plus grande ruralité et enfin un Est relativement peu équipé des GMS et de points de ventes alternatifs. Cette géographie se retrouve également dans la consommation de produits issus de l'agriculture biologique, puisque l'Agence Bio a révélé en 2016 dans une enquête sur la consommation alimentaire biologique que le Bassin parisien Ouest, Est et l'IDF (=BSN) au cours des quatre dernières semaines, étaient respectivement de 69%, 52% et 69% des consommateurs d'AB contre une moyenne nationale de 65%. Quant aux consommateurs hebdomadaires le Bassin parisien ouest s'établit à 31%, le bassin parisien Est 22% et l'IDF 24%. Enfin, la consommation quotidienne concerne davantage l'IDF avec 11% de consommateurs quotidien contre 8,5% en moyenne sur le reste du BSN. Ces légères variations recourent le morcellement du dynamisme territoriale et commercial, notamment de l'offre alternative, précédemment souligné. Enfin, il est à noter qu'une large majorité des consommateurs du BSN s'approvisionnent en produits « AB » dans les GMS (88 %).

Si ces offres garantissent un certain respect de l'environnement et le soutien des productions locales, les magasins bio spécialisés adoptent parfois des logiques d'approvisionnement ni locales, ni alternatives à l'industrie agroalimentaire, puisque certains produits sont issus de surfaces agricoles intensives et de procédés de transformations industriels et intégrant des matières premières issues des quatre coins du

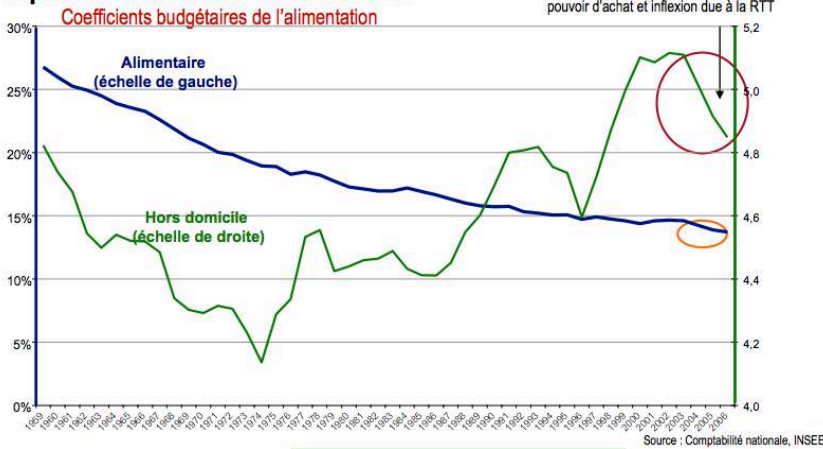
monde. Les externalités environnementales de telles offres sont donc questionnables et difficilement évaluable, révélant ainsi la diversité et les limites que recouvre la certification AB, bien que ses externalités demeurent moins délétères que les méthodes de production et transformation traditionnelles.

Cette carte ne revêt donc qu'une partie des offres qui viennent compléter les biens alimentaires commodifiés ou de marques aux impacts sanitaires et environnementaux délétères. Ce mouvement de retour vers un approvisionnement de proximité et de qualité sanitaire ou environnementale, s'observe également dans les groupes de distribution, qui dans un souci de maintien des parts de marché face à une tendance émergente qu'ils estiment croissante, choisissent de s'emparer de ce marché de niche en « hybridant » leur stratégie de communication, d'approvisionnement et de distribution.

On distingue plusieurs types d'hybridation, c'est à dire d'intégration de nouvelles composition ou communications s'identifiant à l'environnement, la santé ou à l'héritage gastronomique (ou terroir). L'hybridation peut donc concerner l'offre d'origine « AB », une offre de terroir, ou une offre mettant en avant l'aspect relatif à la santé du consommateur. Ces stratégies répondent aux tendances de consommations précédemment proposées. Aussi, cette offre de proximité se fait à travers l'utilisation de la sémantique de la naturalité et du terroir dans la promotion des offres alimentaires et parfois dans les cahiers des charges. Aussi, les linéaires des GMS augmentent chaque année leur chalandise de produits issus de l'Agriculture Biologique et ont même développé leurs propres marques ou distributeurs « AB », comme Monoprix qui a créé Naturalia et a été le premier à mettre en rayon une offre bio (à Paris) dans les années 2000. Casino crée le Meilleur d'Ici qui arrive à Paris en 2011 avec un étiquetage adapté à la capitale, ou plus ancien, Carrefour crée « Reflets de France » en 1996, Leclerc « nos régions ont du talent » en 1999. Cette tendance à la reterritorialisation et reconnexion à l'alimentation, à travers la sémantique du terroir et régionaliste s'invite même dans des enseignes de hard-discount pour contrecarrer leur chute et réhumaniser leur image avec notamment la création en 2013 de la marque « Saveurs de nos régions » par Lidl France. De la même manière, les marques nationales font de plus en plus appel à la sémantique de la « localité », « produits français », « régional », tout en intégrant dans le même temps la distribution de produits « AB ». Si ces mouvements de naturalité, environnement, et terroir ne sont pas exclusifs et peuvent se combiner, il n'en demeure pas moins qu'ils s'inscrivent dans une logique industrielle d'hybridation via l'adaptions des stratégies d'approvisionnement (local) ou de distribution (mise en place de linéaires ou magasins spécifiques). Cette hybridation peut se manifester de deux manières : soit en répondant directement à la demande en accordant plus de place à des produits respectueux de l'environnement ; soit en n'y répondant que partiellement, par des allégations essentiellement d'ordre marketing.

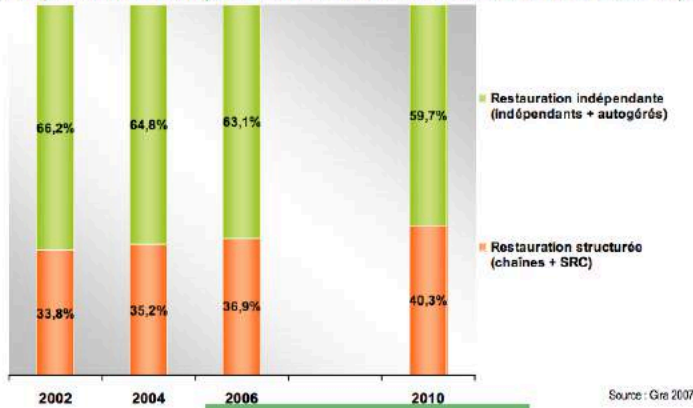
## Une restauration hors domicile en mutation depuis les années 1960

### Des arbitrages consommateurs en défaveur de la restauration depuis le début des années 2000

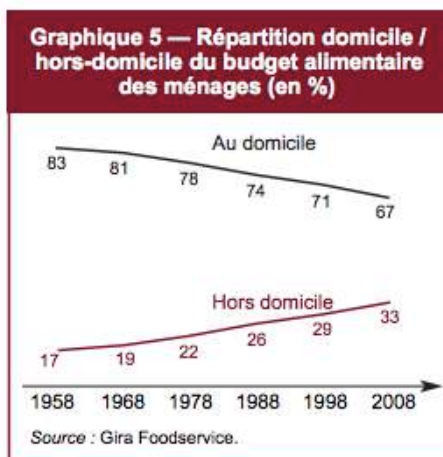


### L'activité de la restauration structurée progresse régulièrement aux dépens de la restauration indépendante

Évolution de la répartition du nombre de prestations servies restauration structurée et restauration indépendante



L'évolution des modes de vie liée à la compression du temps disponible et de l'activité des femmes dans les foyers, a contribué à une évolution des produits alimentaires consommés mais aussi des lieux de consommation. Ainsi, la restauration hors domicile a connu des transformations importantes depuis les années 1960.

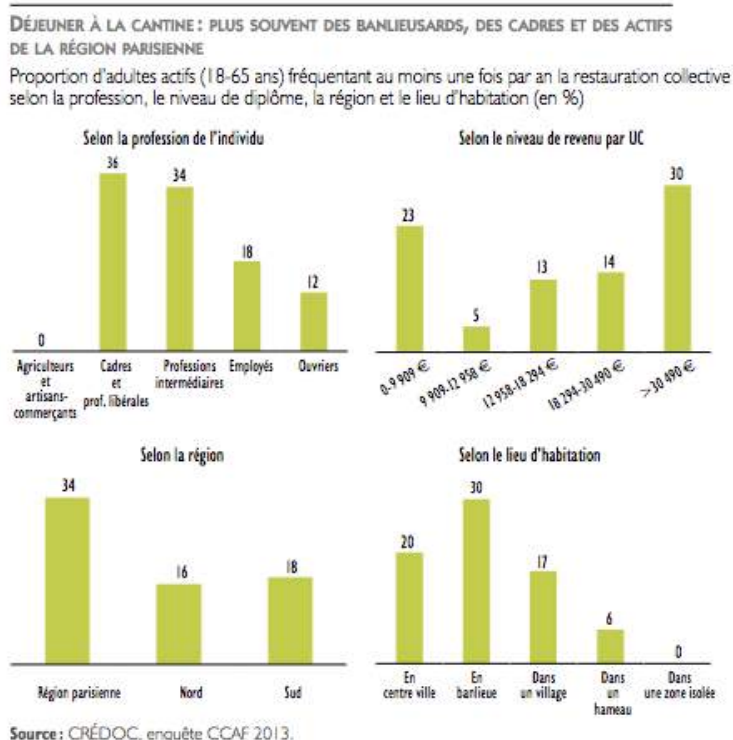


Depuis les années 1960, si le budget alimentaire des ménages n'a cessé de diminuer en raison de la baisse des coûts des produits alimentaires mais aussi de l'apparition de nouvelles formes de consommations et de biens consommés, la part de la consommation alimentaire hors domicile a régulièrement augmenté. Cela est dû à la compression du temps disponible qui augmente le nombre de repas pris à l'extérieur, ce qui corrobore avec la quantité croissante de plats préparés consommés depuis les années 1960.

Par ailleurs, l'augmentation de la part du budget hors domicile dans la consommation alimentaire est également à attribuer à l'augmentation des prix pratiqués dans la restauration hors domicile, qui s'ajoute à la fréquence de ces repas. En effet, les prix de la RHD ont selon l'INSEE augmenté de 5,9% par an

depuis les années 1960, contre 4% pour les biens consommés au domicile. Dans le même temps, la consommation au domicile a augmenté en volume plus rapidement que la RHD. Cette augmentation de la

RHD, bien que moindre en fréquence et en volume (aujourd’hui les Français prennent en moyenne un repas sur sept en RHD), cache des disparités de type de consommation et de lieu de consommation, ce qui est encore plus vrai depuis l’explosion de la livraison à domicile de la RHD. La RHD est donc conjoncturellement très variable et a structurellement évolué selon les changements de mode de vie. Ainsi, les Français consomment structurellement moins en débit de boissons (-2% par an sur la période) mais plus en restaurant et cantines (+1,6% par an) selon l’INSEE. Aujourd’hui la consommation hors domicile se fait à 40% en restauration collective, pour 43% en restauration dite commerciale, le reste étant alloué à la restauration à emporter et « sur le pouce ». En fréquentation la restauration rapide et nomade est croissant bien qu’elle ne se reflète pas particulièrement dans le budget alloué dans la mesure où le ticket moyen pour un repas diminue est passé de 17euros à 10,58euros depuis les années 1980<sup>17</sup>. Toutefois, la RHD étant très élastique, elle varie beaucoup selon la conjoncture et la crise économique de 2008 a eu un impact sur la RHD. Ainsi, selon une étude du CREDOC, la part des Français mangeant au moins une fois par mois en restauration collective (cantine ou restaurant d’entreprise) est passée entre 2010 et 2013 de 26% à 20%, alors que les actifs déclarent manger d’avantage sur leur lieu de travail, mais des repas provenant de la restauration rapide bon marché ou de prêt-à-manger (boulangeries, repas de la maison, plats préparés...). La diversification de l’offre et sa multiplication contribue également à répondre à des demandes segmentées et variées selon les consommateurs. En matière de restauration collective l’offre conditionne beaucoup plus la consommation comme les chiffres de la fréquentation le montrent. Ainsi, les PCS supérieures fréquentent plus les restaurants d’entreprise car l’offre s’adresse souvent davantage à cette catégorie de salariés qu’aux employés et ouvriers par exemple, et les restaurants d’entreprises autour desquelles l’offre de RHD est faible sont plus fréquentés. Les deux diagrammes suivant donnent une indication très intéressante sur la fréquentation des restaurants d’entreprise.



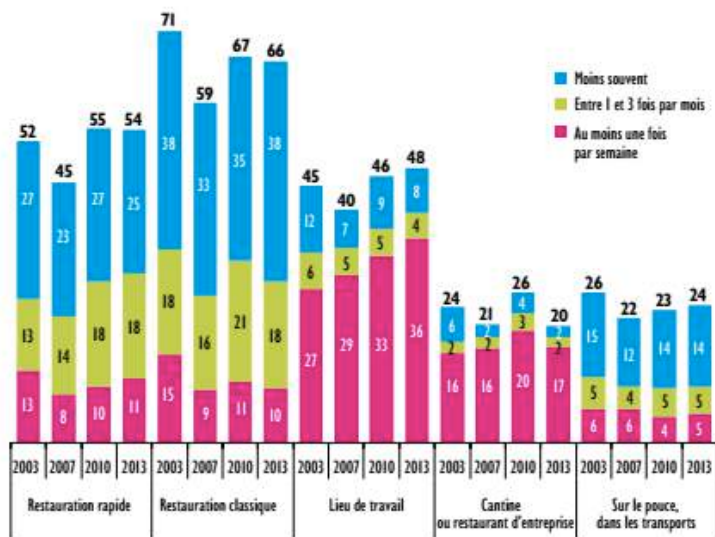
Les données ci-dessus montrent que la fréquentation des cantines et restaurants d’entreprise est conditionnée par le niveau de vie de manière significative puisque les personnes disposant de revenus plus modestes ont la cantine d’entreprise plus présente dans leurs habitudes d’alimentation, de même pour les

<sup>17</sup> L’évolution de l’alimentation en France, étude de Céline Laisney du Centre d’études et de prospective du Ministère de l’Agriculture, de l’Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité, 2012

revenus les plus élevés. La profession est davantage discriminante puisque les bénéficiaires sont avant tout cadres, et de professions intermédiaires pour 70% des actifs fréquentant régulièrement les cantines. Enfin, il s'agit d'une pratique plus urbaine que rurale. Le CREDOC souligne enfin des répartitions de lieux de consommation changeantes, avec notamment un transfert vers la RHD rapide sur le lieu de travail depuis 2010.

**RESTAURATION RAPIDE ET DÉJEUNER SUR LE POSTE DE TRAVAIL CONCURRENTE DE PLUS EN PLUS LES CANTINES D'ENTREPRISE**

Évolution de la fréquentation des lieux de déjeuners chez les actifs occupés  
Pour les lieux que je vais vous citer, tous les combien y déjeunez-vous? (en %)



Base : 898 actifs occupés de 18-65 ans en 2004 ; 1 151 en 2007 ; 584 en 2010 ; 907 en 2013.  
Source : CREDOC, enquêtes CCAF 2004, 2007, 2010 et 2013.

Concernant la restauration commerciale, la fréquentation des restaurants classiques étant très dépendante du pouvoir d'achat, ce lieu tend à être une variable d'ajustement et est socialement marqué. Aussi, la RHD est soumise à des pressions économiques qui ont contribué au développement d'une offre bon marché, de plus en plus rapide et à la carte, adaptée à des budgets variés et des attentes diverses. Ainsi, les modes de consommer (à emporter, type de contenant, livraison, concept store...) et les types de consommations (à la carte, équilibré, fastfood, cuisine du monde, végétarien, frais ...) se sont multipliés prenant des parts de marché aux cantines. Aussi, selon Gira Foodservice la fréquentation de la restauration indépendante a diminué de -3,3% entre 2006 et 2011 contre une augmentation de la fréquentation des enseignes franchisées

+23,9% sur la même période, où la restauration rapide est importante. A titre d'illustration, selon le recensement de l'INSEE de 2012, il y avait en France 159 124 entreprises de la restauration en France dont 92 103 restaurants traditionnels (+2% entre 2009 et 2012), 38 299 de la restauration rapide (+15% entre 2009 et 2012) et 28 722 débits de boissons (-6%). Outre l'augmentation de la demande d'une RHD franchisée, l'explication de l'augmentation du nombre d'enseignes franchisées est le résultat de l'augmentation de pression foncière dans les villes qui contribue à dualiser l'offre de RHD entre des restaurants classiques à destination des populations les plus solvables d'une part et la restauration rapide franchisée qui aussi en mesure de s'implanter en centre ville. L'offre intermédiaire est ainsi moins représentée.

Enfin, la RHD est également concernée par le développement de nouvelles tendances de consommation contribuant à la segmentation de l'offre en RHD également et à l'apparition d'offres alternatives y compris dans la RHD. Ainsi, sur le +BSN, selon les chiffres de l'Agence Bio, l'intégration de produits issus de l'agriculture biologique dans l'offre RHD est plébiscitée comme le montre le tableau suivant

Je suis intéressé de voir l'offre AB augmenter :	IDF	Bassin Parisien Est	Bassin Parisien Ouest	National
Restaurant	81%	75%	79%	79%
Hopitaux	75%	68%	75%	75%
Maisons de retraite	76%	73%	75%	74%
Centres de vacances	71%	74%	73%	71%
Restauration rapide/à emporter	69%	69%	67%	65%

Cette attente d'offre alternative dans la RHD est aussi vraie pour la restauration collective en cantine scolaire notamment, puisque plus de 85% des français souhaiteraient voir l'intégration de produits issus de l'AB. Sur le BSN, nombre de collectivités ont répondu à cette attente qui se combine à l'attente d'un approvisionnement plus local. A titre d'exemple, de la Seine Maritime depuis 2015, pour répondre à une double demande paysanne et citoyenne, le département a mis en place une plateforme de mise en relation de paysans et de restaurations collectives, *Agrilocal76*. La collectivité estime que 70% de la restauration scolaire trouve une source d'approvisionnement très locale. A l'instar de ce département, la région Normandie, ses départements et communes sont globalement engagée de manière très nette dans la mise en place d'approvisionnements locaux en produits frais (viande, charcuterie, légumes, produits laitiers...) pour la restauration collective publique. D'autres territoires du BSN ont su soutenir une volonté à la fois citoyenne de la part des consommateurs, mais aussi paysanne de la part des producteurs, pour développer et organiser la mise en place de circuits courts et d'approvisionnement local, répondant ainsi au besoin de reconnexion avec l'alimentation<sup>18</sup>.

## ÉVOLUTIONS DES PRODUCTIONS AGRICOLES ET DES IAA DU BSN

### L'évolution de l'agriculture du BSN vers une commodification

Après la Guerre, avec l'urbanisation et les migrations, le besoin en approvisionnement du BSN est devenu plus grand et s'est davantage dispersé sur le territoire. L'adaptation à la demande passe alors par la professionnalisation du secteur, le remembrement, puis se fait par le développement de la grande distribution, de l'approvisionnement hors territoire régional et national, et la mise en place de centrales d'achat régionales qui permettent une rationalisation des transactions et donc une baisse des prix. Cela contribue à la fois à l'augmentation des rendements, des volumes produits tout au long de la période et à la déconnexion de plus en plus importante entre les logiques de productions du BSN et les consommations observées, dont la lecture peut se faire de manière indépendante aujourd'hui.

En effet, l'évolution des orientations de la PAC depuis les années 1960 ont changé les orientations culturelles, puisque le remembrement a contribué à l'augmentation de la taille des parcelles, permettant avec les investissements en capital technique et les subventions de la PAC, l'augmentation des économies d'échelles, alimentant ainsi le mouvement de spécialisation de l'agriculture du bassin, qui a fait du BSN le grenier à grain (céréales et oléoprotéagineux) de l'Europe, ainsi que son principal bassin sucrier et agroindustriel (e.g. pomme-de-terre, vigne, lait). Par conséquent, ce mouvement de spécialisation et intensification à des fins d'exportation hors du BSN, a mené à l'abandon de la complémentarité animale/végétale et une baisse des surfaces fourragères et des prairies permanentes en raison de l'intensification de l'élevage laitier, déséquilibrant ainsi le système polyculture-élevage initial encore observable dans les années 1960, et compensé de manière croissante par l'emploi d'intrants. Au sein d'un secteur de l'élevage en recul, on note le développement de modes de production lait et viande de plus en plus spécialisé au détriment d'une mixité de production.

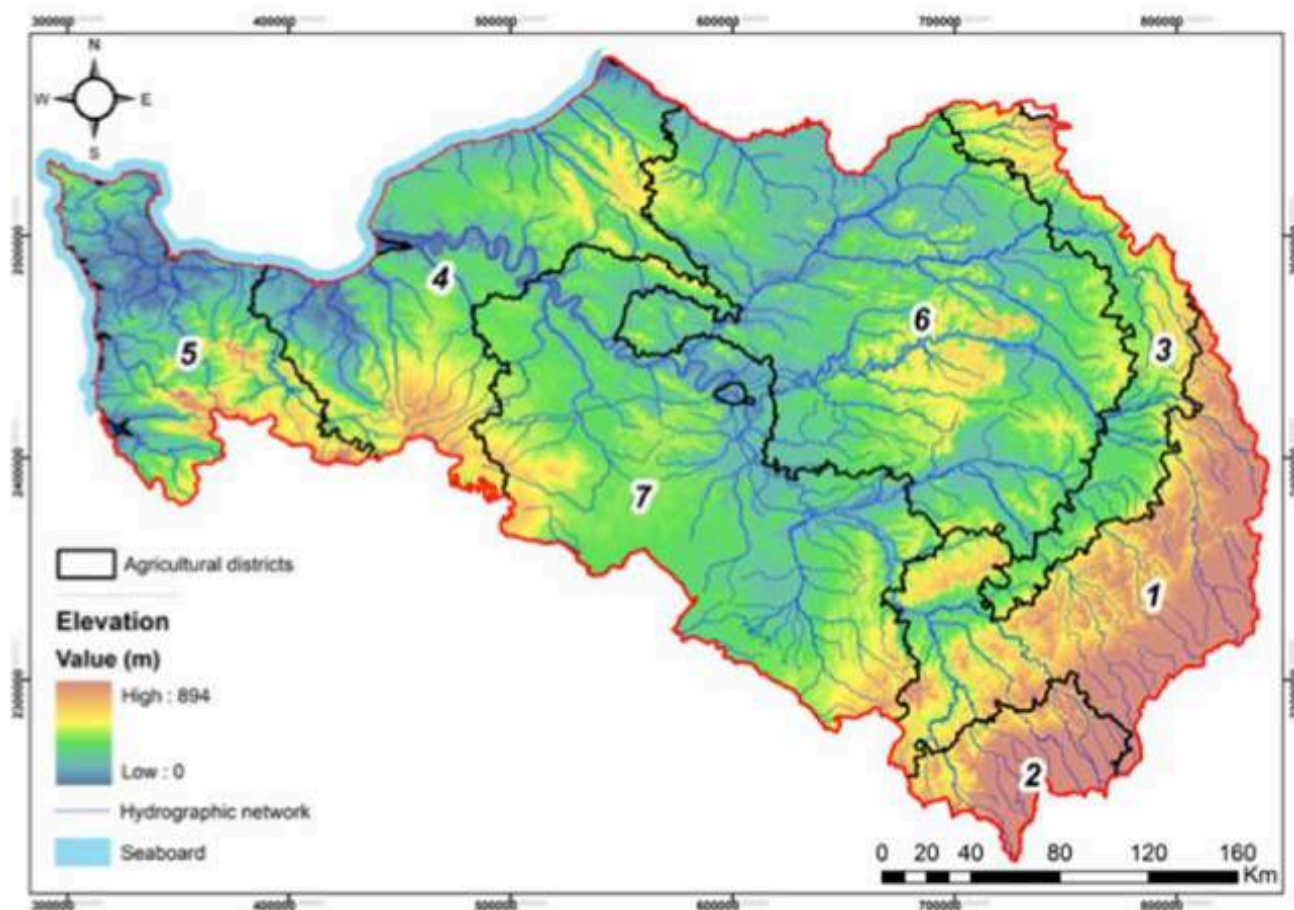
Spatialement, les différentes évolutions se sont faites selon les caractéristiques pédoclimatiques et agronomique des sept régions identifiées par l'INRA Mirecourt (Figure 10). Sur les plateaux calcaires (1) la polyculture et le polyélevage ont été remplacés par la culture de céréales et oléoprotéagineux<sup>19</sup> de grande échelle alors que le Morvan (2) s'est spécialisé en bovin viande. En Champagne, deux orientations différentes s'observent. En Champagne humide (3), l'élevage a évolué vers des systèmes de polyculture et polyélevage avant de basculer complètement vers la culture céréalière à l'exception du nord du territoire qui

---

<sup>18</sup> <http://www.jeconsommelocaldanslaube.fr/producteurs/>; <http://www.terredeliens-iledefrance.org/le-pole-abiosol/>;  
<http://www.terre-eure-et-loir.fr/la-marque/>; [http://www.aisne-produitslocaux.fr/modules/acheter/index.php?id=5](http://www.aisne-produitslocaux.fr/modules/acheter/index.php?id=5;);  
[http://www.oise-produitslocaux.fr/modules/vendre/index.php?id=2](http://www.oise-produitslocaux.fr/modules/vendre/index.php?id=2;); <http://www.paysbarrois.com/les-actions-sur-le-territoire/valorisation-des-ressources-locales/circuits-courts-de-production-alimentaire>

<sup>19</sup> Rotation colza, blé, orge

a encore des prairies. En revanche, la Champagne crayeuse et la Picardie (6) ont maintenu leur orientation historique en culture industrielle, notamment en betterave. Si les bocages Normands (5) sont passés de l'élevage laitier traditionnel à l'élevage laitier intensif complété par système naisseur et viande, la Haute Normandie (4) a relativement peu vu son orientation évoluer avec un maillage qui demeure diversifié entre les OTEX et au sein même de celles-ci. Enfin, le sud du bassin Parisien a vu l'intensification céréalière et le remplacement du maïs grain par le colza sous l'influence de la PAC, avec cependant quelques îlots de diversification, notamment sucrière.



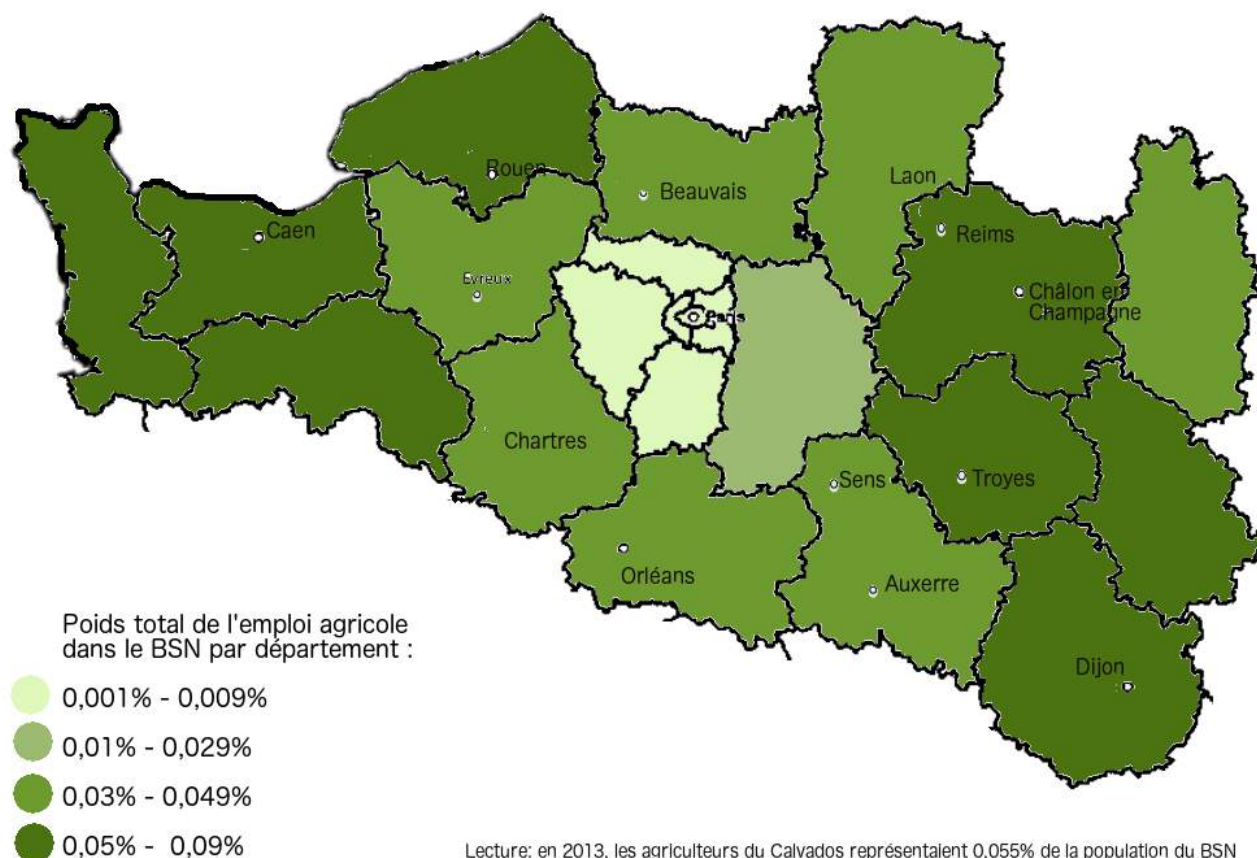
Carte 7. Le BSN par Grandes Régions Agricoles (GRA), Blandine Arvis

L'intensification des pratiques et l'abandon de la recherche d'un équilibre entre production animale et végétale ont eu et continue d'avoir un impact sur l'évolution de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du BSN. Ainsi, l'exploitation céréalière industrielle en milieu karstique (1) a pour conséquence l'écoulement et l'infiltration des résidus d'intrants dans les eaux de surface et souterraines alors que les plateaux calcaires se trouvent en amont du bassin. Le Morvan (2) et le bocage Normand (5) en raison de leur hydrographie dense sont exposés aux affluents de l'élevage, source de pollution des eaux superficielles et des milieux, alors que la Haute Normandie, dont les sols ne sont pas imperméables voit ses captages potentiellement pollués en plus des eaux superficielles. La région Champenoise (3 et 6) a la particularité d'avoir un sol imperméable protégeant ainsi les eaux souterraines mais les pratiques agricoles intensives exposent les eaux de surfaces en raison de l'érosion des sols, et des ruissèlements. Enfin, la Beauce est la région la plus exposée aux pollutions souterraines en raison d'un sol très perméable et d'une activité industrielle aux pratiques intensives qui en fait une des régions dont les eaux sont les plus polluées.

Aujourd'hui, si le secteur agricole recouvre des caractéristiques variées comme cela a été souligné plus haut, il en va de même pour son poids économique qui dépendant de la valeur ajoutée inhérente à chaque filière mais aussi de l'évolution de l'agriculture dans chaque territoire et de leurs niveaux de spécialisation et

industrialisation. Ainsi, les départements les plus agricoles au regard de la population active d'agriculteurs sont : le Calvados, la Manche, la Marne, la Seine Maritime, l'Aube et l'Orne, qui représentent 50% de la CSP des agriculteurs du BSN. Quant aux départements qui ont vécu une chute de la population agricole moins vertigineuse sont : l'Yonne, l'Aube, la Marne, Paris, les Hauts de Seine, la Meuse, l'Aisne, l'Oise et l'Eure et Loir. Aussi, la valeur ajoutée de la branche agriculture (hors part de l'industrie alimentaire) est la plus élevée dans les régions très agricoles et industrielles comme en Picardie (3,6%) et Bourgogne (4,5%) ou ayant un type de production très valorisable comme en Champagne-Ardenne (9%) ou en Normandie (2,3%).

Emploi agricole du BSN



Carte 8. Emploi agricole du BSN

### Deux logiques d'implantation des IAA sur le BSN qui dessinent des réalités territoriales contrastées

Sur le BSN, les IAA se sont développées de manière variable avec un poids économique mais aussi sociétal divers d'un territoire et d'une branche à l'autre. Les IAA, autant que les agricultures revêtent des réalités très contrastées à l'échelle du BSN tant en termes de répartition que de type de production<sup>20</sup>.

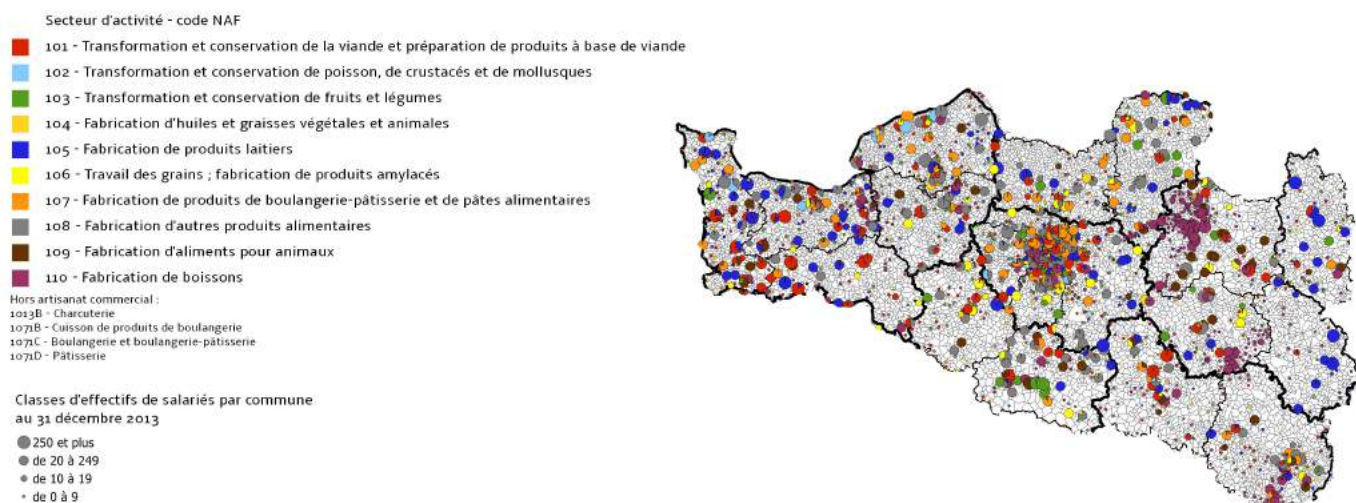
En 2013 sur le BSN, les IAA représentent 1,26% des emplois avec une concentration plus grande en Normandie, Picardie, Champagne Ardennes et Bourgogne. L'orientation agricole et donc la production sur le BSN contribue à alimenter nombre des sites des IAA, qui représentent 3911 établissements de l'IAA dans les régions du BSN pour un effectif salarié de 137 824 emplois.

Toutefois, la concentration de l'emploi se fait sur des logiques très différentes sur le BSN selon des orientations plutôt de services (dans les principaux pôles urbains) ou productrices (davantage en milieu rural selon les bassins de production et de desserte. Ainsi se dessine une réalité socioéconomique totalement différente entre une concentration de d'emploi industriel, une centralisation des cadres dans les pôles stratégiques, des regroupements scientifiques et d'ingénierie autour des technopoles ou du maillage

<sup>20</sup> (Rastouin 2015)

d'entreprises artisanales sur le territoire. Comme le suggère la carte suivante, la concentration de l'emploi IAA observée en région parisienne et à Paris s'explique par la présence des sièges du secteur agroalimentaire (syndicats, industries, groupements d'intérêts...) et la forte représentation de l'industrie boulangère est à indexer sur la démographie. Outre le rôle central décisionnel francilien, d'autres pôles urbains ont des fonctions stratégiques ou logistiques car ils se situent à proximité des sites de production et sur des carrefours de transport, comme à Compiègne, Rouen, Caen ou Auxerre. Enfin, la présence de technopole comme à Dijon crée une dynamique qui attire des PCS supérieures du secteur agroindustriel, alors que les sites de transformation et conditionnement s'implantent à proximité des sites de production, coopératives, centrales d'achat et réseaux de transport, pour des questions de logistique. Ce dernier point explique la présence d'industries différenciées d'un territoire à l'autre, illustrant les mouvements de concentration, de spécialisation et d'optimisation logistique (transports) des IAA. La répartition en masse salariale se fait de la manière suivante sur le BSN, et donne des informations significatives sur l'importance économique et le type d'IAA sur le territoire.

## L'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES EN 2013



Carte 9. Concentration de l'emploi par type d'IAA et nombre d'emploi

Concernant la concentration des emplois des IAA, à l'Est du BSN on note une très nette polarisation de l'industrie vinicole en Marne et dans l'Aube ainsi qu'au Sud de la Côte d'Or. Il y a également une ceinture laitière et fromagère à l'extrême Est dans la Meuse et la Haute Marne. Quant aux industries de transformation des fruits et légumes il y a une forte densité d'emplois autour d'Orléans, mais aussi de Laon alors que les industriels de la viande sont plutôt autour d'Auxerre. Par ailleurs, la comparaison de la carte de l'emploi à celle de l'implantation des IAA et des bassins de production, il y a une très forte correspondance avec les orientations agricoles des territoires qui en explique la localisation, mais les réseaux routiers, ferrés et fluviaux en ont conditionné une implantation historique bien précise le long de ces axes. L'Ouest du BSN est quant à lui beaucoup moins marqué en termes d'orientation des IAA, avec des emplois plus mixtes et une répartition plus homogène sur le territoire ce qui corrobore l'observation faite d'un territoire plus maillé par les réseaux de transport (qui explique l'implantation des sites de production) et la répartition de la population (qui explique la répartition des emplois en masse salariale).

Cette dernière observation permet de souligner une deuxième lecture de cette carte : celle de l'artisanat. En effet, deux strates se chevauchent, celle des bassins d'emploi industriels matérialisés par le nombre d'emplois supérieurs à 20 salariés et les unités de production inférieures à 20 salariés qui donne donc une lecture de l'artisanat sur le BSN. À ce titre, l'Est comporte d'une part des pôles d'emploi, des zones

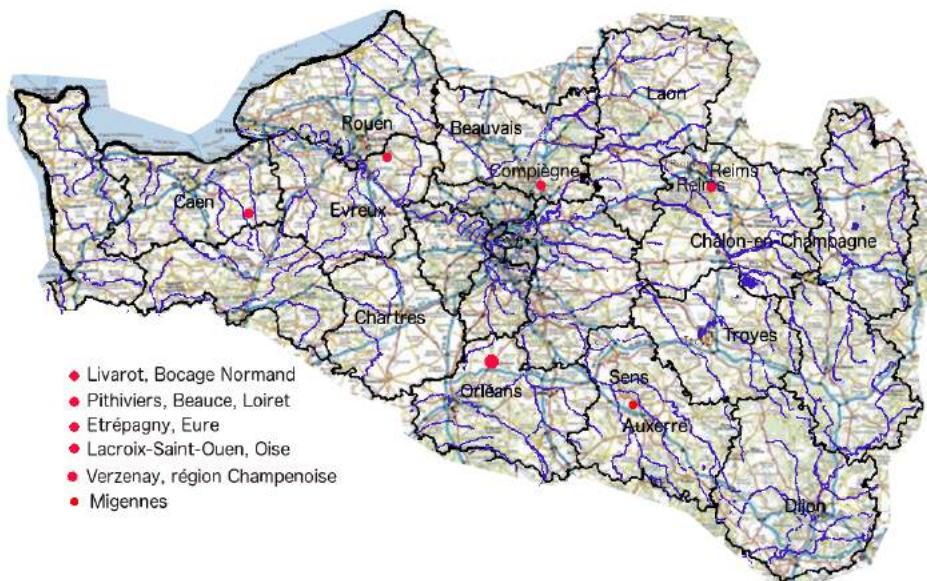
entièrement vides d'IAA et quelques territoires maillés de petites unités. A l'inverse, l'Ouest est un entrelacs de pôles d'emplois nourrissant des grosses unités et de petites entreprises de l'IAA. Ainsi, des formes d'artisanat subsistent sur le BSN, dans les secteurs de la boucherie, de la boulangerie, la pâtisserie, le maraîchage, la fromagerie, des spiritueux (champagne, cidre, bière, vin), de la crèmerie ou encore de la restauration. Ces petites et moyennes unités artisanales participent à l'activité de l'industrie agroalimentaire, via leur activité propre et via des contrats avec des plus grands groupes qui leur sous-traite des productions standardisées, haut de gamme ou répondant à des labels et certifications (provenance, AB, premium, etc.). À cette activité de production s'adjoint une activité de logistique et de conditionnement. Ainsi, les chaînes de la transformation et du conditionnement s'hybrident également qu'elles soient celles de groupes ou indépendantes, en ce qu'elles proposent d'adapter leurs *process* (de la première à la troisième transformation) à des commandes d'un nouveau type répondant à une demande de plus en plus segmentée et incluant des critères de traçabilité et d'éthique (scandales de la viande chevaline ou des abattoirs), de préoccupations environnementales et de santé (matières premières bio, sans additifs) ou encore de retour vers les goûts d'antan (recettes artisanales, peu transformées, sans substituts).

Enfin, si les implantations des IAA trouvent leur origine, plus ou moins récente, dans la proximité avec l'amont, c'est à dire la force de production des matières premières, ou que l'explication est plutôt celle de la logistique et des transports, certaines implantations trouvent leur origine dans la proximité avec l'aval, c'est-à-dire avec les bassins de population et donc de consommation. Toutefois, l'analyse de la vie type d'un bien de consommation alimentaire du bassin de la Seine permet de constater que si le lien entre source de production et opportunité logistique (transport, proximité aux centres administratifs, clusters, force de travail....) sont un réel déterminant dans l'explication de l'implantation des IAA, celle de la proximité aux bassins de consommations ne semble plus si évident en raison d'une déconnexion qui s'opère depuis les années 1960 et les débuts de l'industrialisation agricole et agroalimentaire, entre production territorialisée et type de consommation observée sur un territoire. Or, si quelques produits consommés sont issus de l'agriculture du BSN, cela ne représente pas la majorité des consommations et les orientations de l'agriculture et des IAA du BSN ne sont pas annexées sur les variations de la demande locale, mais entre dans un jeu d'équilibre d'échelle nationale, européenne, voire internationale.

Or, les caractéristiques et la valeur paysagère inhérente à chaque région de production selon ses orientations agricoles, sont un élément qui rappelle à quel point la production est territorialisée, en ce sens qu'elle s'inscrit dans une réalité paysagère, économique, sociale et culturelle propre, contribuant même à en dessiner des évolutions. La partie suivante traite donc de l'aspect paysager, composante de l'identité et du patrimoine d'un territoire, dans un contexte où les productions qu'il porte sont globalement déconnectées des consommations locales. Autrement dit, le blé commodifié dessine aussi un paysage localement.

## LA TRADUCTION PAYSAGÈRE DE L'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES : DES FORMES CONTRASTÉES SUR LE BSN

Afin d'observer la transposition paysagère et en cadre de vie des évolutions agricoles, agroindustrielles précédemment décrites, six sites sont ici présentés à la lumière des variations qu'ils ont connu en termes d'orientation agricole, paysagère et territoriale depuis 1960. Afin d'identifier la traduction paysagère de ces évolutions, des photographies aériennes des années 1960 et d'aujourd'hui sont comparées, et confrontées à des données historiques et informations actuelles (cartes et imagerie de l'IGN, du Géoportail, CorineLand Cover, des registres parcellaires, et les sites internet des collectivités territoriales). Les différents sites choisis sont des sites agroindustriels et agricoles dont les caractéristiques et secteurs sont représentatifs de l'ensemble des évolutions précédemment exposées à l'échelle du BSN. L'objectif est donc de constater comment ces grandes évolutions se traduisent au niveau des paysages et de la manière dont le patrimoine paysager et agricole est mis en valeur par les acteurs de ces territoires. Ainsi, les sites retenus sont des sites présentant respectivement des agricultures betteravière, céréalière, viticole, d'élevage et de vergers, associées à des orientations agroindustrielles spécifiques sur des espaces agricoles très diversifiées (bocages, vignobles, grandes cultures, maraîchage...) dans les grands espaces agricoles précédemment identifiés. Si l'agriculture et l'agroindustrie restent les focales de l'analyse paysagère conduite, les éléments de contexte territorial sont également mobilisés.



Carte 10. Localisation des sites étudiés

## **Pithiviers, une ville agroindustrielle de la Beauce, bassin céréalier européen**

Ce premier site au cœur de la Beauce, incarne l'évolution agricole du Sud du bassin Parisien, caractérisée par l'agrandissement des parcelles vers de grandes exploitations céréalières et des cultures industrielles principalement betteravières.

Dans les années 1960, si certaines parcelles sont étendues, la plupart sont morcelées et de petite superficie autour de la ville et le long de la rivière l'Œuf. Au regard des contrastes de couleurs entre les parcelles, il semble que les cultures soient diversifiées. Aussi, l'étude de ces parcelles à une échelle plus fine permet de voir se discerner une activité maraîchère directement accolée aux zones de résidence.

En 1961 déjà, des industries se situaient aux abords de la ville et à proximité du réseau ferré (cerclées en rouge) et étaient déjà du secteur agroalimentaire et de la pharmacie.

L'évolution et l'expansion de la ville de Pithiviers a été stimulée démographiquement par ses sites industriels et s'est faite le long de la rivière l'Œuf, et sur les petites parcelles de type maraîchère autour du cœur de ville, mais également au niveau des villages avoisinants. Cette évolution s'est accompagnée de celle de la population de la ville de Pithiviers qui entre 1960 et aujourd'hui a cru de 1700 habitants pour atteindre 9000 habitants. Aujourd'hui, l'activité agroindustrielle sucrière et de biscuiterie de Pithiviers s'est développée selon une logique d'amont : logistique d'une part avec la présence d'un réseau de transports, et en raison de la proximité de la production des matières premières. En effet, l'orientation agricole de cette région est principalement dominée par les grandes exploitations céréalières, d'oléoprotéagineux et betteravières, entrant dans l'activité de la sucrerie du groupe européen Cristal Union et des procédés de transformation de la biscuiterie Savane-Brossard. Cette dernière IAA dont l'usine Gringoire est implantée depuis 1913 à Pithiviers, est d'abord artisanale puis s'industrialise avec son intégration dans le groupe Pillsbury dans les années 1960, avant de fusionner avec Brossard, dont l'usine est déplacée à Pithiviers dans les années 2000. Aujourd'hui entreprise Jacquet-Brossard, elle est la filiale biscuiterie et boulangerie du groupe semencier Limagrain suite au rachat de Brossard par le groupe. Cette acquisition explique que les agriculteurs coopératifs de Limagrain fournissent 60% de la matière première de ses usines, le reste étant également produit en France ou à proximité des sites de transformation. Ainsi, l'usine Savane-Brossard de Pithiviers se fournit quasiment intégralement auprès de producteurs, coopératives et entreprises implantées en France et emploie 270 salariés. De la même manière l'implantation des sites Soufflet Agriculture et Agropithiviers Céréales s'expliquent par la localisation de Pithiviers dans le bassin céréalier de la Beauce.

Si dans les années 1960 les abords de Pithiviers étaient marqués par des paysages maraîchers le long des zones boisées, de l'Œuf et autour du centre-ville, ses abords sont aujourd'hui des paysages plus industriels, qu'ils s'agisse de la présence des diverses usines et entrepôts agroindustriels, de transports ou pharmaceutique, ou d'une agriculture intensive sur de très grandes exploitations, dont la comparaison du registre parcellaire à la photographie aérienne témoigne d'une diversité de cultures moindre au regard de la photographie de 1961. Toutefois, si la ville s'est étendue, la partie est et sud de Pithiviers le long de l'œuf, autrefois maraîchère l'est restée, conférant à cette partie de la commune un tout autre paysage, par ailleurs mis en valeur par des sentiers de randonnées longeant l'Œuf, affluent de l'Essonne.



Figure 9. Pithiviers en 1961, prise de vue aérienne

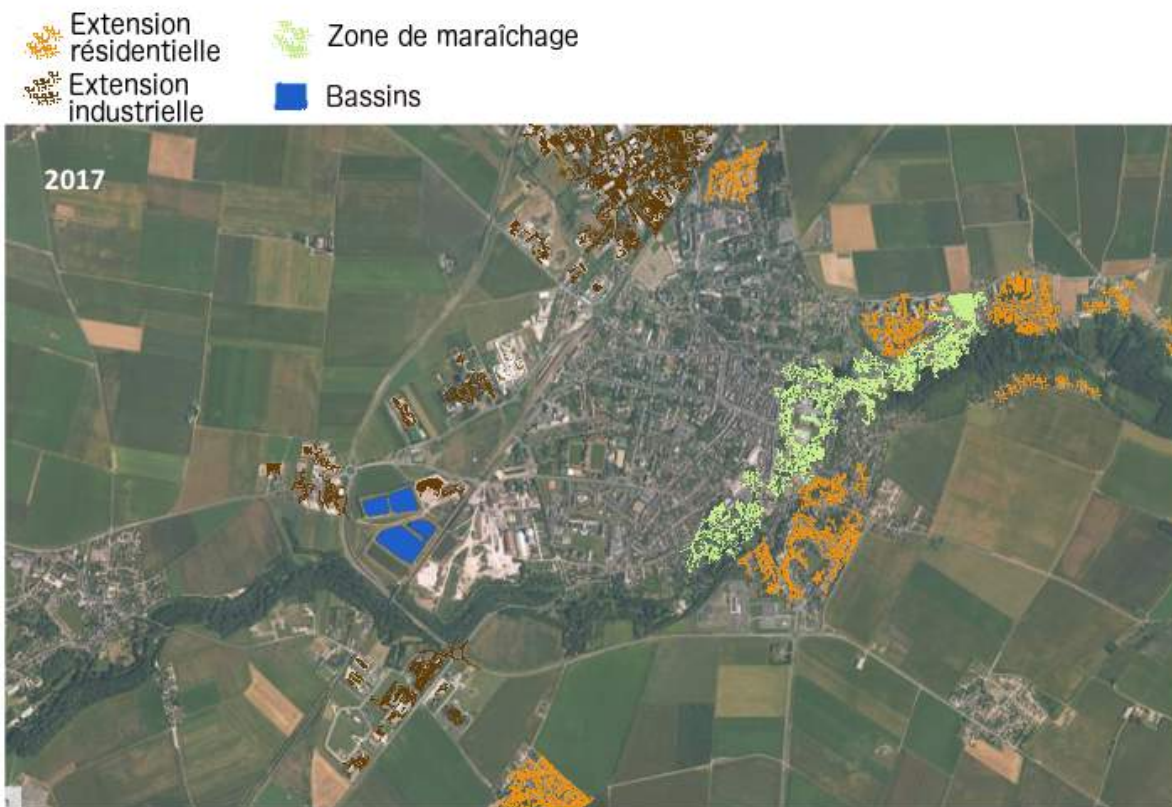


Figure 10. Pithiviers en 2017, prise de vue satellite



Figure 11. Registre parcellaire de Pithiviers, géoportail 2013



Figure 12. IAA et paysages de Pithiviers en 2017

## Etrépagny, région sucrière historique du BSN, le Site de Saint-Louis

Le second est celui de la ville d'Étrépagny, dans l'Eure, cœur du berceau sucrier au Nord du BSN. La sucrerie historique de la ville créée en 1864, est toujours en activité, et se fournit aujourd'hui dans un rayon de 38km auprès de 980 betteraviers. Cet exemple d'IAA illustre comment une industrie de transformation implantée en raison de la proximité à la matière première, a évolué pour s'industrialiser au gré des fusions. En effet, en 1969, l'usine travaille 2300 tonnes par jour, avant de passer à 7500 tonnes lorsque l'entreprise adhère à la Générale Sucrière, pour finalement atteindre 14 000 tonnes lorsque celle-ci devient Saint Louis en 1998, aujourd'hui filiale du Groupe SÜDZUCKER. L'implantation de ce site dans un village ne disposant ni de réseau ferré ni de réseau routier important, ni de la proximité directe à un fleuve, s'explique par l'orientation betteravière de la région encore visible aujourd'hui. Alors que la dynamique d'évolution de la plupart des sites étudiés commence en 1960, celle de l'agriculture autour d'Étrépagny s'est faite dès 1946. En effet, la comparaison des images prises en 1946, 1957 et 2017 permet d'observer une extension des parcelles dès cette date, ainsi qu'un agrandissement de la zone industrielle existante et de la création de nouvelles usines au nord, au détriment des parcelles de maraîchage individuelles et marchandes qui maillaient la petite ville. En 1946 une distillerie voisine est déplacée sur Étrépagny, augmentant nécessairement le besoin en main d'œuvre ce qui peut expliquer la densification du bâti en centre-ville entre 1946 et 1957, puis après les années 1960, la création de nouvelles zones résidentielles et la croissance démographique du village (de 2464 habitants en 1946 à 3911 en 2014).

Aussi, cette localité illustre également les logiques d'implantation des groupes de distribution dans des zones commerciales et industrielles où plusieurs enseignes s'implantent, dans une ville ou une petite ville vers laquelle convergent ainsi les consommateurs des petits villages satellites alentours, dans une logique de concentration de l'offre et d'optimisation logistique.

En termes paysagers, il est intéressant de noter que si la surface agricole a vu ses parcelles augmenter de taille, synonyme d'intensification, de spécialisation des pratiques et de monotonie croissante des paysages agricoles, les surfaces boisées se sont densifiées et développées notamment le long de la rivière la Bonde. Enfin, depuis les années 1960, le parc situé au sud d'Étrépagny semble davantage entretenu au regard de ses chemins plus délimités et des aménagements et divertissements aujourd'hui observables dans le parc, bien que les alentours du village ne sont pas parcourus de sentiers, de pistes cyclables ou voies vertes qui auraient pu contribuer à une valorisation paysagère.

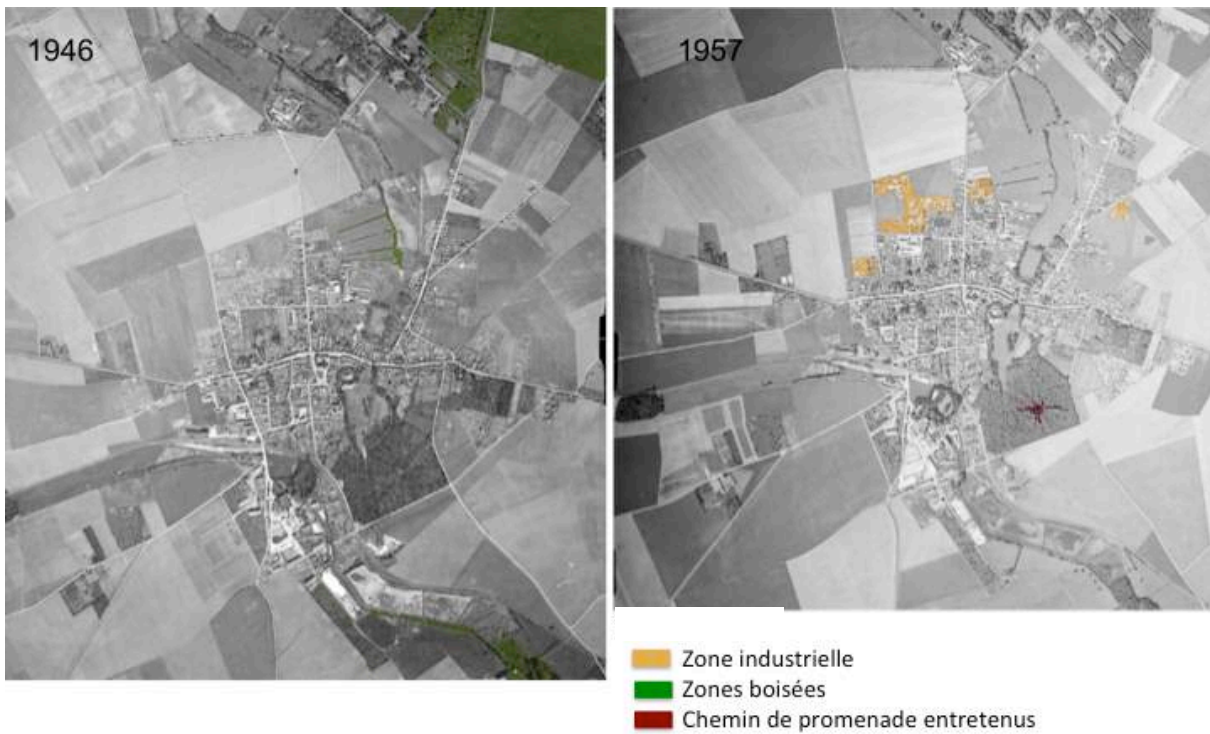


Figure 13. Évolution du parcellaire et du bâti d'Étrépagny entre 1946 et 1957, prises de vue aériennes



Figure 14. Paysages et IAA d'Étrépagny en 2017



Figure 15. Parcelaire d'Étrépnay, géoportail 2013



Figure 16. Valeur paysagère et valorisation des espaces boisés et aquatiques, Ville d'Étrépnay, 2017

### **Livarot, vers des OTEX moins complémentaires entre production animale et végétale**

Le site de Livarot est un exemple de l'évolution qui a eu lieu entre production animale et végétale, qui a progressivement vu s'établir un déséquilibre entre ces deux secteurs et un passage d'élevage extensif à des logiques de production laitière plus intensives et industrielles. Le bocage Normand (5) des années 1960 abritait de manière complémentaire une activité agricole de verger et d'élevage, développant ainsi une double spécialisation vers une industrie agroalimentaire cidricole et fromagère. La fromagerie de Livarot, aujourd'hui possédée par l'entreprise Graindorge, produit depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle du Livarot et du Pont L'évêque, issu du lait des troupeaux conduits dans les bocages, dont les pommeraies alimentaient les cidreries, l'Écusson en est un exemple.

Entre 1960 et aujourd'hui, l'utilisation agricole des terres autour de Livarot a beaucoup évolué, notamment en raison de la disparition d'une grande partie de son bocage et de ses vergers, dont l'intensification des pratiques d'élevage est responsable. En effet, le passage de la conduite des troupeaux en pâturage, à l'augmentation du temps passé en stabulation a mené à une nécessaire mécanisation des cultures fourragère et herbagères. Ainsi, l'utilisation des sols autour de Livarot est spécialisée et mécanisée ce qui a conduit à une réduction des surfaces de vergers dont l'exploitation répond à des logiques de mécanisation.

Ainsi, les photographies aériennes croisées au registre parcellaire, permettent de voir l'évolution paysagère qui s'est opérée en raison de ces changements d'orientations agricoles et industriels, au profit d'une spécialisation et concentration des productions et transformations. A l'instar des autres villes, Livarot a vu l'extension et la création de sites industriels, notamment agroindustriels, accompagnées de celles d'entreprises de transports et de logistique, à l'extérieur de la ville, en même temps que le bâti résidentiel s'est développé. En effet, la traduction paysagère de l'augmentation de la population se fait par la construction de logements pavillonnaires sur des anciens vergers entre les photographies de 1962 et 2017. L'augmentation de la population n'ayant eu lieu que jusque dans les années 1980, l'extension de Livarot est moins importante que sur les deux autres sites précédemment présentés (1962 : 2 494 habitants, 1980 : 2 538 et 2014 : 2139).

Enfin, le cas de Livarot est intéressant car son héritage agroindustriel et agricole est non seulement revendiqué par la municipalité et son office du tourisme, mais est valorisé en temps que bien patrimonial et paysager à travers la mise en scène son histoire le long d'un sentier d'interprétation mettant en valeur cette « Cité Agroindustrielle » (comme cela sera développé plus loin). Aussi, une piste de balade et de VTT parcourt le paysage bocager et par endroit la Vie, rivière traversant Livarot. Bien que celle-ci n'e pas donné lieu au développement d'aménités aquatiques, d'autres activités de plein air sont pratiquées (associations de randonneurs, de VTT, équestre...) sur ce territoire.

A l'instar de la commune de Livarot, d'autres territoires à l'histoire agricole et agroindustrielle marquée, ont des démarches de valorisation ou revalorisation face à une intensification et industrialisation majoritaire dans tous les secteurs. C'est le cas de certains domaines viticoles de Champagne.

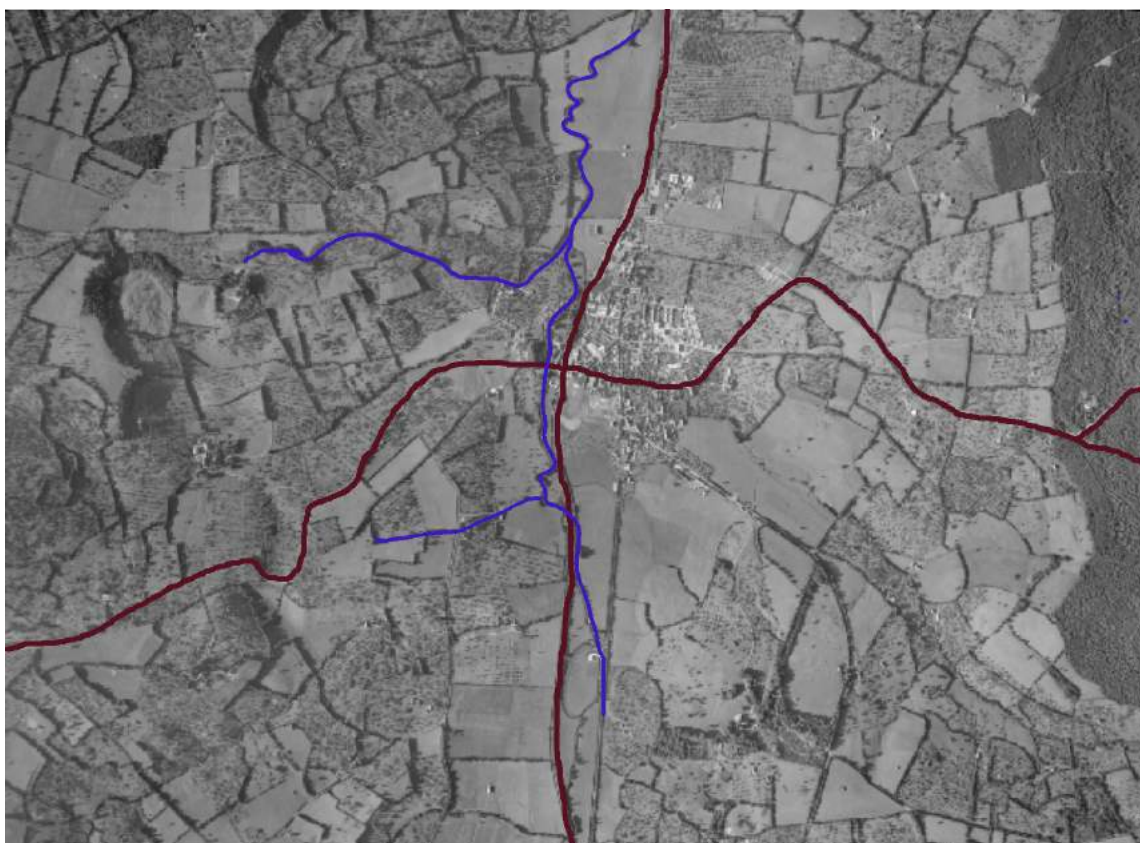


Figure 17. Surfaces boisées et prairies de Livarot, 1962



Figure 18. Livarot en 2017



Figure 19. Registre parcellaire de Livarot, 2013



Figure 20. IAA et paysages de Livarot en 2017

## Verzenay, un village champenois illustrant la diversité des types d'IAA sur le BSN

Outre l'industrie sucrière ou laitière, le BSN continue encore à se démarquer à travers une autre spécialisation, celle du secteur viticole, notamment grâce à sa production de Champagne, qui fait de la Région Champagne-Ardenne celle qui a une part de sa valeur ajoutée attribuable à l'agriculture plus de deux fois plus élevée qu'ailleurs dans le BSN (9% de sa valeur ajoutée est agricole). Toutefois, la voie de l'optimisation et de la rationalisation des techniques et coûts de production a également concerné le secteur vinicole et viticole, résultant en une concentration de la production et de la transformation. En effet, si les vigneronns se comptent au nombre de 20 000 dans la région Champenoise, ils organisent et valorisent leur production grâce aux structures coopératives qui au nombre de 135 regroupent 70% des exploitants. Ainsi, entre 1964 et 1974, le vignoble champenois est passé de 13 650 hectares à 20 700 hectares pour aujourd'hui atteindre 34 300 hectares, et a vu ses rendements augmenter, notamment grâce à la capacité des coopératives à accompagner le développement des vigneronns et à structurer la filière entre les différentes étapes de la transformation. Cette évolution de l'organisation de la filière en amont est un exemple de structuration impulsé par l'aval, c'est-à-dire l'évolution du marché final et de la nature de sa demande. En effet, l'aval est marqué dans les années 1990 par une concentration des volumes achetés (groupes de distribution et négociant pour l'exportation), nécessitant une concentration de la transformation via le développement de marques coopératives et des grandes marques, dont la matière première vinicole est issue de petites exploitations familiales d'une superficie moyenne de 2,7 hectares. Cette concentration permet ainsi la garantie d'une constance dans la qualité, des économies d'échelles, un écoulement de la production pour les vigneronns et une valorisation de leur production, les procédés de transformation étant difficilement maîtrisables et onéreux par leur complexité. Ainsi, si les petites exploitations sont nombreuses, les petites Maisons de Champagne le sont moins, la filière étant dominée en volume et chiffre d'affaire par des marques coopérative de notoriété ou de grandes Maisons, bien que le nombre de maisons s'élève aujourd'hui à 300. En effet, en 2015, 85% du chiffre d'affaire des Maisons de Champagne était réalisé par les 10 premiers groupes, les 10 groupes suivants détenant 11% du chiffre d'affaire alors que seuls 4% étaient détenus par les 60 groupes suivants. A titre de comparaison, la Maison Moët & Chandon dont la Maison mère est établie à Epernay dispose de 1 150 hectares de vignobles et de nombreux domaines dont celui de Verzenay, où se situe également une petite Maison de 7,6 hectares (réparties sur 40 parcelles, soient 0,2 hectare en moyenne), Hugues Godmé, dont la valeur ajoutée réside moins dans un grand nom que dans la spécificité de ses procédés de culture (dont 2,8 hectares à Verzenay) et de transformation répondant à un cahier des charges biologique et biodynamique depuis 2006. Ainsi, la commune de Verzenay, compte sur son territoire 416 hectares exploités par 372 exploitants dont une majorité de la production fait partie des domaines de quelques Maisons: Billecart-Salmon, G.H. Mumm & Cie, Louis Roederer, Moët & Chandon, Perrier-Jouët, Veuve Clicquot ou encore Bollinger.

Toutefois, cette tendance à la concentration de la transformation viticole ne semble pas avoir impacté de manière visible les paysages vinicoles contrairement à la concentration et l'industrialisation de la production céréalière étudiée précédemment. En effet, les coteaux de Verzenay n'ont pas significativement évolué en termes paysagers, en raison d'un maintien de la taille des parcelles, restées de taille relativement petite 0,18 hectares en moyenne. Cependant, les terres qui cernent les terres vinicoles ont vu leur taille s'agrandir au profit de grandes parcelles industrielles (betterave) ou céréalières. Ainsi, trois types de paysages très contrastés se retrouvent sur ce site, celui des coteaux vinicoles qui ont peu connu d'évolution, celui des espaces boisés, dont la superficie et la densité ont été réduites et enfin, les paysages agricoles qui sont passés de petites exploitations diversifiées à de grandes cultures spécialisées. Aussi, Verzenay et ses environs ont vu les espaces bâtis s'étendre, mais d'orientation davantage industrielle et commerciale, au regard du type de bâtiments construits mais également si l'on considère l'évolution de la population qui est passée de 1350 habitants en 1962 à 1040 en 2014.

L'attractivité de cette région est donc davantage touristique puisque le tourisme viticole croît et semble être une véritable force d'attraction en plus du classement de la Montagne de Reims dont Verzenay fait partie en

tant que Parc Naturel Régional, et de la diversité de ses paysages naturels et agricoles (développé dans la partie suivante).

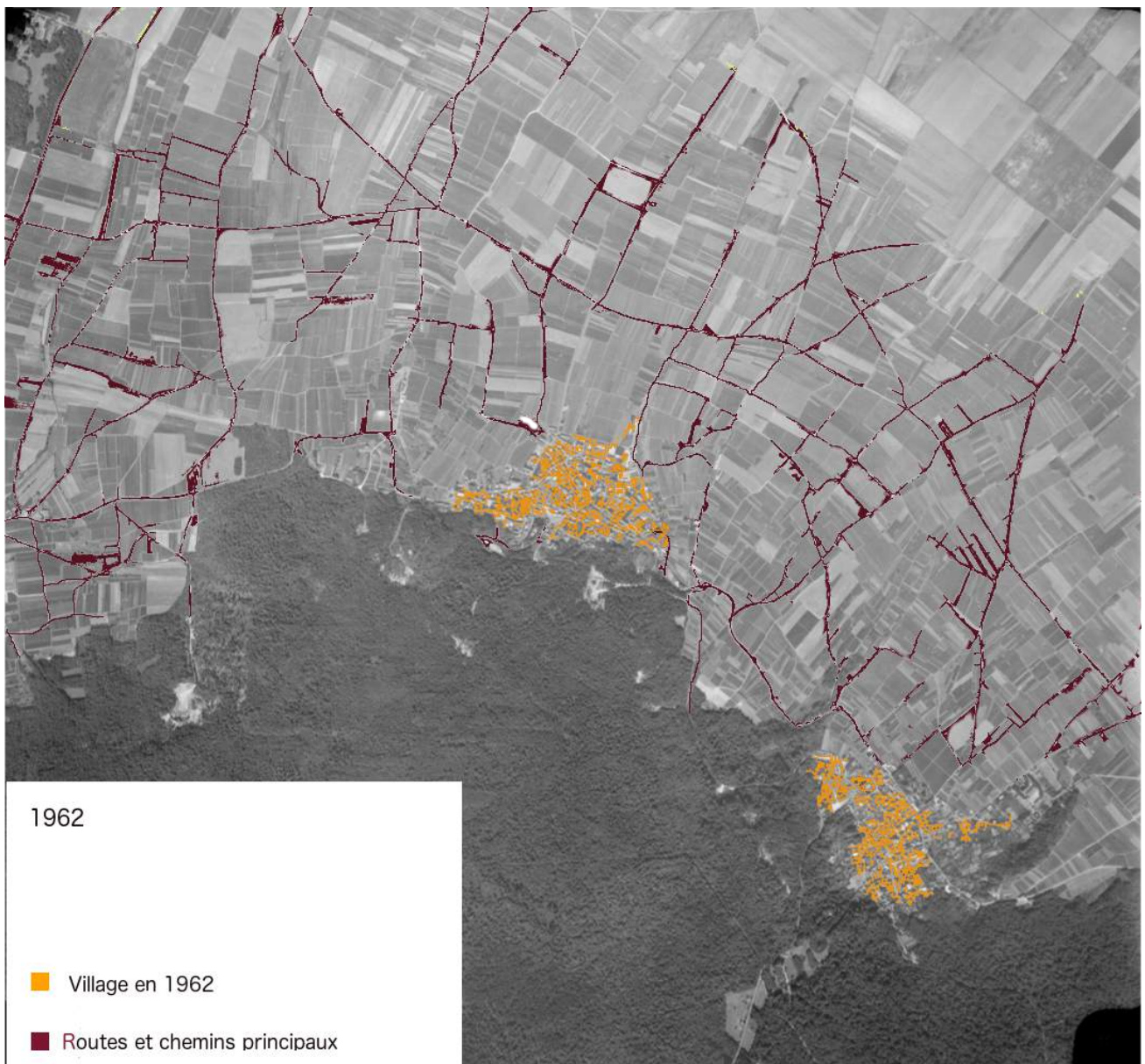


Figure 21. Vignoble de Verzenay et ses cultures céréalières et industrielles en 1962

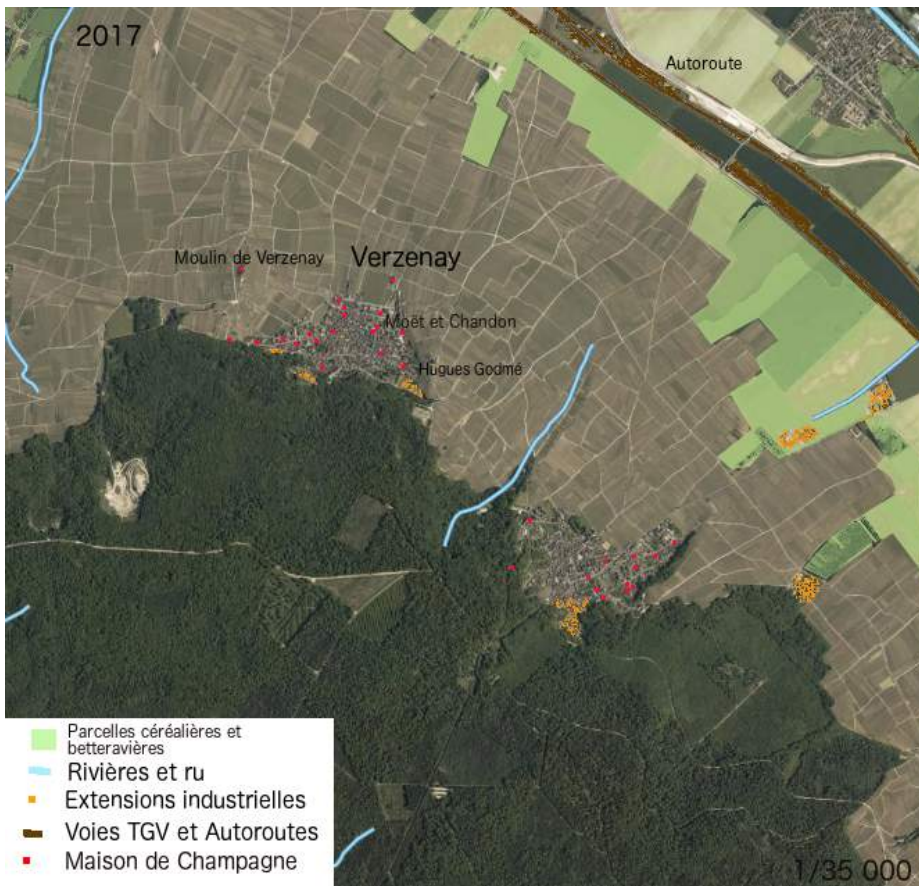


Figure 22. IAA, cultures céréalières et industrielles autour de Verzenay en 2017



Figure 23. Paysages de Verzenay

### **Lacroix-Saint-Ouen, un développement agroindustriel représentatif**

Le site de Lacroix-Saint-Ouen illustre le cas des villes et petites villes ayant bénéficié de la proximité avec la dynamique de la métropole Parisienne (développement des transports, main d'œuvre...) pour le développement d'un secteur spécifique. En effet, Lacroix Saint-Ouen, dans l'Oise, s'est tournée vers l'industrie agroalimentaire depuis les années 1960, en témoigne l'étalement de sa zone industrielle et de la diversité et complémentarité de ses sites industriels en termes de productions et de services liés aux IAA. Cette ville, située au Sud de Compiègne, le long de l'Oise est cerclée par deux villages qui ont bénéficié de son développement industriel au regard de l'étalement de ceux-ci et de leur évolution démographique dans un contexte rural globalement en déprise. En effet, Lacroix Saint-Ouen comptait en 1960 2300 habitants pour 4300 aujourd'hui et son voisin Le Meux, a vu sa population multipliée par 3,5 passant de 650 à 2100 et dont l'emploi est garantie par l'IAA et les industries corolaires. Ainsi, l'un des sites stratégiques du groupe Unilever se trouve à Le Meux, ainsi que le site de transformation, conditionnement et expédition d'Herta. Aussi, la zone industrielle regroupe Enercon, fournisseur d'énergie dans l'industrie, Hyva, une entreprise de gestion des déchets sensibles ainsi que trois groupes majeurs du transport et de la logistique (Walon, TNT et Geodis). Ainsi la proximité de ce site avec l'Oise, les réseaux ferrés, les axes routiers et la région Parisienne peut en expliquer le développement industriel et l'implantation de sites stratégiques tel que celui d'Unilever. Le développement de la zone industrielle et de ses sites, a contribué à l'étalement des deux petits villages, désormais cerclés par des zones pavillonnaires qui se sont construites sur des parcelles encore maraîchères en 1962. Dans le même temps, l'expansion industrielle a contribué à pousser les espaces agricoles de l'autre côté de l'Oise, dont la taille du parcellaire a significativement augmenté, répondant ainsi au mouvement global d'intensification des pratiques agricoles. Si les paysages de ce site se sont fortement industrialisés notamment le long de l'Oise, le développement d'aménités aquatiques et d'air plein est toutefois à noter, valorisant ainsi les berges par des sentiers, une base nautiques, mais aussi la création d'un étang de pêche. Cet exemple de site illustre ainsi comment une évolution économique agroindustrielle et agricole s'est accompagnée d'une évolution démographique et paysagère significative, changeant ainsi durablement les cadres de vie, qui se sont aussi vu complétés par des offres de loisirs nouvelles et diverses, contribuant à valoriser le patrimoine paysager.

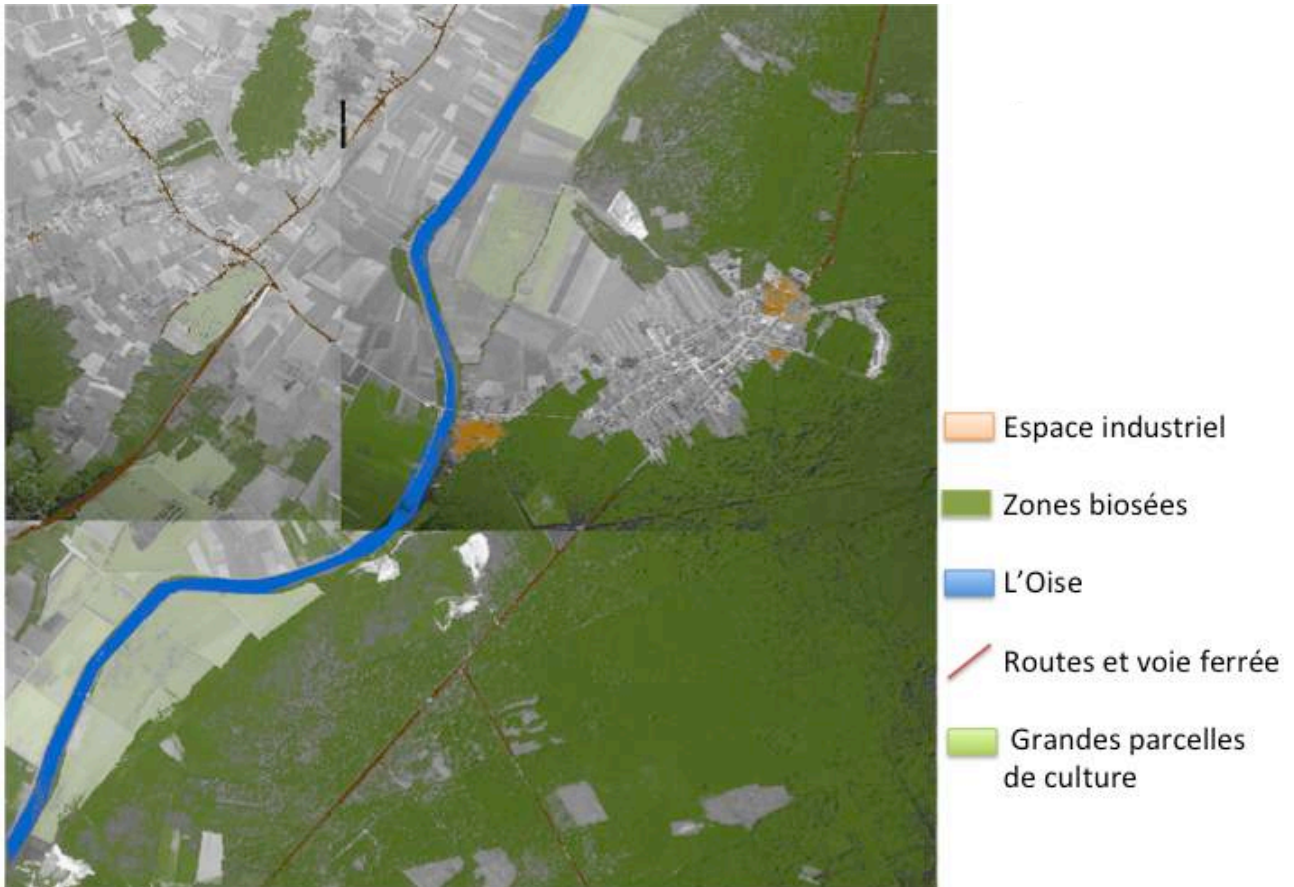


Figure 24. Espaces boisés et divisions des parcelles de Lacroix-Saint-Ouen, 1962

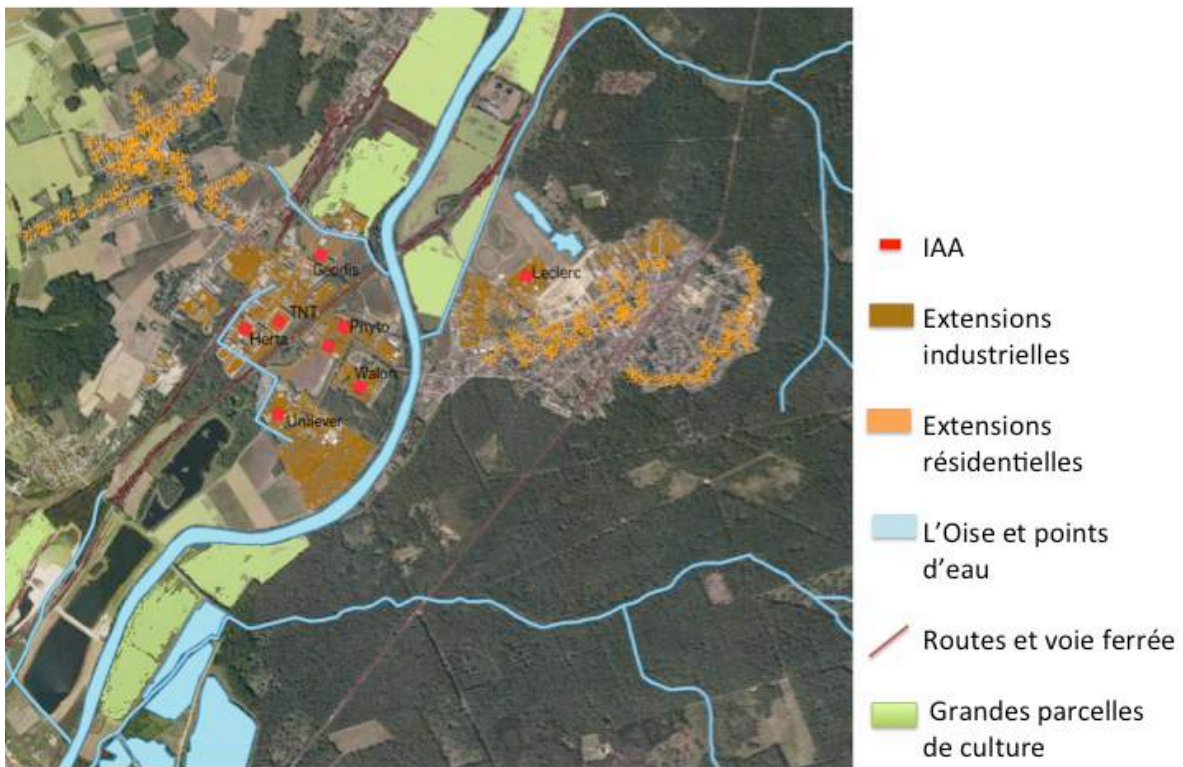


Figure 25. Grandes parcelles industrielles et céréalières et IAA de Lacroix-Saint-Ouen, 2017



Figure 27. Registre parcelaire de Lacroix-Saint-Ouen

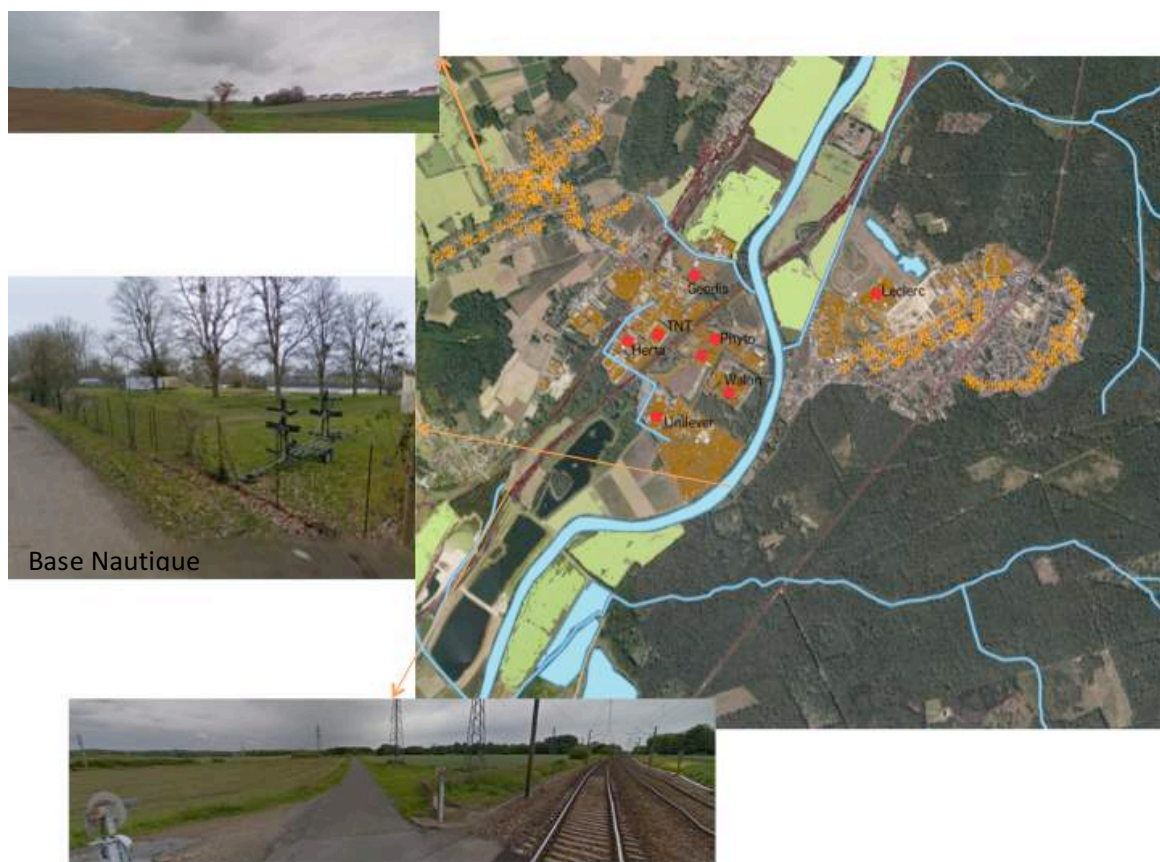


Figure 26. Paysages de Lacroix-Saint-Ouen

## Migennes, la mise en place d'une filière à partir du développement des transports

Le site agroindustriel de la ville de Migennes illustre la mise en place d'une industrie sur le développement d'un réseau de transports ferroviaire, routier et fluvial adapté aux spécificités des IAA mais plus particulièrement à l'industrie de la viande. Entre 1962 et aujourd'hui, Migennes est devenu une ville agroindustrielle d'amont avec ses coopératives mais aussi d'aval avec son abattoir, ses industries de transformation, conditionnement mais aussi de conservation et de transport qu'il s'agisse des secteurs bovin, ovin, équin, agricole ou d'escargots. Ces différentes IAA ont bénéficié d'une dynamique ascendante dans les années 1980 à 2000 avec des mouvements de fusion, rachat au profit d'une croissance économique plus importante des coopératives et entreprises de transformation. Aujourd'hui, certains de ces sites enregistrent des chiffres d'affaire supérieurs à 4 millions d'euros par an : Sicarev qui est une coopérative ovine et bovine comptant 3400 adhérents, dont 2000 ont un signe de qualité sur l'Yonne, la Cote d'Or, la Seine et Marne, l'Aube, l'Aisne, la Marne et l'Oise ; la CIBCF Chevaline créée en 1978 est aussi un acteur majeur de la région dans l'abatage et de le conditionnement; 110 Bourgogne dont 1 silo se trouve à Migennes regroupe 1600 adhérents depuis sa création en 2002 ; ou encore Croque Bourgogne, qui récolte, transforme et distribue des escargots français sous signe Label Rouge depuis 1987. Les huit entreprises, groupes agroalimentaires et coopératives se trouvent dans les zones industrielles qui ont cru depuis 1962, et qui se trouvent à proximité immédiate de la gare ferroviaire de Migennes, les Parcs d'activité de l'Yonne et celui du Canal de Bourgogne. Cette activité économique tournée vers les industries a contribué à la croissance démographique de Migennes et de ses alentours comme le montre les zones d'expansion résidentielle, et l'augmentation de la population passée 6352 à 7019 habitants entre 1960 et 2017.

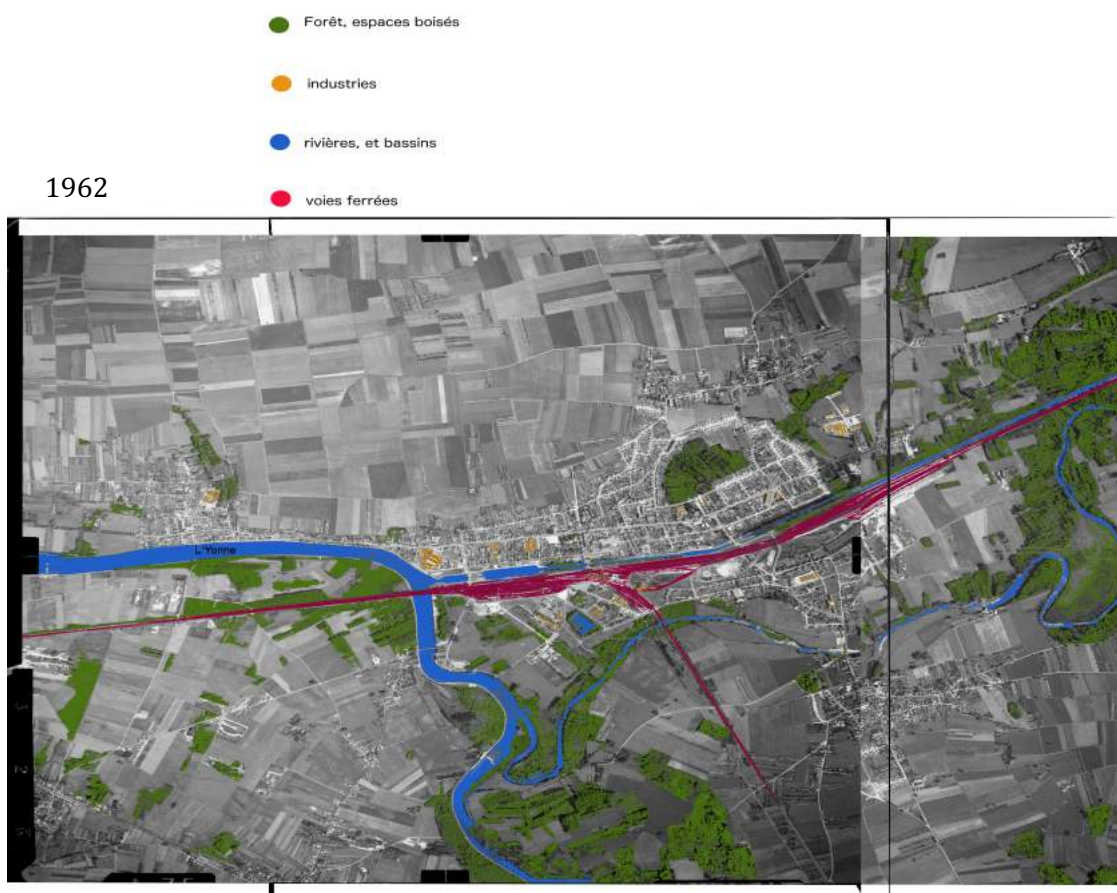


Figure 28. Espaces boisés, réseaux de transport et agriculture de Migennes en 1962

A l'instar des autres sites précédemment mis en avant, celui de Migennes illustre bien l'évolution paysagère liée à l'agrandissement des parcelles et à la spécialisation agricole, qui ont accompagné le mouvement d'industrialisation de l'agriculture. Ainsi, on observe des paysages agricoles plus homogènes et moins variés entre les photographies de 1962 et actuelles. Contrairement à d'autres site, celui de Migennes enregistre une augmentation des espaces boisés et une densification de ces espaces le long de l'Yonne et de l'Armaçon, ainsi que la visibilité en termes paysagers du développement d'un autre type d'IAA : la pisciculture. La ville de Migennes est également investie dans la mise en valeur de son patrimoine paysager et des ses espaces et milieux aquatiques puisqu'elle compte trois Parcs dont deux bénéficient d'un étang et le troisième est traversé par un ruisseau. Ces parcs ont été acquis et mis en service par la ville entre les années 1960 et 1975, sur une superficie cumulée de plus de 15 hectares. Aussi, la ville étant traversée par deux fleuves, la pêche y est autorisée et pratiquée, et des étangs de pêches sont également accessibles autour de la ville. La spécificité de Migennes en matière d'aménités aquatique est complétée par son offre nautique, mise à disposition par des activités commerciales sur sont port de plaisance. Des locations de bateau, des croisières, mais aussi d'autres activités y sont disponibles, conférant ainsi à l'Yonne et au Canal de Bourgogne une autre utilité que celle du transport de marchandises.



Figure 29. Registre parcellaire de Migennes en 2013

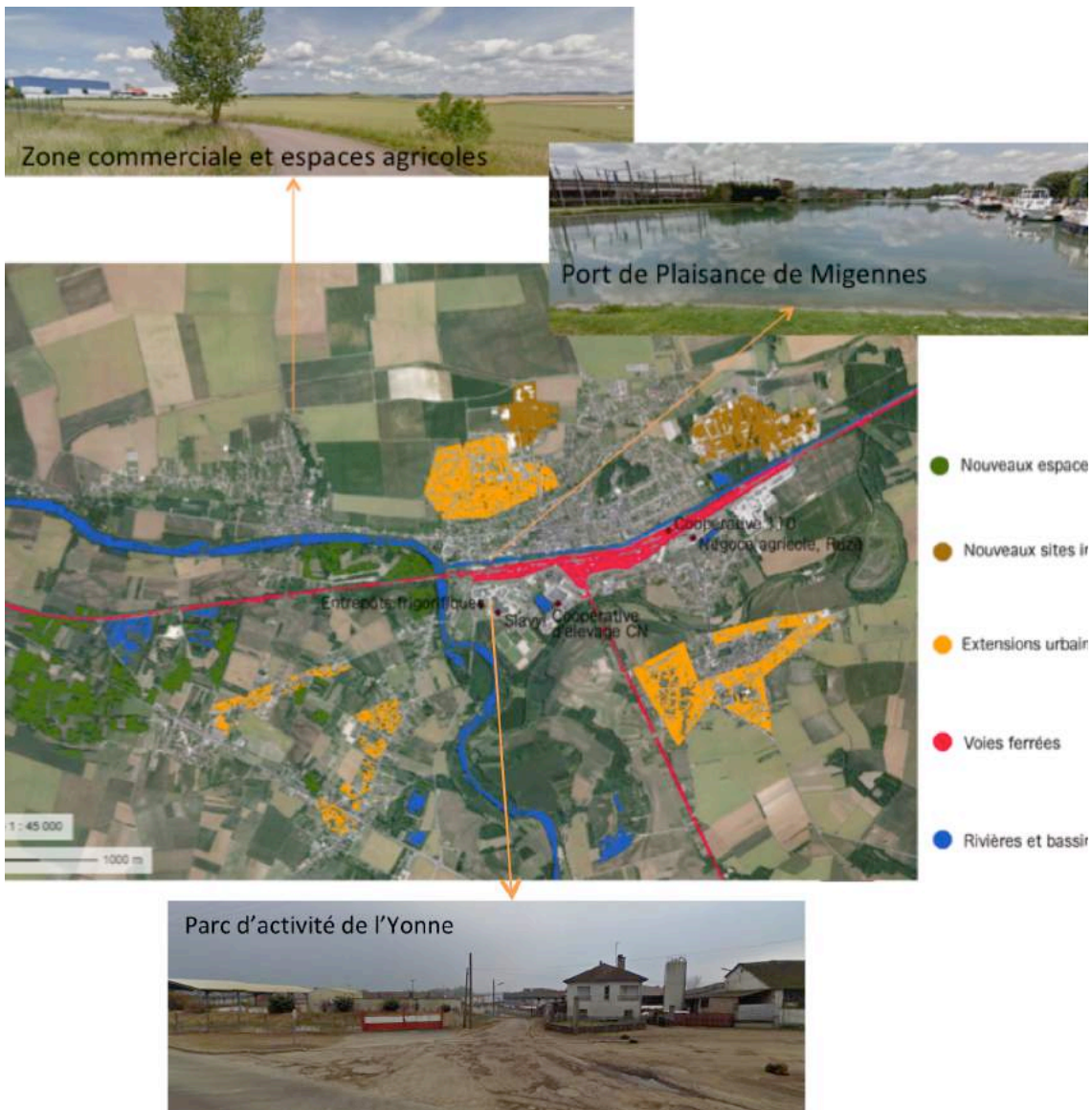


Figure 30. Évolution des paysages et IAA de Migennes en 2017

### Sur chacun des sites étudiés, des mouvements et évolutions en commun

La manifestation paysagère des évolutions démographiques, agricoles et industrielles qui se sont opérées sur chacun de ces sites, révèle toutefois des expressions paysagères commune à l'ensemble de ces sites. Ainsi, l'intensification des pratiques culturelles s'est partout traduite en un agrandissement significatif et visible des parcelles, ainsi qu'une diminution de la variété des cultures, au regard des contrastes de couleur des parcelles devenu moindre entre les années 1960 et aujourd'hui. Aussi, il est à souligner que l'expansion du bâti s'est partout faite en construction de zones industrielles et commerciales, soit en zones résidentielles. Dans les deux cas, ces nouvelles aires urbanisées se sont construites au détriment des parcelles maraichères qui bordaient les bourgs des petites villes et villages et qui maillent l'intérieur de ces bourgs. Enfin, il est intéressant de noter que dans chaque ville et ses alentours, une attention particulière est portée à l'aménagement des espaces verts et boisés, des berges lorsqu'il y en a, ou à la mise en valeur des patrimoines paysagers à travers des sentiers d'interprétation, des chemins de randonnée ou encore des sentiers de découverte à vélo ou à pied dans les paysages agricoles et le long des cours d'eau. La partie suivante a pour objectif de discerner les tendances observables en matières de mise en valeur des différents espaces et paysages sur les le territoire du BSN.



Base nautique de Lacroix-Saint-Ouen

## GÉOGRAPHIE DES VALEURS, ATTENTES ET PRATIQUES TERRITORIALES SUR LE BSN

Les deux premières parties de ce document ont permis de souligner l'impact des évolutions structurelles économiques et sociodémographiques sur l'évolution systémique du système agroalimentaire, celui de l'agriculture et des pratiques alimentaires à l'échelle de la France et leurs traductions au niveau du BSN. Ces différentes évolutions économiques et sociétales ont également eu un impact sur les valeurs et attentes dans d'autres domaines notamment celui des aspirations en matière de cadre de vie, et des loisirs et valorisations liés à l'environnement paysager et des aménités relatives (plein air, aquatiques et nautiques...). Ainsi, cette dernière partie a pour objectif d'identifier des formes d'attentes sociales relatives au patrimoine paysager, à l'alimentation et aux aménités aquatiques à travers des données plus ou moins directement liées à cette question. La disponibilité des données à l'échelle du BSN est un obstacle majeur pour établir des croisements de données et d'hypothèses de causalité, c'est pour cela que nous retenons des variables permettant d'approcher des éléments de compréhension de cette demande sociétale. En effet, si les consommations alimentaires et leurs évolutions sont une traduction concrète de ces changements de valeurs, d'attentes et sont l'expression d'un optimum entre contraintes individuelles, sociales et aspirations, celles-ci par leur volatilité et complexité ne permettent pas de dessiner des espaces sur le BSN où des changements importants pourraient se produire, ni d'avancer de manière ferme que des attentes durables se développent pour les territoires urbains, périurbains et ruraux et dans la relation à la naturalité et l'agriculture. Ainsi, d'autres variables doivent être intégrées, et les proxys qui sont ici retenus sont d'ordre quantitatifs et localisés (attentes sur les lieux de consommations alimentaires, les équipements de loisirs et sportifs, l'offre touristique, etc) mais sont aussi des relations et données moins tangibles et évidentes (l'expression d'attentes à travers le vote, dans des études des Agences régionales de Santé, ARS, les politiques publiques, etc).

### **Loisirs, équipements sportifs et touristiques, ce qu'ils peuvent dire des attentes sur le cadre de vie et les valorisations paysagères: entre naturalité et ruralité**

Les cartes présentant l'implantation des offres alimentaires en GMS et alternative ont montré une correspondance avec la concentration de la population, sur une logique d'implantation selon la présence de consommateur, mais aussi selon la solvabilité globale observable dans les territoires, certaines offres sont surreprésentées, alors que d'autres territoires sont différemment équipés en point de distribution selon l'accessibilité du territoire (transports), et selon le dynamisme économique et la concentration des enseignes. Ainsi, certains territoires du BSN concentrent davantage d'offres alternatives qu'ailleurs, ce qui laisse penser à un marché spécifique, où la demande est présente et qui pourrait donner une indication sur des valeurs tournées vers plus de naturalité, vers le patrimoine et une conscience environnementale et paysagère. Mais il s'agit d'une hypothèse difficilement vérifiable avec la seule observation des consommations sur le territoire. C'est pour cela que cette partie propose d'étudier la carte des équipements de loisirs et de sports de plein air, nature, et nautique, ainsi que la carte des Parcs Naturels Régionaux et de l'offre qui y est développées, complétée par la carte de la concentration de l'offre d'hébergement touristique tournée vers la ruralité, et respectueuse de l'environnement.

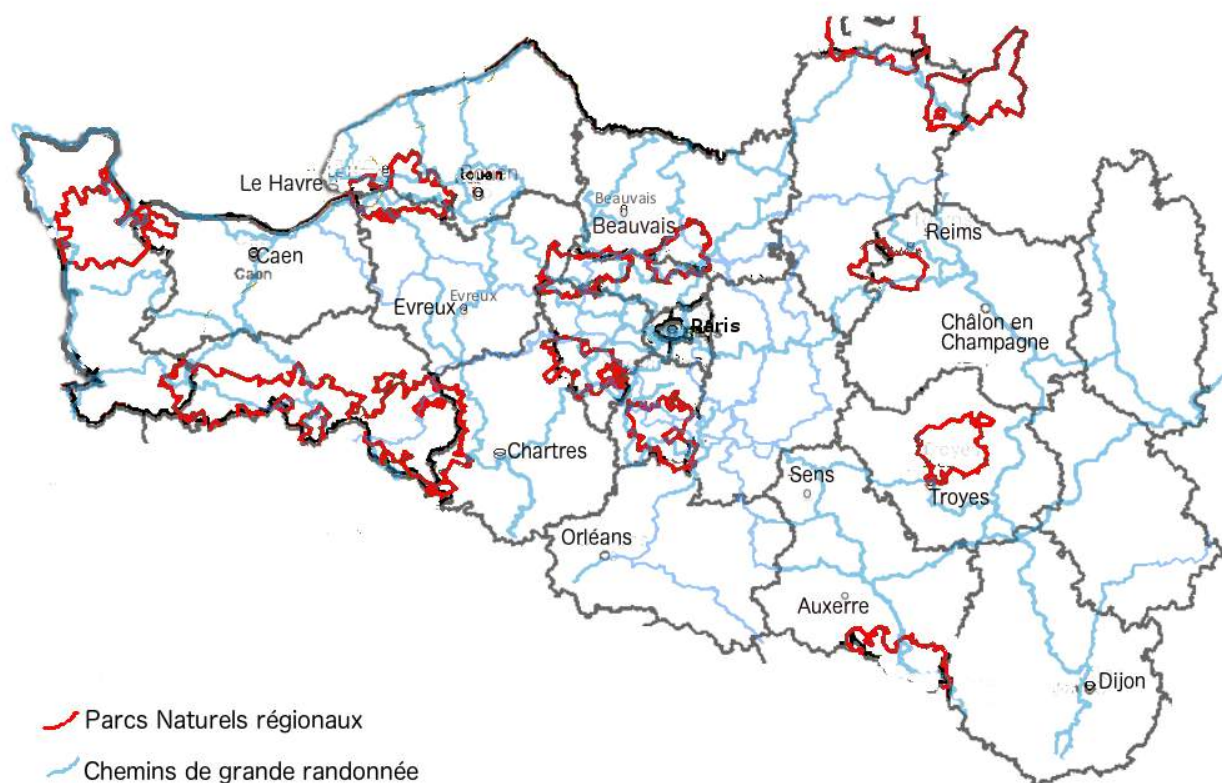
La comparaison des cartes suivantes présente un territoire disposant de plusieurs zones avec une offre différenciée. En effet, le tourisme « paysan et à la ferme » est proposé principalement dans la partie Ouest du BSN, où l'agriculture, les paysages agricoles, le maraichage et l'élevage peuvent être mise en valeur à travers une mise en scène touristique publique ou dans des gîtes à la ferme, ou dans les PNR. Aussi, l'Ouest dispose d'une offre dense en matière d'écogite autour de ses pôles urbains (Le Havre, Rouen, Caen). En effet, la surconcentration de ce type de gîtes se trouve autour ou à proximité des pôles urbains principaux et disposant d'une dynamique économique et socioéconomique privilégiée (Troyes, Dijon, la région parisienne, Caen, Le Havre). Ainsi, au-delà du caractère touristique de la côte Ouest (les coteaux champenois et bourguignon attirant également du tourisme), on remarque une très nette inégalité de l'offre touristique « à la ferme » et les écogîtes, avec l'Est et le Sud du BSN qui est vide de ce type d'offre la présence de PNR qui n'est pas nécessairement accompagnée d'une offre plus importante pour du tourisme mettant des valeurs

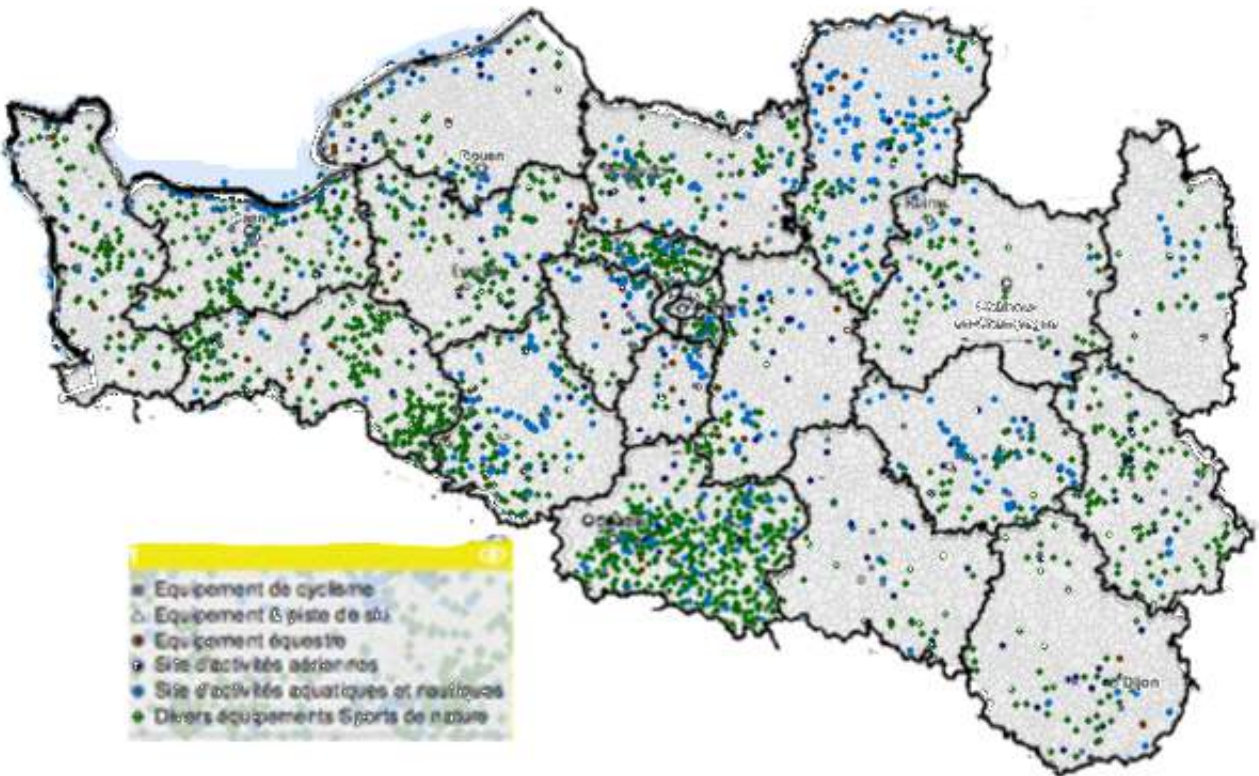
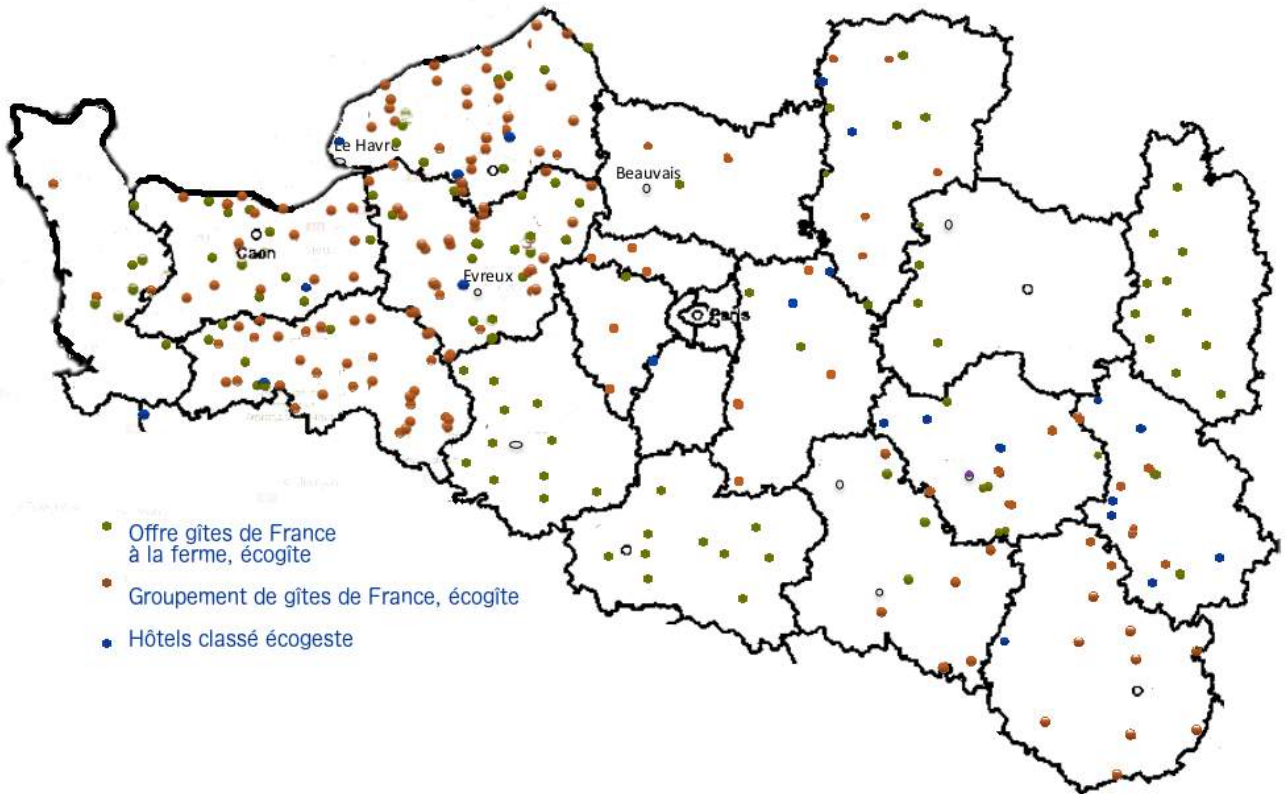
de durabilité en avant. En effet, la création d'un PNR répond à des logiques politiques et environnementales très variable et la relation à la préservation ou valorisation d'un patrimoine paysager spécifique notamment agricole n'est pas toujours observable.

Les chemins de grande randonnées permettent de donner une indication sur la valorisation des espace naturels et des paysages des territoires et compte-tenu de leur répartition sur le BSN, il apparaît que l'Ouest et le Centre du BSN est bien plus maillé par les GR. Toutefois, il est intéressant de voir que tous les PNR ne disposent pas d'un réseau dense de GR, au contraire, les parcs ont développé leur propre offre de sentiers, chemins de VVT et voies verte, souvent balisées par des bornes d'interprétation. Si certains Parcs ont un objectif de développement tourné vers le loisir et le tourisme principalement (PNR de la Montagne de Reims, PNR du Gâtinais) et la valorisation du patrimoine culturel (PNR de la haute vallée de la Chevreuse, PNR du Perche), d'autres sont dans une démarche de sensibilisation au patrimoine agricole (PNR du Vexin, PNR Pays de France) et à la durabilité de l'agriculture (PNR du Cotentin et du Bessin), et parfois même contribuent à des changements de pratique agricole, valorisent d'autres modèles de consommation alimentaire (PNR Normandie-Maine), ou s'engagent dans des plans de préservation ou d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques avec les agriculteurs (PNR du Morvan, de la Forêt d'Orient, PNR Boucle de la Seine Normande).

Ainsi, le développement de programmes soutenant des méthodes agricoles sobres et traditionnelles au profit de la préservation du patrimoine culinaire, paysager et de la préservation des eaux et milieux aquatiques dans le cadre des PNR est le résultat d'une réelle volonté des acteurs des Parcs, volontarisme sans lequel les programmes des Parcs peuvent ne pas contribuer à la préservation de l'environnement et des paysages.

Figure 31. Offre touristique rurale, paysanne et de loisirs plein air sur le BSN





Ces différences de volonté, à l’instar des politiques publiques locales peuvent être le résultat d’attentes sociales propres à chaque territoire et conditionnées par l’héritage paysager, agricole, économique mais aussi l’exposition aux pollutions et autres externalités (déforestations, perte de biodiversité...). C’est le cas de plusieurs des sites précédemment présentés, dont les collectivités locales ont contribué à mener des programmes de valorisation du patrimoine paysager agricole, mais aussi de l’histoire agricole agroindustrielle ou encore de mise en valeur des berges à travers des infrastructures aquatiques. Il est intéressant de noter que ces différentes initiatives sont apparues dans une temporalité relativement récente, issue d’un mouvement général de valorisation des territoires ruraux et de leur culture propre, observable depuis les années 2000 (la moitié des PNR du BSN ont été créés dans les années 2000). Cette offre va de concert avec les attentes urbaines tournées vers une reconnexion à la ruralité, la naturalité, ce qui explique la concentration des gîtes ruraux ou écogîtes à proximité des zones urbaines, combiné à une surreprésentation de ceux-ci dans les départements les plus agricoles et ruraux, où un tourisme agricole s’est développé grâce au patrimoine paysager spécifique. C’est le cas de la ville de Livarot, située en bocage Normand, à proximité des axes routiers principaux et dans une région fromagère et cidricole. De la même manière, la ville Champenoise de Verzenay organise des visites bucoliques et culturelles dans son vignoble. D’autres régions, plus industrielles semblent également en recherche d’une revalorisation de leur territoire pour ses valeurs paysagères et ses aménités, notamment aquatiques. C’est ce que l’on observe à Lacroix Saint Ouen, où une base nautique de voile et canoë a été installée sur les bords de l’Oise et où des étangs de pêche ont été créés depuis 1960. La reconquête des espaces aquatiques à travers le développement d’infrastructures nautiques (points bleu sur la carte) est une tendance croissante, notamment sur le BSN qui dispose d’un grand nombre de retenues d’eau intérieures liées à l’urbanisation, de rivières, fleuves mais aussi d’une côte maritime importante. Cette revalorisation s’observe également dans les logiques de certains Parcs Naturels régionaux, qui à l’instar du Parc de la Chevreuse mettent en place des zones de loisirs nautiques ou du développement de chemins de randonnée comme celui du Cotentin.



Figure 33. Verzenay, visite des vignobles

**Etangs de Hollande, PNR Chevreuse**

Plage, pédalos, canoës, Minigolf, cycles, rollers et rosailles, Aires de pique-nique et Volley Ball



Figure 32. Aménités aquatiques du PNR de la haute vallée de la Chevreuse



Figure 34. Chemin de randonnée du Parc

**Circuit Livarot cité agro-industrielle**

*Route des Saveurs*

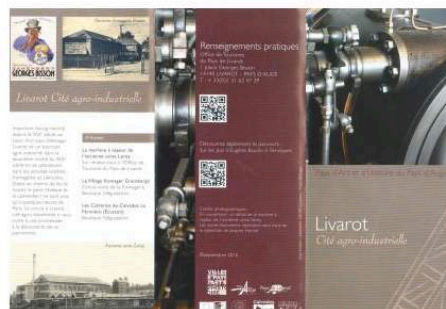


Figure 35. Sentier d’interprétation de l’héritage agroindustriel, Livarot

Si le développement du tourisme rural, paysan, nature ou encore nautique peut être expliqué par une évolution de valeurs qui transcende la société, la mise en pratique de ces valeurs à travers l'offre, les consommations, les politiques publiques et autres programmes alternatifs, sont le résultat de jeux d'acteurs.

### **Des préoccupations environnementales, territoriales et alimentaires à l'épreuve d'un jeu d'acteurs qui intègre le politique**

Comme cela a été développé plus tôt, les consommations s'établissent moins selon des déterminants socioéconomiques au cours du temps. Les consommateurs s'analysent au regard des types de consommations qu'ils combinent, tandis que les logiques de transformations et de distributions des IAA s'hybrident dans un contexte global de développement des préoccupations environnementales. Agriculture, consommations et IAA ont évolué dans un système d'interactions et d'influences lui-même inscrit dans un contexte économique, social, culturel et politique qui aujourd'hui tend vers une résonance particulière des questions environnementales depuis les années 2000. Dans cette évolution, l'augmentation de la visibilité médiatique des affaires sanitaires et environnementales, celle des lanceurs d'alertes mais aussi d'un discours sur la santé émanant des pouvoirs publics (campagnes de sensibilisation) a joué et joue un rôle significatif. Toutefois, cette conscience citoyenne qui semble se constituer de manière durable et croissante, est limitée dans sa mise en pratique par un jeu d'acteurs générant des forces de rappel (par exemple le rôle du marketing qui vient influencer sur le choix du consommateur en manipulant l'information et la transparence ou encore **l'établissement des prix rendant inaccessible certaines pratiques alimentaires**).

En ce sens, si les interactions entre les stratégies des IAA et les attentes alimentaires dessinent de nouvelles consommations, les politiques publiques et territoriales influencent aussi l'offre et la demande en donnant un signal fort pouvant inciter les différents acteurs du système alimentaire à travers des outils de communication et sensibilisation (à destination des consommateurs et citoyens), des lois et normes (contraignant et régulant de la production à la distribution), ou des mécanismes économiques (incitant tous les acteurs à changer leurs pratiques).

Cependant, aussi bien dans leur création que dans leur application, ces politiques apparaissent diverses et parfois contradictoire en matière de résultats liés à l'agriculture, l'offre alimentaire, la qualité de l'eau, les milieux aquatiques et leur valorisation paysagère. Ainsi, l'acteur public peut jouer un rôle d'accompagnement dans les évolutions d'attentes, de valeurs et d'exigence environnementale en allant dans le sens des préoccupations en matière de qualité de l'eau, de la relocalisation de la production et de pratiques plus durables, ou au contraire de s'inscrire dans un mouvement opposé.

Ainsi, considérer le cadre juridique, réglementaire et politique global, européen, national et local, permet d'intégrer le rôle des acteurs politiques dans la construction à la fois de l'offre et de la demande alimentaire à l'échelle du BSN et à l'échelle nationale. À ce titre, l'exemple des démarches d'approvisionnement local et biologique des restaurants collectifs de certains départements du BSN précédemment exposé souligne ce rôle support ou accélérateur que peuvent avoir les politiques territoriales. Le rôle des pouvoirs public dans le jeu d'acteurs qui sous-tend le système alimentaire pose une question d'échelle s'agissant de l'influence qu'ils peuvent avoir sur le type d'agriculture observable à l'échelle du territoire local. Leur impact sur les logiques d'approvisionnement entre des IAA (*sourcing*), la transformation et la distribution s'inscrit dans un cadre à la fois global et potentiellement territorialisé. Enfin, les organismes publics et les représentants politiques ont un rôle essentiel dans l'accès aux lieux de consommation et modèle de consommations conventionnelles, ou alternatives pour lesquels la demande est croissante. À titre d'exemple, les plans locaux d'urbanisme peuvent jouer sur la création d'un centre commercial qui peut durablement changer les manières d'acheter et les types de consommations (en remplaçant un petit commerce susceptible de gérer un approvisionnement local par un hypermarché), ou sur le soutien de la mise en place d'un lieu collectif de vente directe peut également engendrer des évolutions locales et territoriales importantes.

Afin de saisir et d'approcher la question des échelles, une analyse approfondie et une confrontation des politiques agricoles, alimentaires et rurales européennes, nationales et locales avec leurs applications et traductions locales en termes de résultats concrets (nombre d'exploitation labellisées AB, développement

d'IAA d'approvisionnement local, développement de la vente directe versus poids des modèles conventionnel sur le BSN) aurait pu idéalement être menée.

Toutefois, l'objet de cette dernière partie est moins d'établir un état de l'art de l'impact de politiques publiques et territoriales que de suggérer le rôle des acteurs politiques dans l'évolution du système alimentaire. Nous l'illustrons à travers l'exemple d'un fond européen.

Dans la mesure où l'exercice prospectif consiste notamment à territorialiser des tendances globales, cette dernière partie de l'analyse prend l'exemple de l'application locale de la politique agricole commune et rurale européenne (FEADER – Fond européen pour l'agriculture et de développement rural, plus connu sous le nom de « deuxième pilier » de la PAC). En effet, ce volet de la politique européenne contribue d'une part à un jeu d'acteurs global dans l'établissement général des objectifs et fonds mis à disposition des états qui sont le résultat de négociations entre États membres et acteurs du système alimentaire (IAA, syndicats agricoles et associations de consommateurs), défendant des intérêts et objectifs propres. Aussi, le principe de subsidiarité des politiques européennes permet de lire en filigrane un jeu d'acteurs nationaux qui contribuent aux choix d'orientation des financements retenus au niveau national (cadrage) et un jeu d'acteurs plus local et régional (déclinaison). En effet, les membres disposent d'une enveloppe globale dont l'objectif est d'atteindre des résultats au niveau européen en mettant à disposition des États des axes de mobilisation de ces fonds, nommés « mesures ». Les États décident donc selon leurs problématiques et caractéristiques propres de retenir certaines de ces mesures qui pourront donner lieu à des financements pour des porteurs de projet individuels et locaux. À titre d'exemple, sur la programmation précédente des fonds FEADER, la France avait alloué 54% de l'enveloppe globale à l'objectif « visant à préserver l'état des ressources naturelles sur des zones ciblées et autour d'enjeux prioritaires ».

En France, les régions sélectionnent à leur tour les mesures applicables à leur territoire, donnant ainsi à voir à travers leurs choix, la mise en place de leur politique territoriale et des jeux d'influence et de pouvoir locaux. Ainsi, certaines régions mettent en place des mesures plus ou moins volontariste en matière de prise en compte de l'environnement, de la qualité de l'eau, des milieux et de la préservation du patrimoine naturel et paysager dans leur développement agricole et rural. Afin d'illustrer ce dernier point, le choix est ici fait de présenter de manière chiffrée deux Programmes de Développement Rural (PDR) : celui de la Région Normandie et Champagne Ardenne pour la programmation 2014-2020 du FEADER.

Plan de financement FEADER Normandie 2014-2020		
Mesure	Description	Montant FEADER alloué en millions d'euros
M03	Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires	2,05
M08	Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts	5,1
M10	Agroenvironnement - climat	86
M11	Agriculture biologique	34,8
M12	Paielements au titre de Natura 2000 et de la directive-cadre sur l'eau	0,213
total		128,163

Plan de financement FEADER Champagne Ardenne 2014-2020		
Mesure	Description	Montant FEADER alloué en millions d'euros
M03	Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires	-
M08	Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts	6,9
M10	Agroenvironnement - climat	40,3
M11	Agriculture biologique	15
M12	Paielements au titre de Natura 2000 et de la directive-cadre sur l'eau	0,1
total		62,3

Si les deux régions allouent 30% de leurs fonds FEADER à des mesures environnementales, elles n'investissent pas sur les mêmes objectifs. La première différence d'orientation notable est l'absence de financements prévus pour la mesure 3 visant à promouvoir des systèmes de produits alimentaires de qualité.

Figure 36. Allocation des fonds FEADER pour des mesures environnementales

Le second tableau (Figure 36. Allocation des fonds FEADER pour des mesures environnementales) donne à voir les objectifs en termes d'objectifs de surfaces agricoles concernées par type de mesure. L'enseignement principal de ce tableau est la très faible part des hectares visés par ces politiques - qui s'affichent comme l'ambition environnementale de la PAC – sur l'ensemble des surfaces agricoles. Cela renforce la nécessité d'aller plus loin (notamment en termes de budget) dans les politiques de soutien pour une transition agricole territorialisée et agroalimentaire durable, mais aussi souligne la nécessité d'outils complémentaires incitatifs (mécanismes financiers, règlements...).

Ces mesures s'inscrivent dans un jeu d'acteurs plus global où l'allocation des fonds au niveau national, puis au niveau global et enfin au niveau le plus local est soumise à des intérêts, des pouvoirs de négociations contribuant à donner une impulsion à certains domaines d'actions au détriment d'autres. Les choix sont ainsi la résultante d'attentes citoyennes mais aussi de consommation effective en ce qui concerne l'alimentation. Ainsi, une constante semble infiltrer l'ensemble des logiques des différents acteurs de manière plus ou moins prononcée selon s'il s'agit des consommateurs, des distributeurs, des producteurs ou des institutions : les acteurs du système ne peuvent plus être aveugles aux considérations environnementales, territoriales (naturalité et terroir) et qualitatives, bien que leurs réponses puissent consister en des stratégies marketing ou réellement responsables et territorialisées. Dans les deux régions précédemment présentées, les mesures portant un impact potentiellement positif pour l'environnement regroupent 30% des fonds FEADER à disposition de ces régions. En revanche, les deux régions présentent une allocation pour les zones Natura 2000 et la préservation du patrimoine naturel quasiment nulle, l'essentiel des fonds étant polarisé par l'agriculture biologique. Bien qu'il s'agisse d'éléments contribuant à faire évoluer vers une agriculture moins conventionnelle, cela illustre que les intérêts publics ne sont que de manière limitée orientés vers la préservation du patrimoine paysager dans son ensemble (paysages agricoles, naturels, biodiversité, diversité des paysages...), alors que la demande sociétale pour plus de naturalité croît.

Résultats visés par ces mesures			
	description	cibles hectares	% de la SAU
<b>Basse Normandie</b>			
M10	Transition avec programme précédent	79500	7%
	Gestion des intrants y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux, réduction des pesticides), réation, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres), Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier, Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	18000	2%
	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies.	42480	4%
	Diversification des cultures, rotation des cultures	720	0%
	Surface herbe	10800	1%
<b>M10</b>	<b>total</b>	<b>151500</b>	
M11	Paielement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	12550	1%
	Paielement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	16000	1%
<b>M11</b>	<b>total</b>	<b>28550</b>	
M12	Paielement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	0	0%
	Paielement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	0	0%
<b>M12</b>	<b>total</b>	<b>0</b>	
<b>total</b>		<b>180050</b>	
<b>Haute Normandie</b>			
M10	Gestion des intrants y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux, réduction des pesticides)	7831	0,44%
	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	401	0,02%
	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	4480	0,25%
	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage conversion de terres arables en prairies.	8595	0,48%
	Diversification des cultures, rotation des cultures	6720	0,37%
	Autres	455	0,03%
	Autres	637	0,04%
	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	2024	0,11%
<b>M10</b>	<b>total</b>	<b>31143</b>	
M11	– Paielement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	7500	0,42%
	Paielement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	8550	0,48%
<b>M11</b>	<b>total</b>	<b>16050</b>	
M12	Paielement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	20	0,00%
<b>total</b>		<b>47213</b>	
<b>Champagne Ardenne</b>			
M10	Meilleure gestion, réduction des engrais et pesticides minéraux (y compris la production intégrée)	22827	0,9%
	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	1236	0,0%
	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	1947	0,1%
	Gestion des surfaces enherbées	104799	4,2%
	Diversification des cultures, rotation des cultures	63892	2,6%
<b>M10</b>	<b>total</b>	<b>194701</b>	
M11	Paielement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	18000	0,7%
	Paielement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	9036	0,4%
<b>M11</b>	<b>total</b>	<b>27036</b>	
M12	Paielement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	1200	0,0%
	Paielement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	2400	0,1%
<b>M12</b>	<b>total</b>	<b>3600</b>	
M08	Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	1250	0,1%
<b>total</b>		<b>226587</b>	

Figure 37. Valeurs cibles des PDR en hectares

## EN CONCLUSION : QUELLES PISTES PROSPECTIVES POUR LES SYSTÈMES AGRI-ALIMENTAIRES DU BASSIN DE LA SEINE ?

Ce travail d'analyse des grandes évolutions des pratiques alimentaires, du système agroalimentaire et des relations qui les ont fait évoluer depuis 1960, a permis d'identifier et de comprendre les tendances qui se dessinent actuellement. Ces tendances peuvent ainsi être résumées :

- Les écarts de revenus se creusent et les lieux de vie changent : concentration des résidences secondaires, touristiques et des populations les plus solvables en centre ville
- Une périurbanisation nourrie par le déplacement des catégories aisées, moyennes et modestes en dehors des grandes villes
- Une rurbanisation par une réappropriation des campagnes (sans que toutes les campagnes soient réinvesties, et de loin)
- Un réseau routier, ferré de plus en plus dense et une morphologie des villes qui contribue au fleurissement des centres commerciaux et donc à la disparition des commerces de proximité
- Un mouvement vers un réapprovisionnement local et une réhumanisation de l'alimentation
- Le marketing et la communication ont une place toujours plus grande dans les stratégies de distribution de produits commodifiés et industriels
- Transparence et qualité sont plus attendues, l'aval s'hybride et crée de nouvelles gammes pour y répondre
- La consommation de bio augmente mais cela ne se traduit pas par une augmentation proportionnelle de la SAU bio dans le BSN, qui reste quantitativement à la marge
- Les attentes en matière de consommation de « rural » et « nature » est grandissante
- Les politiques publiques intègrent de plus en plus les questions environnementales mais les forces de rappel empêchent parfois d'aller plus loin dans la mise en place de mesures efficaces
- La mobilisation citoyenne, de la société civile et des média croissante sur les questions environnementales et sanitaires

De ces grandes évolutions actuellement observables, semble se dessiner un scénario qui pousserait au bout les logiques industrielles conventionnelles. Toutefois, des nuances s'inscrivent d'ores et déjà en réaction ou en variation, développant des scénarios alternatifs aux logiques plus nuancées. Tant l'hybridation des attentes alimentaires que celle des offres du système agri-alimentaire doivent être considérées dans l'analyse prospective.

Le graphique suivant propose une carte d'évolutions possibles et de changements majeurs qui pourraient dessiner des scénarios très différents. Il a ainsi vocation à servir de support en vue d'un travail prospectif à venir. La lecture de ce graphique ne présente pas un ordre spécifique (on peut « entrer » dans le système par une variable ou une autre. En outre, les modalités présentées répondent à un code couleur suggérant des germes potentiellement porteurs de ruptures (en plus foncé). Un très large nombre de combinaisons de modalités est possible.

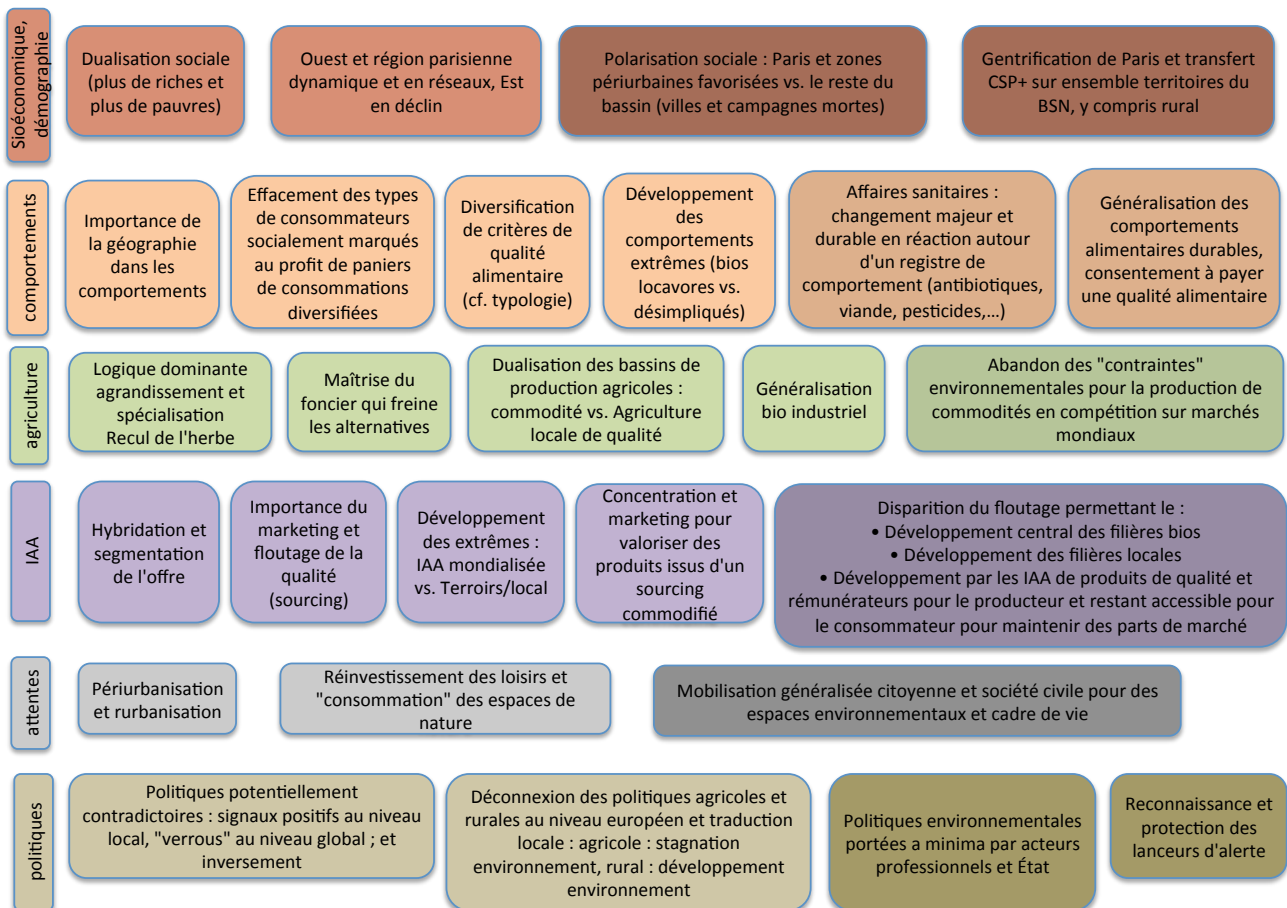


Figure 38. Modalités pour des scénarios possibles

## ANNEXE : QUELS SCÉNARIOS ENVISAGEABLES À L'HORIZON 2030 ?

*De ces grandes évolutions actuellement observables, semble se dessiner des scénarios. Ces scénarios sont issus de l'atelier de travail du 30 mars 2017 animé par Xavier Poux et Maureen Djenaihi dans le cadre du PIREN Seine. L'objectif était de mettre à l'épreuve de différents champs d'expertise les tendances identifiées par Blandine Arvis et dans le cadre de ce stage ci. A l'issue de ces discussions, quatre grands scénarios se sont profilés.*

### **Scénario 1 : modèle d'agriculture commodifiée et soumise à de nombreuses crises (climatiques, agronomiques, économiques).**

Dans un tel scénario l'agriculture est très largement intensive, à des fins industrielles dans un système global commodifié et d'exportation. Afin de compenser les conséquences des aléas climatiques qui vont se multiplier et la volatilité des marchés, et l'impact des affaires sanitaires et alimentaires qui vont être plus médiatisées, un système assurantiel se met en place afin de contrebalancer le désengagement progressif de la PAC. En réponse aux pressions citoyennes liées à ces affaires, les acteurs politiques vont contribuer à la mise en place de systèmes de normes et législatif plus stricte en matière de traçabilité, de contrôle et vont mener à une optimisation technique et dans l'utilisation des intrants de la part des acteurs du système de production et transformation. De la même manière, les groupes de la distribution dans ce scénario vont verdir leur image en jouant sur leurs stratégies de communication de marketing et sur la digitalisation. L'entre des technologies de l'information dans le secteur agroalimentaire et agricole va faire entrer de nouveaux acteurs dans le jeu global du système : les entreprises détentrices des données.

Par ailleurs, l'offre alimentaire sur le BSN restera inchangée malgré l'impact des crises puisque le mouvement de commodification et l'extension de l'agriculture intensive va conduire à l'augmentation des parcelles et de la propriété dans des logiques de groupes et non plus d'agriculteurs exploitants ; Ainsi, les pertes enregistrées dans le BSN, dans un système globalisé seront compensés par les bassin de production extérieur qui viendront satisfaire la demande interne au BSN. Par ailleurs, la production du BSN pourrait davantage développer la valorisation non-alimentaire de ses productions, notamment pour les agrocarburants.

Les offres et consommations alternatives soulignées dans les parties précédentes seront intégrées au système commodifié et bénéficieront de l'évolution de la communication des groupes majoritaires. Toutefois ce scénario général n'empêchera pas le maintien des initiatives très localisées, mais qui resteront largement minoritaires. Ces petites cellules de résistances pourraient être intégrées par des grands propriétaires pour répondre à une attente principalement urbaine.

En termes paysagers, ce scénario conduirait à aller un cran plu loin dans la disparition des paysages agricoles traditionnels et menacerait davantage l'agrobiodiversité. Toutefois, l'optimisation de l'utilisation des intrants combinés au durcissement des cadres règlementaires pourrait limiter les effets négatifs aujourd'hui observables. Si de telles externalités pourraient être limitées, celles autour des conflits d'usages entre aménités, agriculture et urbanisations seraient un enjeu.

### **Scénario d'agriculture commodifiée de précision :**

Ce système de production principalement commodifié, intègre toutefois des innovations techniques permettant de rendre plus durable les méthodes employées. Aussi, l'agriculture répondant à un cahier des charges AB a une place plus importante dans la SAU que le scénario précédent. Les innovations techniques et technologiques dans ce scénario permettraient d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux en raison d'une utilisation plus optimale des intrants. Les cultures intègrent davantage d'espèces afin d'augmenter la résilience face au changement climatique et aux épisodes environnementaux. Sachant que la bio est un marché croissant dans un contexte d'exportation, la demande extérieure au BSN peut être structurante et induire un changement en quantités de bio produites sur le BSN (céréale, sucre...) pour ce qui est des productions végétales, la filière laitière étant déjà engagée dans l'AB au niveau du BSN. D'autres initiatives locales que celles mentionnées dans la partie précédente pourraient constituer un marché intérieur à la part de SAU AB qui serait plus grande qu'aujourd'hui. Des stratégies de négociations plus localisées pourraient se dessiner, permettant de répondre à certaines attentes environnementales territorialisées. Des cellules d'alternatives à ce modèle général, pourraient s'exprimer principalement en milieux urbains et périurbains, où des îlots de naturalités se développeraient, comme des parcs ou des jardins partagés.

Concernant la distribution, la tendance actuelle de baisse de la surface des GMS et du chiffre d'affaire des hypermarchés et du hard-discount conduirait à la disparition de ces derniers et à la réorganisation des hypermarchés pour intégrer une offre plus segmentée en créant des espaces donnant l'illusion de commerces de proximité, au sein-même de ceux-ci. L'offre est donc encore plus segmentée et les groupes optent pour des stratégies d'hybridation, gardant ainsi leurs parts de marché mais en ne changeant pas forcément les cahiers des charges sur le plan de l'impact environnemental

### **scénario de partage du territoire**

Ce scénario accorderait plus de place à une agriculture alternative, sur le modèle d'un réel partage du territoire, entre une agriculture commodifiée et une agriculture qui répond à des attentes territoriales (captages, PNR...) spécifiques, généralement favorable à la bio ou à des critères de durabilité. Ce partage serait le résultat de l'expression d'une revendication d'aménités territoriales portées par les urbains et les périurbains d'une part, mais également les ruraux, premiers exposés aux externalités l'agriculture commodifiée.

Concernant la part de la SAU en bio répondant à une demande territoriale, le modèle de transformation et de distribution est constitué de moins d'intermédiaires, à mesure que se développent davantage les commerces de proximité qui sont un débouché pour les productions locales du BSN. Les groupes de distribution pour garder leurs parts de marché continuent de développer les magasins de petite surface et de proximité, le hard discount disparaît complètement et l'intégralité des GMS modifient leurs stratégies de vente et leurs magasins qui concentreraient à la fois une offre diversifiée de denrées commodifiées mais également des produits locaux et AB sur le modèle de vente de petits commerces, de halls marchandes. Comme dans le scénario précédent, le politique mettrait en place un cadre réglementaire plus contraignant poussant les industriels à optimiser l'utilisation des intrants et à innover afin d'améliorer leur résilience aux aléas climatiques. Ainsi, les externalités négatives de ce scénario étant moindre, la qualité l'eau et des milieux s'améliorent globalement. Dans la mesure où ce modèle intègre des attentes territorialisées, les infrastructures permettant de valoriser les valeurs paysagères, environnementales et donc aquatiques du territoire. Les parcs développent les infrastructures de loisirs de pleine nature, mettent en avant le patrimoine agricole et culinaire ainsi que le terroir des régions et les milieux urbains ont des politiques de création de zones vertes.

### **scénario « sociétal »**

Dans ce scénario, il y a une conjonction d'attentes en matière d'humanisation, de santé et de préservation de l'environnement qui se traduit par une rupture politique en germe. Ce changement politique passe par les urbains qui revendiquent plus de naturalité et ont poids démographique, et par les ruraux qui ont des préoccupations paysagères, de cadre de vie, relayées par les agriculteurs qui questionnent le sens de leur métier). Les outils réglementaires, fiscaux et d'aides permettent le passage à une agriculture destinée au marché du BSN ce qui induit une diversification des exploitations et un rééquilibrage entre production animale et végétale. Le niveau d'intrants est beaucoup plus faible et la demande du BSN en produits alimentaires bio trouve son équivalent de production sur le BSN. Dans cette perspective, la PAC ne subventionnerait quasiment plus que la diversification, la transition à l'AB et les pratiques revalorisant le terroir, les paysages agricoles et l'agrobiodiversité. L'offre d'approvisionnement en circuit court correspond à la demande, ce qui implique un accès plus facile aux points de vente et une diversification des possibilités d'accès (en cœur de ville, en zone commerciale, à domicile, en drive...). Pour cela l'IAA revoit son modèle commerciale mais cela ne remet pas en cause la persistance et parfois le redéveloppement des commerçants et producteurs indépendants : les commerces de proximité dans ce scénario augmenteraient. Pour la part qui demeurerait importée, le niveau de traçabilité et de contrôle exigé en termes de normes environnementales et éthiques serait élevé. En intégrant aux logiques de production les valeurs environnementales et paysagères, les parcelles retrouveraient des tailles plus petites avec le retour par exemple des bocages et des haies. La qualité de l'eau et des milieux serait meilleure et de nouveaux usages aquatiques se développeraient en milieu urbain et périurbain. Toutefois, des zones seraient sacrifiées pour fournir la demande commodifiée qui demeurerait.

### **Les tendances qui pourraient faire basculer le système actuel vers l'un de ces scénarios ou permettre le passage entre ceux-ci**

- Plan protéines
- Mouvement anti deshumanisation de l'alimentation
- L'agriculteur qui mange bio illustre un changement de paradigme et de conscience chez les producteurs face à la multiplication des maladies du travail agricole
- Rupture avec les pesticides accompagnée d'une affirmation des valeurs alternatives
- Transformateurs et distributeurs répondent et anticipent la demande changeante
- Changement de cahier des charges de traçabilité, contrôle et de lisibilité des labels
- Changement d'attentes : ras-le-bol soutenu par des consommations qui changent (déjà observables) mais qui s'illustrent via des attentes territorialisées de cadre de vie
- Changement d'idéologie de volonté politique locale
- Affaire-s sanitaire-s médiatisée-s

## Bibliographie

### Articles Scientifiques:

- Aaltonen, Kirsi, 'Project Stakeholder Analysis as an Environmental Interpretation Process', *International Journal of Project Management*, 29 (2011), 165–83 <<https://doi.org/10.1016/j.ijproman.2010.02.001>>
- Aubertot, Jean-Noël, Jean-Marc Barbier, Alain Carpentier, Jean-Joël Gril, Laurence Guichard, Philippe Lucas, and others, 'Réduire L'utilisation Des Pesticides et En Limiter Les Impacts Environnementaux', *Rapport de L'expertise Réalisée Par l'INRA et Le Cemagref À La Demande Du Ministère de L'agriculture et de La Pêche (MAP) et Du Ministère de L'écologie et Du Développement Durable (MEDD)*, Décembre, 2005
- Augustin, Jean-Pierre, 'La diversification territoriale des activités sportives', *L'Année sociologique*, 52 (2002), 417 <<https://doi.org/10.3917/anso.022.0417>>
- Baudry, Julia, Caroline Méjean, Sandrine Péneau, Pilar Galan, Serge Hercberg, Denis Lairon, and others, 'Health and Dietary Traits of Organic Food Consumers: Results from the NutriNet-Santé Study', *British Journal of Nutrition*, 114 (2015), 2064–73 <<https://doi.org/10.1017/S0007114515003761>>
- Béja, Alice, 'Top chef, l'excellence à la française ?', *Esprit*, Mars/Avril (2014), 214 <<https://doi.org/10.3917/espri.1403.0214>>
- Bigot, Régis, P. Crouette, and Emilie Daudey, 'Conditions de Vie et Aspirations Des Français', *La Diffusion Des Technologies de L'information Dans La Société Française*, 2005 <[http://www.credoc.fr/pdf/Sou/CREDOC\\_Connaissance\\_du\\_developpement\\_durable\\_en\\_2013.pdf](http://www.credoc.fr/pdf/Sou/CREDOC_Connaissance_du_developpement_durable_en_2013.pdf)> [accessed 17 May 2017]
- Blandin, Eve-Anaëlle, *Enquête Qualitative Sur La Réception Des Émissions Culinaires Actuelles* (Mémoire de recherche. Lyon: Université Lumière Lyon, 2012) <[http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2012/blandin\\_ea/pdf/blandin\\_ea.pdf](http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2012/blandin_ea/pdf/blandin_ea.pdf)> [accessed 17 May 2017]
- Bognon, Sabine, 'Les Transformations de L'approvisionnement Alimentaire Dans La Metropole Parisienne. Trajectoire Socio-Ecologique et Construction de Proximités.pdf', 2014
- BROUSSEAU, Anne-Delphine, and Catherine GAIGNIER, 'Les Pratiques Alimentaires Des Français: Du Discours À La Réalité', *Cahier de Recherche*, 2002 <<http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C179.pdf?>> [accessed 17 May 2017]
- Bruneau, Ivan, 'L'érosion d'un pouvoir de représentation: L'espace des expressions agricoles en France depuis les années 1960', *Politix*, 103 (2013), 9 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0007>>
- Chupin, Ivan, and Pierre Mayance, 'Faire corps avec les agriculteurs: La presse professionnelle agricole : un enjeu syndical pour la FNSEA', *Politix*, 103 (2013), 77 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0077>>
- CROUTTE, Patricia, Franck Delpal, and Georges Hatchuel, 'Représentations et Pratiques de La Consommation Engagée', *Cahier de Recherche*, 2006 <<http://www.ansoc.net/files/credoc-C231.pdf>> [accessed 17 May 2017]
- Crozier, Michel, 'Sentiments, Organisations et Systèmes.pdf', 2000
- Geels, Frank W., and Johan Schot, 'Typology of Sociotechnical Transition Pathways', *Research Policy*, 36 (2007), 399–417 <<https://doi.org/10.1016/j.respol.2007.01.003>>
- Gilles Billen, 'L'empreinte Alimentaire de Paris En 2030', 2011

- Gira, 'La Restauration Hors Domicile', 2009
- Grange, Dorothee, Cécile Sommen, and Isabelle Grémy, 'Les Perceptions de La Pollution de L'air Extérieur En Île-de-France', *Rapport ORS Île-de-France*, 2010 <[http://www.ors-idf.org/dmdocuments/6p\\_Perceptions\\_Air\\_ext.pdf](http://www.ors-idf.org/dmdocuments/6p_Perceptions_Air_ext.pdf)> [accessed 17 May 2017]
- Hermans, Leon M., and Wil A.H. Thissen, 'Actor Analysis Methods and Their Use for Public Policy Analysts', *European Journal of Operational Research*, 196 (2009), 808–18 <<https://doi.org/10.1016/j.ejor.2008.03.040>>
- Hobeika, Alexandre, 'La collégialité à l'épreuve: La production de l'unité au sein de la FNSEA', *Politix*, 103 (2013), 53 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0053>>
- Inglehart, Ronald, 'Inglehart-Baker-2000.pdf' (*American Sociological Review*, 2000)
- INRA, 'Comportements Alimentaires, Déterminants et Leviers D'action.pdf', 2016
- INRA, 'Offre, Demande et Agriculture.pdf', 2016
- Ives, Christopher D., and Dave Kendal, 'The Role of Social Values in the Management of Ecological Systems', *Journal of Environmental Management*, 144 (2014), 67–72 <<https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2014.05.013>>
- Jas, Nathalie, 'Public Health and Pesticide Regulation in France Before and After *Silent Spring*', *History and Technology*, 23 (2007), 369–88 <<https://doi.org/10.1080/07341510701527435>>
- Kesse-Guyot, Emmanuelle, Sandrine Péneau, Caroline Méjean, Fabien Szabo de Edelenyi, Pilar Galan, Serge Hercberg, and others, 'Profiles of Organic Food Consumers in a Large Sample of French Adults: Results from the Nutrinet-Santé Cohort Study', ed. by Thierry Alquier, *PLoS ONE*, 8 (2013), e76998 <<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0076998>>
- Lazega, Emmanuel, 'Analyse de Réseaux et Sociologie Des Organisations', *Revue Française de Sociologie*, 1994, 293–320
- Londeix, Olivier, 'L'évolution de la médiation publicitaire des firmes alimentaires françaises au xxe siècle', *Le Temps des médias*, 24 (2015), 81 <<https://doi.org/10.3917/tm.024.0081>>
- Lynch, Édouard, 'Détruire pour exister : les grèves du lait en France (1964, 1972 et 2009)', *Politix*, 103 (2013), 99 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0099>>
- Mathé, Thierry, 'Comment Les Consommateurs Définissent-Ils L'alimentation Durable?', *CRÉDOC, Cahier de Recherche*, 2009 <[http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C270.pdf?utm\\_medium=email&utm\\_source=campagneNewsletter&utm\\_content=187176228&utm\\_campaign=NewsletterCrdocJuin2010&utm\\_term=lecahierderechercheN270](http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C270.pdf?utm_medium=email&utm_source=campagneNewsletter&utm_content=187176228&utm_campaign=NewsletterCrdocJuin2010&utm_term=lecahierderechercheN270)> [accessed 17 May 2017]
- Mayer, Roger C., James H. Davis, and F. David Schoorman, 'An Integrative Model of Organizational Trust', *The Academy of Management Review*, 20 (1995), 709 <<https://doi.org/10.2307/258792>>
- Michel Crozier, Erhard Friedberg, 'Actors and Systems. The Politics of Collective Action', 1980 <<https://doi.org/10.7202/029369ar>>
- Muller, Pierre, 'La politique agricole française: l'État et les organisations professionnelles', *Économie rurale*, 255 (2000), 33–39 <<https://doi.org/10.3406/ecoru.2000.5153>>

- Muller, Pierre, 'L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique', *Revue française de science politique*, 50 (2000), 189–208 <<https://doi.org/10.3406/rfsp.2000.395464>>
- Nisbet, A.F., J. Brown, B.J. Howard, N.A. Beresford, H. Ollagnon, C. Turcanu, and others, 'Decision Aiding Handbooks for Managing Contaminated Food Production Systems, Drinking Water and Inhabited Areas in Europe', *Radioprotection*, 45 (2010), S23–37 <<https://doi.org/10.1051/radiopro/2010014>>
- Ollagnon, Henry, *Agriculture et Environnement: Vers Une Gestion de La Qualité* (Pour, 1985) <[http://www.iisp.fr/images/IISP/articles-notes-et-rapports/1985\\_01\\_-\\_agriculture\\_et\\_environnement\\_vers\\_une\\_gestion\\_de\\_la\\_qualite.pdf](http://www.iisp.fr/images/IISP/articles-notes-et-rapports/1985_01_-_agriculture_et_environnement_vers_une_gestion_de_la_qualite.pdf)> [accessed 17 May 2017]
- ONEMA, 'Les Français et L'eau-Perception Des Enjeux et Politiques de L'eau.pdf', 2015
- ORS Ile de France, 'Opinions et Pratiques Environnementales Des Français.pdf', 2010
- Parkhurst Ferguson, Priscilla, 'Médiatiser la France culinaire : identité, institutions, idéologie', *Le Temps des médias*, 24 (2015), 13 <<https://doi.org/10.3917/tm.024.0013>>
- Péron, René, 'L'urbanisme commercial à la française : Quel agrément ?', *Les Annales de la recherche urbaine*, 78 (1998), 4–11 <<https://doi.org/10.3406/aru.1998.2151>>
- Perrineau, Pascal, 'Montée en puissance et recompositions de l'électorat frontiste', *Pouvoirs*, 157 (2016), 63 <<https://doi.org/10.3917/pouv.157.0063>>
- Pouchieu, Camille, Valentina A. Andreeva, Sandrine Péneau, Emmanuelle Kesse-Guyot, Camille Lassale, Serge Hercberg, and others, 'Sociodemographic, Lifestyle and Dietary Correlates of Dietary Supplement Use in a Large Sample of French Adults: Results from the NutriNet-Santé Cohort Study', *British Journal of Nutrition*, 110 (2013), 1480–91 <<https://doi.org/10.1017/S0007114513000615>>
- Rabinovich, Anna, Thomas A. Morton, Tom Postmes, and Bas Verplanken, 'Collective Self and Individual Choice: The Effects of Inter-Group Comparative Context on Environmental Values and Behaviour: *Inter-Group Comparison Affects Individual Values and Behaviour*', *British Journal of Social Psychology*, 51 (2012), 551–69 <<https://doi.org/10.1111/j.2044-8309.2011.02022.x>>
- Rastoin, Jean-Louis, 'L'industrie et l'artisanat agro-alimentaires, fondements potentiels d'une stratégie responsable et durable à ancrage territorial', *Pour*, 229 (2016), 63 <<https://doi.org/10.3917/pour.229.0063>>
- Reed, Mark S., Anil Graves, Norman Dandy, Helena Posthumus, Klaus Hubacek, Joe Morris, and others, 'Who's in and Why? A Typology of Stakeholder Analysis Methods for Natural Resource Management', *Journal of Environmental Management*, 90 (2009), 1933–49 <<https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2009.01.001>>
- Rogers, Juliette, 'Enseigner le terroir: La difficile appropriation d'une idéologie par des producteurs de lait dans deux syndicats AOC', *Politix*, 103 (2013), 149 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0149>>
- Rootes, Christopher, 'Mobilising for the Environment: Parties, NGOs, and Movements', *Environmental Politics*, 22 (2013), 701–5 <<https://doi.org/10.1080/09644016.2013.830038>>
- Roullaud, Élise, 'Les « experts » de la PAC à la Confédération paysanne : saisir les logiques sociales de la représentation syndicale', *Politix*, 103 (2013), 31 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0031>>
- Samak, Madlyne, 'Quand la « bio » rebat les cartes de la représentation des agriculteurs: L'institutionnalisation de l'agriculture biologique dans les Alpes-Maritimes', *Politix*, 103 (2013), 125 <<https://doi.org/10.3917/pox.103.0125>>

Smith, Adrian, Jan-Peter Voß, and John Grin, 'Innovation Studies and Sustainability Transitions: The Allure of the Multi-Level Perspective and Its Challenges', *Research Policy*, 39 (2010), 435–48  
<<https://doi.org/10.1016/j.respol.2010.01.023>>

Tobin, J. R., R. Nemickas, P. J. Scanlon, J. F. Moran, S. Johnson, and R. M. Gunnar, 'Ekg of the Month', *IMJ. Illinois Medical Journal*, 149 (1976), 453, 484

### Rapports

Ambroise et Associés, 'Partenaires Sociaux Du Secteur de L'artisanat et Du Commerce Alimentaire de Proximité', 2011

Arvis, 'Qualifier et Expliquer L'évolution Des Systèmes de Production Du Bassin Seine-Normandie Depuis Les Années 1970 Sous L'angle de Leur Impact Sur L'eau', 2016

CREDOC, Deloitte, Bleuzat, ' ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES DE DEMAIN ET ELABORATION D'UN DISPOSITIF DE SUIVI DES PRINCIPALES TENDANCES DE CONSOMMATION A DESTINATION DES ENTREPRISES DE LA FILIERE ALIMENTAIRE', 2017

Agence Bio, ' Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France', 2016

Agrobiosciences, ' LA CATHÉDRALE, LE CADDIE A CATHÉDRALE, LE CADDIE ET LA CAMÉRA', 2003

Ministère des Sports, ' Evolution des sports nature en France', 2011

### Sources de données staitiques et cartographiques

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 'Les Chiffres Clés de l'Industrie Agroalimentaire', 2014

Statistical Office of the European Communities, *Sustainable Development in the European Union: A Statistical Glance from the Viewpoint of the UN Sustainable Development Goals.*, 2016

<https://www.insee.fr/fr/accueil>

<https://www.geoportail.gouv.fr/>

<http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

<http://www.europe-en-france.gouv.fr/L-Europe-s-engage/Fonds-europeens-2014-2020>